

EESTI VABARIIGI TARTU ÜLIKOOLI
TOIMETUSED

ACTA ET COMMENTATIONES
UNIVERSITATIS TARTUENSIS
(DORPATENSIS)

C

ANNALES

XXII

TARTU 1937

EESTI VABARIIGI TARTU ÜLIKOOLI
TOIMETUSED

ACTA ET COMMENTATIONES
UNIVERSITATIS TARTUENSIS
(DORPATENSIS)

C

ANNALES

XXII

TARTU 1937

Sisukord. — Contenta.

Teise Balti riikide vaimse koostöö kongressi toimetis 29. ja 30. nov.
1936 Tartus.

Actes du Deuxième Congrès Interbaltique de Coopération Intellectuelle
tenu à Tartu les 29 et 30 novembre 1936.

COMMISSION NATIONALE ESTONNIENNE DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

**ACTES
DU DEUXIÈME CONGRÈS INTERBALTIQUE
DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE**

TENU À TARTU LES 29 ET 30 NOVEMBRE 1936

TARTU 1937

EESTI RAHVUSLIK VAIMSE KOOSTÖÖ KOMISJON

**TEISE BALTI RIIKIDE
VAIMSE KOOSTÖÖ KONGRESSI
TOIMETIS**

29. JA 30. NOV. 1936 TARTUS

TARTU 1937

P R É F A C E.

C'est sur l'initiative de la Commission Nationale Lituanienne de Coopération Intellectuelle que fut organisé à Kaunas les 29 et 30 octobre 1935 le premier congrès des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle des États Baltiques, auquel prirent part comme délégués : pour la Lituanie MM. le recteur Römeris, Soblys, les professeurs Galaunė et Baltrušaitis, pour l'Estonie MM. les professeurs Piip et Puusepp, pour la Lettonie MM. les professeurs Adamovičs et Blese, pour la Finlande M. le professeur Långfors. Le congrès fut ouvert par M. Lozoraitis, ministre des affaires étrangères de Lituanie, et dirigé par M. Römeris.

Une des questions à l'ordre du jour était celle d'une langue qui servit aux relations scientifiques entre les états baltiques; on décida de laisser chaque commission nationale choisir entre le français et l'anglais. Pour les autres rapports, en ce qui concerne la collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur, on émit le vœu que fût formée une commission universitaire interbaltique pour réaliser cette collaboration; et à propos de la révision des manuels scolaires, que dans chaque pays se constituassent des commissions spéciales de professeurs d'histoire et de géographie, qui auraient à se réunir en un comité interbaltique; pour la coopération scientifique et littéraire, on attira l'attention des commissions nationales sur la nécessité de procéder à un échange des ouvrages scientifiques et littéraires, et on émit le vœu que cela fût réalisé avec l'aide des gouvernements des pays respectifs, ainsi que la publication de bibliographies scientifiques spéciales. De plus on recommanda aux commissions nationales d'envisager la fondation d'académies nationales des sciences et l'introduction de lectorats de langues nationales des pays baltiques dans les universités desdits pays.

Pour la question de la collaboration des états baltiques dans le domaine de l'art il fut décidé d'établir un contact entre les musées, instituts et séminaires d'histoire de l'art, d'archéologie et d'ethnographie, de coordonner les travaux de recherches dans le domaine de l'archéologie et du folklore, en s'informant réciproquement des résultats obtenus et en échangeant des spécialistes, d'enrichir les musées nationaux de sections spéciales consacrées aux pays voisins, par voie d'échange des objets, par l'organisation de concerts et d'expositions et par la création de sous-commissions spéciales auprès des Commissions Nationales pour la solution des divers problèmes.

C'est au même congrès que la délégation estonienne proposa Tartu comme siège du congrès suivant, proposition qui fut confirmée par la Commission Nationale Estonienne pour les 6 et 7 novembre 1936. Cette dernière, dans sa réunion du 12 février 1936, posa le principe qu'outre les rapports officiels fussent traités les problèmes relatifs aux relations culturelles entre les pays baltiques et que les délégués étrangers fissent des conférences publiques dans leur spécialité à l'université de Tartu, à raison d'au moins une pour chaque pays représenté. La Commission Nationale Estonienne élit une commission, avec droit de cooptation, pour la préparation du congrès, composée de MM. le ministre-adjoint V. Päts, les professeurs A. Piip, L. Puusepp, P. Tarvel et J. Semper.

Le 9 mars 1936 fut fixé l'ordre du jour du congrès, pour lequel on prévint les rapporteurs parmi les membres de la commission sur les questions suivantes: 1) Compte-rendu de l'activité de la Commission Nationale Estonienne de Coopération Intellectuelle, rapporteur M. le recteur Kõpp, président de la commission, 2) Sur la langue des relations interbaltiques, rapporteur M. le professeur A. Saareste, 3) Collaboration des universités et établissements d'enseignement supérieur, rapporteur M. le professeur L. Puusepp, 4) Collaboration d'autres institutions culturelles comme musées etc., rapporteur M. le directeur F. Linnus, 5) Révision

des manuels scolaires, rapporteur M. le professeur P. Tarvel, 6) Coordination des entreprises bibliographiques, rapporteur M. le directeur F. Puksoo, 7) Cinéma, rapporteur indéterminé, 8) Propagande pour la Société des Nations, rapporteur M. le professeur A. Piip, 9) Autres questions. Dans la suite les points 7 et 8 furent remplacés par un seul sous le titre: Activité de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle et congrès des commissions nationales à Paris, rapport de M. A. Piip.

Pour les points 1 et 5 de l'ordre du jour il vint s'ajouter des rapporteurs du dehors, puisque l'activité des commissions finlandaise, lettonne et lituanienne furent l'objet de rapports de MM. les professeurs A. Långfors, E. Blese et A. Trimakas, tandis que la révision des manuels scolaires fut traitée par MM. les professeurs L. Adamovičs (Lettonie), I. Jonynas (Lituanie), A. Långfors (Finlande). Tous les rapports mentionnés plus haut, avec les projets de résolutions correspondantes furent remis imprimés aux délégués au moment du congrès. La Commission Nationale Estonienne décida le 7 octobre 1936 d'inviter à prendre part au congrès les commissions nationales des pays scandinaves, Suède, Danemark, Norvège, ainsi que le secrétariat de l'Institut International de Coopération Intellectuelle; sans doute ces institutions n'avaient-elles pas pris part au premier congrès à Kaunas, mais elles avaient pourtant exprimé le désir de participer au congrès de Tartu à M. le professeur A. Piip, représentant de l'Estonie à la réunion de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle à Genève en l'été de 1936. Seule pourtant la Commission Nationale Suédoise participa au congrès avec deux délégués, dont l'un, M. le secrétaire d'Etat B. Knös, rendit compte verbalement de l'activité de cette commission.

Le président de la république estonienne accorda pour l'organisation du congrès un crédit de mille couronnes, qui permit notamment l'impression des rapports. Outre les membres de la commission nationale prirent part au congrès des personnes invitées du côté estonien par le comité organisateur (auquel appartenaient MM. Piip, Puusepp et

Puksoo); ces invitations furent adressées (outre les ministres des affaires étrangères et de l'instruction publique) aux représentants diplomatiques des pays participant au congrès. — On créa encore pour le congrès un poste de secrétaire-correcteur.

Comme pour la date primitivement fixée aucune commission étrangère n'avait répondu sur la question de sa participation et que les rapports étaient arrivés en trop petit nombre, on remit le congrès aux 29 et 30 novembre et le dernier délai d'envoi des rapports fut fixé au 10 novembre pour l'Estonie, au 15 novembre pour les pays étrangers.

Les journées du congrès se déroulèrent de la manière suivante. Une partie des délégués arriva le samedi 28, une partie le 29 novembre. Le dimanche à midi M. B. Knös, de Stockholm, fit une conférence à la Société Universitaire Suédo-Estonienne; la séance d'ouverture du congrès eut lieu à 16 heures, suivie de conférences publiques dans la Salle des Solennités à l'université: de M. le professeur A. Långfors (Helsinki) à 18 heures, de M. le professeur E. Blese (Riga) à 19 heures. Les congressistes furent reçus à 20 heures par le recteur de l'université.

La journée du lundi 30 novembre fut remplie par une séance de travail de 10 à 13 heures, le déjeuner offert par le maire de Tartu à 14 heures, la séance de clôture à 16 heures, suivie de conférences publiques: de M. le professeur L. Adamovičs (Riga) à 18 heures, de M. le professeur T. Ivanauskas (Kaunas) à 19 heures.

Le présent recueil des actes du congrès se divise en trois parties: I) liste des délégués et rapports présentés, II) procès-verbal et résolutions, III) conférences publiques faites à l'université de Tartu.

E E S S Ö N A.

Leedu Rahvusliku Vaimse Koostöö Komisjoni eestvõttel korraldati Kaunases 29.—30. X 1935 a. esimene Balti Rahvuslikkude Vaimse Koostöö Komisjonide kongress, millest osa võtsid delegaatidena: Leedu poolt Ülikooli rektor Römeris, Soblyš, prof. Galaunė ja Baltrušaitis, Eestist prof. Piip ja Puusepp, Lätist prof. Adamovičš ja Blese, Soomest prof. Långfors. Kongressi avas Leedu välisminister Lozoraitis ning juhatas Römeris.

Üheks küsimuseks kongressi päevakorras oli Balti riikide teaduslik ja läbikäimis-keel, mille suhtes jäeti igale rahvuslikule komisjonile vaba valik prantsuse ja inglise keele vahel. Teiste ettekannete puhul avaldati kõigepealt kõrgemate õppeasutiste koostöö asjus soovi, et moodustataks Balti riikide ülikoolidevaheline komisjon selle teostamiseks; kooliraamatute kontrolli küsimuses, et moodustataks igas riigis erilised komisjonid ajaloo ja geograafia õppejõududest, kes liituksid Balti riikide vaheliseks komiteeks; teaduse- ja kirjandusealalise koostöö suhtes juhiti rahvuskomisjonide tähelepanu vajadusele asuda maadevahelisele teaduslikkude teoste vahetamisele ning avaldati soovi, et see täide viidaks riigivalitsuste kaasabil, samuti kui eriteaduslikkude bibliograafiate koostamine. Peale selle soovitati rahvuskomisjonidel kaalumisele võtta Teadusteakadeemia asutamine ning ülikoolides Balti rahvaste keelte lektoraatide sisseseadmine.

Koostöö küsimuses kunsti alal Balti riikides otsustati luua kontakt kunstiajaloo-, arheoloogia- ning etnograafiamuuseumide, -instituutide ja -seminaride vahel, korraldada uurimistöde kaastööd arheoloogia ja rahvaluule alal, vastastikku informeerides saavutatud resultaatidest ning vahetades eriteadlasi, koordineerida muuseumide tegevust Balti maade osakondade loomise kaudu, esemete vahetuse teel, vastastikuste näituste ning kontsertide organiseerimisega ning

nende küsimuste lahendamiseks ellu kutsuda erilisi alamkomisjone **Rahvuslike Komiteede Komisjonide** juurde.

Samal kongressil määrati eesti esindaja ettepanekul II kongressi asukohaks Tartu ning ajaks Eesti Rahvusliku komisjoni (= ERVKK) poolt 6.—7. november 1936. a. Oma koosolekul 12. II 1936. a. seadis see üles põhimõtte, et peale ametlike referaatide leiaksid kongressil käsitlemist ka Balti riikide vahelised kultuurilised probleemid ning kongressist osavõtjad võõrad delegaadid esineksid ka avalikkude loengutega oma erialadelt Tartu Ülikoolis, vähemalt igalt maalt üks. Kongressi ettevalmistamiseks valiti komisjon ERVKK-i liikmete hulgast koopteerimis-õigusega: haridusministri abi V. Päts, professorid A. Piip, L. Puusepp, P. Tarvel ning J. Semper.

9. III 1936. a. määrati kindlaks ka kongressi päevakord, kusjuures eesti komisjoni liikmete hulgast nähti ette referentideks järgnevate küsimuste alalt: 1) Aruanne ERVKK-i tegevusest, ref. esimees rektor prof. J. Kõpp; 2) Balti riikide vaheline keel, ref. prof. A. Saareste; 3) Balti riikide ülikoolide ja kõrgemate koolide koostöö, ref. prof. L. Puusepp; 4) teiste kultuuriasutiste, nagu muuseumide jt. koostöö, ref. dir. F. Linnus; 5) kooliraamatute kontroll, ref. prof. P. Tarvel; 6) bibliograafiliste ettevõtete koordineerimine, ref. dir. F. Puksoo; 7) kinoasjandus, ref. lahtine; 8) Rahvasteliidu propaganda, ref. prof. A. Piip; 9) muid küsimusi. Hiljemini liideti 7. ja 8. päevakorrapunkt teema kaudu: Rahvusvahelise Vaimse Koostöö Komisjoni tegevus ja Rahvuslike Komiteede Komisjonide kongress Pariisis 1937. a., millise ettekannde tegi prof. A. Piip.

Kaasreferente väljastpoolt said päevakorrapunktid 1 ja 5, kuna soome, läti ja leedu komisjoni tegevusest muresid ülevaate prof. A. Långfors, E. Blese ning A. Trimakas ja kooliraamatute kontrolli puudutasid prof. L. Adamovičs (Läti), I. Jonynas (Leedu), A. Långfors (Soome). Kõik eespool-nimetatud referaadid ühes vastavate resolutsioonidega toimetati kongressi ajaks osavõtjatele trükitult kätte. ERVKK-i otsuse kohaselt 7. X 1936. a. kutsuti kongressist

osa võtma ka Skandinaavia: Rootsi, Taani ning Norra Rahvuslik Komisjon ning Rahvusvahelise Vaimse Koostöö Instituudi sekretariaat, kes küll ei võtnud osa I kongressist Kaunas, olid aga 1936. a. suvel Genfis Rahvusvahelise Vaimse Koostöö komisjoni koosolekul eesti esindaja prof. A. Piibule selleks soovi avaldanud. Nende hulgast võttis kongressist siiski osa ainult Rootsi Rahvuslik Komisjon kahe esindajaga, kellest dir. B. Knös refereeris suuliselt Rootsi Rahvusliku Komisjoni tegevusest.

Kongressi kuludeks paluti hr. Riigivanemalt 1000 Ekr., milline summa võimaldas muuseas ka referaatide trükiavaldamise. Peale komisjoniliikmete võisid kongressist korraldava komitee (kuhu kuulusid A. Piip, L. Puusepp, F. Puksoo) otsuse kohaselt Eesti poolt osa võtta ka kutsutud külalised. Kutsed saadeti peale Välis- ja Haridusministri kõigile osavõtivate maade saadikutele. Samal koosolekul kutsuti ametisse ka asjaajaja-sekretär-korrektor.

Et ettenähtud ajaks polnud välismaa komisjonidelt veel vastust saadud osavõtu asjus ning referaadid olid saabunud väga vähesel arvul, tuli kongress edasi lükata 29. ja 30. novembri peale, ja määrati referaatide sisseandmise viimaseks tähtpäevaks kohalikele 10. XI, väljastpoolt 15. XI.

Kongressipäevade kava kujunes järgmiseks. Osa delegaatidest saabus Tartu laupäeval, osa pühapäeval; pühapäeval 29. nov. k. 12 esines loenguga Akadeemilises Rootsi-Eesti Seltsis B. Knös (Stokholm); kongressi avaistung toimus k. 16—18, millele järgnesid avalikud loengud Ülikooli aulas, k. 18 prof. A. Långfors'ilt (Helsingi), k. 19 prof. E. Blese'lt (Riia). K. 20 oli vastuvõtt Ülikooli rektori poolt.

Esmaspäeval, 30. nov. k. 10—13 oli töökoosolek, k. 14 eine Tartu linnapea poolt, k. 16—18 lõppkoosolek, millele järgnesid avalikud loengud, k. 18 prof. L. Adamovičs'ilt (Riia), k. 19 prof. T. Ivanauskas'elt (Kaunas).

Käesoleva kongressi „Toimetis“ jaguneb 3 ossa: I — liikmete nimestik ning kongressi referaadid, II osa — kongressi protokollid ning resolutsioonid, III osa — kongressist osavõtjate poolt Ülikoolis peetud avalikud loengud.

RAPPORTS PRÉSENTÉS AU CONGRÈS

LISTE DES DÉLEGUÉS PARTICIPANT AU CONGRÈS.

Les Commissions nationales de Coopération intellectuelle participant au Congrès y étaient représentées comme suit :

Finlande :

M. A. Långfors, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Helsinki.

Lettonie :

M. L. Adamovičs, professeur à l'Université de Riga.

M. E. Blesse, professeur à l'Université de Riga.

M. B. Vipers, professeur à l'Académie des Arts et à l'Université de Riga.

Lituanie :

M. I. Jonynas, professeur à l'Université Vytautas-le-Grand.

M. T. Ivanauskas, professeur à l'Université Vytautas-le-Grand.

M. A. Trimakas, chef de section au Ministère des Affaires Etrangères.

Suède :

M. B. Knös, secrétaire d'Etat du Ministère de l'instruction publique et des cultes.

M. I. Collijn, administrateur de la Bibliothèque royale de Stockholm.

Estonie:

M. J. Kõpp, recteur de l'Université de Tartu, président de la Commission Nationale.

M. V. Päts, ministre-adjoint de l'Instruction Publique.

M. A. Piip, professeur à l'Université de Tartu.

M. L. Pusepp, professeur à l'Université de Tartu.

M. K. Schlossmann, doyen de la Faculté de médecine à l'Université de Tartu.

M. P. Tarvel, doyen de la Faculté des lettres à l'Université de Tartu.

M. G. Suits, professeur à l'Université de Tartu.

M. J. Mark, professeur à l'Université de Tartu.

M. A. Saareste, professeur à l'Université de Tartu.

M. F. Linnus, directeur du Musée National Estonien.

M. F. Puksoo, directeur de la Bibliothèque Universitaire de Tartu.

M. F. Tuglas, président de la Société de Littérature Estonienne.

M. H. Kompus, directeur des programmes de la Radiodiffusion d'Etat.

M. J. Semper, président du PEN-Club Estonien.

Présidence du Congrès:

Le Président: M. J. Kõpp.

Les Vice-présidents: M. L. Adamovičs, M. I. Jonynas, M. B. Knös, M. A. Långfors.

Secrétariat du Congrès:

M. F. Puksoo, secrétaire général du Congrès.

M. A. Aspel, secrétaire du Congrès.

ACTIVITÉ DE LA COMMISSION ESTONIENNE DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE.

Rapport de M. J. KÕPP, recteur de l'Université de Tartu.

La fondation de la Commission Nationale Estonienne de Coopération Intellectuelle a été décidée en 1924 par le conseil de l'université de Tartu. Mais pour divers motifs la commission n'entra pas en activité, et entre temps elle fut suppléée pour l'expédition des affaires courantes, en particulier pour répondre aux questionnaires de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle etc., par le recteur, les vice-recteurs, le secrétaire de l'université et le directeur de la Bibliothèque Universitaire. En 1929 la commission se donna une composition fixe et elle tint sa première séance au mois d'avril de cette même année. Dans sa première composition la commission comprenait cinq professeurs de l'université. L'année suivante elle élut aussi le directeur de la bibliothèque universitaire et en 1931 on lui donna une base plus large, en lui adjoignant les représentants des plus importantes institutions culturelles d'Estonie, qui furent appelés à titre personnel, mais en tenant compte de leurs rapports avec les organisations intéressées. Ces organisations étaient les suivantes: le Ministère de l'Instruction Publique, la Société de Littérature Estonienne, la Société Savante d'Estonie, le Musée National Estonien, l'Association des Ecrivains Estoniens et le Pen Club Estonien; en outre la commission s'adjoignit encore une personnalité du monde théâtral et artistique. Le nombre des représentants du corps enseignant universitaire fut élevé de cinq à sept. Ainsi la composition de la Commission Nationale Estonienne de Coopération Intellectuelle se trouvait être la suivante: pour l'université MM. les professeurs P. Koger-

man, J. Kõpp, A. Piip, L. Puusepp, A. Saareste, K. Schlossmann, G. Suits, M. Fr. Puksoo, directeur de la Bibliothèque Universitaire, pour le Ministère de l'Instruction Publique M. le directeur G. Ney, plus récemment M. V. Päts, ministre-adjoint; pour la Société de Littérature Estonienne M. F. Tuglas, homme de lettres; pour la Société Savante d'Estonie M. le professeur J. Mark; pour le Musée National Estonien M. le directeur F. Linnus; pour le Pen Club Estonien et l'Association des Ecrivains Estoniens M. J. Semper, homme de lettres; pour le théâtre et les arts M. le directeur H. Kompus. Dès le début le bureau de la commission a eu comme président M. le recteur J. Kõpp, comme vice-président M. le professeur A. Piip, comme secrétaire M. le professeur P. Kogerman et comme secrétaire-adjoint (à partir de 1931) M. Fr. Puksoo, directeur de la Bibliothèque Universitaire. Les charges du secrétariat sont remplies par le secrétariat de l'université, tandis que l'information sur la coopération intellectuelle est assurée par le secrétaire-adjoint de la commission à la Bibliothèque Universitaire.

Pendant la durée de son activité la Commission Nationale Estonienne a traité dans ses séances et par l'intermédiaire de ses membres toutes les questions qu'a soulevées la coopération intellectuelle, mais sans doute en première ligne celles dont la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle a pris l'initiative ou qui ont été présentées par son intermédiaire à l'organisme estonien. C'est ainsi qu'elle a fourni des renseignements sur l'Estonie à des institutions scientifiques de l'étranger, touchant la collaboration des instituts universitaires d'archéologie et d'histoire de l'art; avec le Musée Pédagogique et la direction des écoles du Ministère de l'Instruction Publique elle a organisé un Centre National Estonien de Documentation sur l'Education; par le Ministère de l'Instruction Publique elle a pris l'initiative de composer une liste des livres scolaires en usage en Estonie et elle a fourni le „Moniteur du Ministère de l'Instruction Publique“, organe officiel de ce ministère, à la collection des manuels scolaires fondée près la Commission

Internationale de Coopération Intellectuelle; elle a encore participé à l'enquête pour la publication relative à la radio scolaire „La radiodiffusion scolaire — School Broadcasting“; elle a pris part également à l'enquête sur la spécialisation des bibliothèques dans la littérature scientifique pour le „Guide des services nationaux de renseignements, du prêt et des échanges internationaux“; elle a rassemblé des données touchant les bibliothèques populaires qui facilitent aux ouvriers l'emploi de leurs loisirs (pour „Bibliothèques populaires et loisirs ouvriers“) et mis au point les conditions de la préparation professionnelle des bibliothécaires en Estonie, en en faisant rassembler les éléments nécessaires par les organisations compétentes. Elle a collaboré à l'„Index Bibliographicus“, au „Guide International des Archives“, en fournissant des données sur l'Estonie pour la bibliographie nationale; elle a travaillé avec la Commission Internationale des Monuments Historiques en lui fournissant la loi sur la protection des monuments estoniens et le règlement du Ministère de l'Instruction Publique qui en organise en fait la conservation. Dans le domaine artistique elle a eu à fournir à l'Association Française des renseignements sur les œuvres d'art françaises dans les musées estoniens; dans le domaine des arts populaires elle a créé une commission nationale estonienne des arts populaires, qui, sous la direction de M. F. Linnus, directeur du Musée National Estonien, a rassemblé des données pour l'utilisation des arts populaires dans la lutte contre le chômage; le président de la commission nationale mentionnée a fourni aussi des informations sur le recueil des mélodies populaires estoniennes. Il faut encore mentionner les sous-commissions créées par la Commission Nationale Estonienne: 1) sous-commission pour la révision des manuels scolaires sous la direction de M. le professeur P. Tarvel; 2) sous-commission de la musique sous la direction de M. le professeur J. Aavik, directeur du Conservatoire de Tallinn; 3) sous-commission de muséographie, d'archéologie et d'histoire de l'art sous la direction de M. F. Linnus, directeur du Musée National Estonien.

Les aperçus ci-dessus, qui, bien entendu, ne mentionnent que les manifestations les plus importantes de l'activité de la Commission Nationale Estonienne, doivent être encore complétés par plusieurs initiatives qu'a prises la commission et auxquelles elle s'est efforcée de donner une forme pratique. Examinant la question toujours plus importante d'une langue internationale, mais tout particulièrement importante pour les relations culturelles des nations des pays baltiques, la Commission Estonienne a proposé aux Commissions Nationales des pays voisins, Finlande, Lettonie, Lituanie, de prendre ce problème en considération de manière à le porter sur une base plus large. La Commission Nationale Estonienne dans cette question a pris parti pour le français et l'anglais. Comme on sait, ce problème était à l'ordre du jour du premier congrès des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle des Pays Baltiques à Kaunas les 29 et 30 octobre 1935 et pour l'Estonie le rapporteur en était M. le professeur A. Piip.

C'est encore sur l'initiative et par l'action de la Commission Nationale Estonienne que l'Université de Tartu a commencé à publier dix exemplaires des „Acta et Commentationes Universitatis Tartuensis“ sur papier chiffon pour les plus grandes bibliothèques de l'Estonie et de l'étranger. Cette décision est liée au projet de la commission d'après lequel il faudrait changer la loi sur le dépôt légal en Estonie et obliger les imprimeurs à déposer pour chaque livre édité au moins deux exemplaires sur papier chiffon (pour la Bibliothèque de l'Université de Tartu et la Bibliothèque Nationale Estonienne).

La Commission Nationale Estonienne a encore eu à son ordre du jour la question de la création d'une Académie des Sciences estonienne ou d'une fondation scientifique de ce genre; elle a procédé aux travaux préliminaires et a fait plusieurs projets, qui n'ont pas encore pris une forme définitive.

Dans la pensée de propager la coopération intellectuelle internationale et particulièrement de faire connaître l'ac-

tivité de la Commission Nationale Estonienne, celle-ci a chargé l'un de ses membres, M. F. Puksoo, directeur de la Bibliothèque Universitaire, de composer „Les institutions de coopération intellectuelle internationale et leur activité en 1932/33“, brochure de 19 pages en estonien, qui a paru en 1935 dans les publications de l'université et en tirage à part. Elle décrit et caractérise dans le détail l'activité de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle, ainsi qu'en particulier celle de la Commission Estonienne, en sept parties : I. Organisation générale. II. Problèmes généraux et relations internationales. III. Instruction et éducation. IV. Terminologie, Bibliographie. V. Bibliothèques. VI. Littérature, Art. VII. Droit intellectuel.

Si on mentionne enfin que la Commission Nationale Estonienne a pris part par son représentant aux conférences des représentants des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle à Genève en 1929 et 1936 et par ses représentants au Congrès Interbaltique de Coopération Intellectuelle tenu à Kaunas en 1935 sur l'initiative de la Commission Lituanienne, on aura donné un bref aperçu et résumé sur la nature et l'activité de la Commission Estonienne.

Pour finir qu'il nous soit permis de noter que les travaux préliminaires du Congrès des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle des Etats Baltiques qui commence maintenant appartiennent, à notre point de vue, au champ d'activité de la Commission Nationale Estonienne et que celle-ci verrait avec une grande joie, que partagent, bien entendu, les autres Commissions Nationales, que le présent congrès marque un pas décisif sur la voie du resserrement et de l'approfondissement de la coopération intellectuelle entre les états baltiques.

ACTIVITÉ DE LA COMMISSION FINLANDAISE DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE.

Rapport de M. A. LANGFORS, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Helsinki.

La Commission Finlandaise de Coopération Intellectuelle a été constituée à la suite de l'invitation adressée par l'Institut de Coopération Intellectuelle de Paris, peu après sa fondation, à l'Académie des Sciences et Lettres et à la Société des Sciences de Finlande. Déférant à diverses suggestions, elle s'est par la suite complétée, de sorte qu'elle représente aujourd'hui, outre les deux collaborations déjà nommées, l'Académie des Beaux-Arts, l'Union des travailleurs intellectuels, la Société d'instruction populaire et l'Association des professeurs de l'enseignement secondaire. En plus, elle compte actuellement dans son sein un spécialiste des questions pédagogiques, un autre qui connaît particulièrement bien l'organisation des bibliothèques, et elle a comme secrétaire le chef du Bureau de la Société des Nations au Ministère des Affaires Étrangères. Elle réunit donc des compétences aptes à apporter une collaboration efficace à l'œuvre commune.

L'activité de la Commission Finlandaise a consisté essentiellement, mais non pas exclusivement, en ceci qu'elle a fait de son mieux pour donner suite aux diverses enquêtes émanant de la Commission Internationale de Genève et de l'Institut de Coopération Intellectuelle de Paris, enquêtes qui ont déjà donné des résultats. Je me borne à signaler celle qui a trait aux loisirs ouvriers, qui a fait connaître l'extension extraordinaire prise par les théâtres populaires en Finlande, une autre sur la fréquentation des bibliothèques et des écoles du soir, une autre encore sur la musique populaire.

Actuellement elle suit avec un intérêt particulier les progrès qui se font dans la révision des manuels scolaires, sur laquelle un rapport spécial donne des renseignements plus précis. Il est bien entendu qu'étant donné son caractère même et les crédits très restreints dont elle dispose, la Commission Finlandaise n'a pu prendre une part directe et immédiate à l'étude de toutes ces questions. Son rôle s'est borné surtout à faire des suggestions et à correspondre non seulement avec les autorités du pays et les diverses associations nationales qui poursuivent des buts similaires, en particulier l'Union des travailleurs intellectuels et la société Pro Jure Nationum, mais aussi avec les commissions étrangères. Elle s'est fait représenter dernièrement, sur l'invitation de la Commission Internationale, à la réunion de Genève, en juillet 1936, et à la conférence des Commissions de Coopération Intellectuelle de la Finlande, de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie, convoquée par cette dernière à Kaunas en 1935.

Il faut encore ajouter que la Commission Finlandaise a, par la radiodiffusion et par des articles de presse, cherché à faire connaître les buts qu'elle se propose et les résultats déjà acquis.

STATUTS ET ACTIVITÉ DE LA COMMISSION LETTONNE DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE EN 1936.

Rapport de M. E. BLESE, professeur à l'Université de Riga.

1.

Statuts de la Commission Nationale Lettonne de Coopération Intellectuelle.

- 1) La Commission Nationale Lettonne de Coopération Intellectuelle a pour but de favoriser la coopération intellectuelle entre la Lettonie et les autres états membres de la Société des Nations.
- 2) L'activité de la Commission Nationale Lettonne de Coopération Intellectuelle se trouve en relation directe avec la Commission de Coopération Intellectuelle de la Société des Nations et elle est dirigée en conformité avec les directives de cette dernière. Elle:
 - 1) recueille et range les matériaux sur l'activité des établissements d'art et de science de Lettonie ainsi que sur l'état de l'instruction en Lettonie,
 - 2) présente à la Commission de Coopération Intellectuelle de la Société des Nations des rapports périodiques sur la vie intellectuelle en Lettonie,
 - 3) favorise l'échange avec les états étrangers des publications scientifiques, artistiques et des belles-lettres de la Lettonie,
 - 4) encourage l'échange de professeurs, d'autres membres du corps enseignant et d'étudiants,
 - 5) prête son concours aux savants qui étudient à l'étranger afin de leur permettre d'établir des relations nécessaires, favorise des excursions scientifiques, organise des conférences, convoque

des réunions, publie des œuvres scientifiques et des aperçus sur son activité.

- 3) Les statuts de la Commission sont confirmés par le Conseil de l'Université de Lettonie.
- 4) Le fonds de la Commission est constitué par les sommes prévues au budget de l'Etat ainsi que par des subsides et des dons.
- 5) Le siège de la Commission se trouve à l'Université de Lettonie.
- 6) Composition de la Commission: un représentant du Ministère des Affaires Etrangères et un du Ministère de l'Instruction Publique, les recteurs de l'Université, de l'Académie des Arts et du Conservatoire, les directeurs de la Bibliothèque d'Etat, de la Bibliothèque de l'Université et de la Bibliothèque Municipale de Riga, les directeurs des Archives de l'Etat, du Musée d'Art, du Musée Historique, le président de l'Association pour la Société des Nations, le président du Conseil des Etudiants, 3 membres nommés par le Conseil de l'Université, le président de la Société professionnelle des écrivains et des journalistes, le président de la Société des éditeurs de Lettonie.

La Commission a le droit d'inviter des experts aux séances.

R e m a r q u e. Dans le cas où un des représentants est empêché de participer à la séance, il est tenu de se faire remplacer.

- 7) La Commission élit pour la durée d'une année à la simple majorité des voix son président, son vice-président, son secrétaire et son trésorier.
- 8) Les séances de la Commission sont convoquées et dirigées par le président, ou d'accord avec ce dernier, par le vice-président. Les séances ont pleine validité si, sans compter le président, au moins un tiers des membres de la Commission est présent. Les résolutions sont prises à la simple majorité des voix. Si les voix se partagent également, celle du président prévaut.

- 9) La Commission a le droit de constituer des sous-commissions en vue de résoudre des questions spéciales.
- 10) La Commission emploie un cachet portant l'inscription : Latvijas nacionāla intelektuālās kopdarbības komisija (trad. : Commission Nationale Lettonne de Coopération Intellectuelle).
- 11) Pour la réalisation des résolutions la Commission rétribue un personnel technique.
- 12) L'Université de Lettonie est propriétaire des biens de la Commission.

2.

Dans la suite la composition de la Commission Nationale a été complétée par la représentante de la Société des Femmes diplômées des universités.

Composition actuelle de la Commission.

Président: M. L. Adamovičs, professeur a l'Université de Lettonie, ancien ministre de l'Instruction Publique,

Vice-président: M. M. Stumbergs, directeur de la Bibliothèque de l'Etat,

Secrétaire: M. E. Blese, professeur à l'Université,

Trésorier: M. P. Ķīķauka, professeur, directeur de la Bibliothèque Centrale de l'Université.

Membres:

M. E. Arnoldijs, président du Conseil des étudiants,

M. J. Auškāps, professeur, recteur de l'Université,

M. J. Bērziņš, directeur des Archives de l'Etat,

M. J. Druva, rédacteur en chef, président de la Société de la Presse Lettonne,

M. B. Dzenis, directeur du Musée d'Art,

- M. V. Ģinters, directeur du Musée
Historique de l'Etat,
M. P. Jozuus, recteur du Conservatoire,
Mme A. Karkliņš, présidente de la Société
des Femmes diplômées
des universités,
M. J. Kuga, recteur de l'Académie des
Beaux-Arts,
M. K. Kundziņš, professeur à l'Université,
M. P. Kundziņš, professeur, président de
la section des Arts
Populaires,
M. K. Ūzoliņš, directeur du Département
des Ecoles au Ministère
de l'Instruction Publi-
que, président du Centre
national letton de docu-
mentation pédagogique,
M. G. Šaurums, directeur de la Biblio-
thèque Municipale de
Riga,
M. K. Straubergs, professeur à l'Uni-
versité,
M. J. Rapa, directeur, président de la
Société des Editeurs de
Lettonie,
M. J. Tepfers, secrétaire général a. i. du
Ministère des Affaires
Etrangères,
Mme M. Zanders, chef de section au
Ministère des Affaires
Etrangères.

Activité de la Commission.

La Commission Nationale sert de contact entre les diffé-
rents établissements d'art et scientifiques de Lettonie autant
qu'une représentation organisée à l'étranger est nécessaire.

L'activité de la Commission se traduit par l'exécution des enquêtes qui lui sont envoyées par le Centre et qui demandent des informations sur la vie intellectuelle en Lettonie, etc. Les questions que la Commission Nationale n'est pas en mesure de résoudre elle-même, sont soumises au Ministère de l'Instruction Publique, à l'Université et aux autres établissements compétents. Les publications qui parviennent à la Commission sont distribuées à ses membres et envoyées également aux institutions intéressées.

La Commission Nationale entretient des relations plus étroites avec les Commissions Nationales de Lituanie, d'Estonie, de Finlande et de Pologne.

En 1935 le représentant de la Commission Nationale Lettonne M. le professeur E. Blese a pris part à l'assemblée plénière de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle à Genève.

Les 29 et 30 octobre 1935, M. le président L. Adamovičs et M. le secrétaire E. Blese ont participé à la conférence des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle des Etats Baltiques qui a eu lieu à Kaunas. La conférence a adopté plusieurs résolutions visant le resserrement des liens entre les Commissions Nationales de Finlande, d'Estonie, de Lituanie et de Lettonie.

La Commission Nationale Polonaise a accordé des bourses à deux étudiants de Lettonie pour les cours que la commission avait organisés pendant les vacances de 1936 en Pologne. La Commission Nationale Lettonne a fait parvenir à la Commission Nationale de Pologne une série d'ouvrages sur la littérature scientifique concernant la Lettonie et a, en revanche, reçu de la part de la Commission polonaise un envoi pareil.

Pour activer la collaboration dans le domaine scientifique, la Commission Nationale Lettonne a envoyé les dits ouvrages également aux Commissions Nationales de Finlande, d'Estonie et de Lituanie.

La Section des Arts Populaires, créée auprès de la Commission Nationale, a déployé une activité intense. Elle

a pris part à plusieurs congrès internationaux, entre autre son représentant a assisté au Concours international de danses et à la Conférence ethnographique des danses populaires, réunions qui ont eu lieu à Vienne en 1934. Ce délégué a également fait partie du jury de la conférence. La création de la Société des Amis du Musée en plein air est également dûe à l'initiative de la Section. La Section entretient un contact étroit avec la Commission Nationale: son président participe aux séances de la Commission Nationale et lui soumet des comptes-rendus sur l'activité de la Section.

En 1932, un comité pour la révision des manuels scolaires a été organisé sous les auspices de la Commission Nationale. Il se compose de 3 membres, et c'est cet organisme qui en 1933 s'est chargé des fonctions de Centre national letton de documentation pédagogique. La présidence du Centre national letton est assumée par M. K. Ozoliņš, directeur de l'Enseignement secondaire de Lettonie; M. le professeur E. Blese, rédacteur du bulletin du Ministère de l'Instruction Publique, et M. le professeur L. Adamovičs, président de la Commission Nationale Lettonne de Coopération Intellectuelle, y participent en qualité de membres. Tous les trois font partie de la Commission Nationale. Ce Centre exerce une activité intense. Par les soins du Centre, la nouvelle loi sur l'enseignement en Lettonie a été traduite en français et envoyée à l'Institut International de Coopération Intellectuelle. Le Centre a fourni également les renseignements désirés sur diverses questions.

ACTIVITÉ DE LA COMMISSION LITUANIENNE DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE EN 1936.

Rapport de M. A. TRIMAKAS, chef de section au Ministère des
Affaires Etrangères.

Après la première Conférence des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle des Pays Baltiques qui a eu lieu, comme nous nous le rappelons encore très bien, à Kaunas sur l'initiative et grâce aux efforts de la Commission Lituanienne de Coopération Intellectuelle, cette dernière s'est consacrée tout entière à la réalisation des résolutions adoptées par ladite Conférence. Ses premières préoccupations visaient surtout à la formation d'organes compétents susceptibles de l'aider dans son œuvre aussi importante pour notre collaboration intellectuelle entre les pays baltiques qu'intéressante pour la vie culturelle de la Lituanie.

C'est ainsi que la Commission Lituanienne s'est empressée de constituer tout d'abord une sous-commission pour encourager la collaboration des établissements lituaniens d'enseignement supérieur avec les universités et les autres écoles supérieures des pays baltiques. La présidence de cette sous-commission est assumée par le vice-recteur de l'Université Vytautas-le-Grand, M. le prof. P u r e n a s. Le recteur de la même Université, M. le prof. R ö m e r i s, ainsi que la recteur de l'Académie d'Agriculture à Dotnuva, M. le prof. V i l k a i t i s, prennent souvent une part active aux séances de ladite sous-commission.

La sous-commission dont il s'agit s'est mise en premier lieu à élaborer son programme de travail. La tâche principale qu'elle s'est donnée, c'est l'organisation de l'échange des professeurs des établissements lituaniens d'enseignement supérieur avec ceux des établissements analogues d'autres pays baltiques. L'échange en question n'est pas peut-être

une nouveauté, puisque nous avons eu déjà des conférences faites par des professeurs lettons, estoniens ou finnois, mais ils ont été des conférenciers d'occasion. Ils n'avaient pas d'autre prétention que de faire une ou deux conférences au plus sur les questions du jour. Ces mêmes conférenciers s'abstenaient d'aborder des problèmes qui exigeaient plus de travail et beaucoup plus de temps. La manière dont ils exposaient leurs idées devait également être adaptée au public en général, sans entreprendre des études plus approfondies. Ces conférences, certes, ont, à défaut de meilleures, accompli leur rôle d'information dont la valeur est évidente pour notre cause commune.

Aujourd'hui, cependant que notre collaboration intellectuelle s'étend de jour en jour à des domaines toujours plus nombreux et que l'œuvre méthodique, patiente et énergique, encore que trop souvent inconnue, si elle n'est pas méconnue, de la vie intellectuelle de nos pays respectifs produit des résultats de plus en plus importants, c'est bien l'heure de penser à nous mieux informer les uns les autres au moyen d'un échange périodique de professeurs de ce que notre génie national parvient à créer dans le domaine de l'histoire nationale, de la géographie régionale, des langues, de l'ethnographie, de l'archéologie ou d'autres sciences. Cet échange pour être complet devrait être suivi et constant. Les conférenciers invités auraient à faire des cycles entiers de conférences, sans toutefois dépasser la durée d'un certain temps. Les honoraires aussi bien que les frais de voyage de tels conférenciers pourraient être réglés par les établissements qui les envoient. Pour commencer il faudrait que les universités respectives se mettent cette année même ou au début de l'année 1937 en contact direct en vue d'entamer des pourparlers à ce sujet.

A côté de cet échange la même sous-commission a décidé de chercher des moyens matériels pour procéder à l'échange des étudiants entre les mêmes établissements des pays baltiques. Cet échange devrait également s'inspirer du principe de la réciprocité et, une fois entrepris, pourrait

contribuer beaucoup à l'éducation de la nouvelle génération dans l'esprit d'entente et de collaboration baltique.

Pour arriver à la révision des manuels scolaires de géographie et d'histoire, la Commission Lituanienne a constitué un comité composé de professeurs d'histoire (M. le prof. Jonynas et M. Ivinskis) et de géographie (M. Pakštas). Les manuels lituaniens en question sont déjà recueillis et leurs passages à traduire soulignés. Il faut ici même remarquer que les passages concernant les pays baltiques pourraient être dans les manuels scolaires aussi bien lituaniens que lettons, estoniens ou finlandais beaucoup plus nombreux et plus riches en renseignements réciproques.

En ce qui concerne les sciences et les lettres, la Commission est heureuse de constater que l'échange suivi d'ouvrages scientifiques et littéraires entre les établissements lituaniens d'enseignement supérieur et les établissements de même genre d'autres pays baltiques a bien enrichi les bibliothèques universitaires lituaniennes. Il reste à souhaiter que les ouvrages scientifiques ou littéraires publiés hors desdits établissements atteignent en échange les mêmes bibliothèques, comme l'a bien recommandé la conférence de Kaunas.

Quant aux publications bibliographiques en langue étrangère concernant les ouvrages scientifiques parus dans chacun des états baltiques, les „Bibliografijos žinios“ (Informations bibliographiques), édition principale de ce genre en Lituanie, sont disposées à compléter leurs numéros d'un supplément de trois pages, dans lesquelles la rédaction de ce journal voudrait donner en français toutes les informations bibliographiques sur les publications lituaniennes scientifiques plus importantes. Si les publications analogues des autres états baltiques étaient disposées à faire de même, l'information réciproque des éditions bibliographiques pourrait être ainsi coordonnée.

Pour la diffusion de la connaissance des langues baltiques, l'Université de Kaunas a introduit l'enseignement de la langue lettonne. La possibilité d'enseigner à la même

université les langues finnoise et estonienne est également étudiée. Il est à souligner qu'aussitôt que ladite université aura un nombre suffisant d'étudiants désirant faire des études de ces langues, une chaire spéciale leur sera créée.

Dans le domaine des arts, la Commission Lituanienne continue l'étude des possibilités d'établissement d'un contact suivi et plus constant entre les institutions artistiques (musées, instituts et séminaires d'histoire de l'art et d'archéologie, ainsi que des centres de recherches ethnographiques) et des possibilités de coordination des travaux des recherches dans le domaine de l'archéologie et du folklore pour l'information réciproque des résultats acquis, d'établissement des plans des travaux sur des questions communes et d'échange et de collaboration des spécialistes. Elle n'a pas cessé non plus de discuter la coordination des travaux des musées en vue d'établir dans les musées lituaniens des sections des pays baltiques et de procéder à l'échange d'objets pouvant enrichir la matière comparative. Enfin, dans le but d'encourager la diffusion des connaissances sur les arts des états baltiques, les institutions compétentes ont été priées de prêter leur aide à l'organisation d'expositions d'art d'un des pays baltiques dans un autre. A cet effet un comité spécial présidé par M. le prof. G a l a u n è a été formé.

D'autre part l'Union des artistes lituaniens a élaboré un programme détaillé pour coordonner l'organisation des dites expositions d'art dans les pays baltiques. La même union a organisé dans ce but un comité spécial composé de peintres et de sculpteurs. Ce comité aura à prendre soin de la collaboration avec des organisations ou comités respectifs d'autres états baltiques, toujours avec le même but de faciliter la coopération dans le domaine des arts.

Un autre comité, constitué pour la coopération dans le domaine de la musique, a entrepris des études en vue de trouver des moyens pratiques qui puissent contribuer à l'échange de concerts entre les pays baltiques.

Comme les diverses sociétés lituaniennes ayant pour but la collaboration culturelle avec les autres pays sont

devenues très nombreuses et importantes, la Commission a pris l'initiative de les convoquer chaque année en conférences périodiques. Le but de ces conférences est de coordonner l'activité desdites sociétés. Il est d'autre part déjà en vue de fonder un conseil général des sociétés en question. Ce conseil aura à prendre soin de la convocation des conférences annuelles des mêmes sociétés et de continuer l'œuvre de leur activité aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Il convient aussi de souligner que la Commission Lituanienne maintient un contact intime avec la presse pour la mettre au courant de toutes les questions importantes de coopération intellectuelle aussi bien avec les pays baltiques qu'avec les autres états. A chaque moment qu'elle trouve opportun, la Commission fait publier des articles appropriés sur les sujets pouvant intéresser les divers milieux ou institutions ayant à cœur la coopération intellectuelle.

D'autre part, le président de la Commission, M. le prof. Römeris, a fait plusieurs conférences à Paris, Lund, Upsal et Stockholm, conférences qui ont contribué beaucoup à nouer des relations culturelles et intellectuelles avec certaines institutions scientifiques françaises et suédoises.

Pour l'avenir la Commission Lituanienne de Coopération Intellectuelle tient beaucoup à ce que des accords spéciaux soient conclus avec la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie, la Finlande et même la Suède pour faciliter, encourager et coordonner la collaboration intellectuelle desdits pays.

ACTIVITÉ DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE ET CONGRÈS DES COMMISSIONS NATIONALES À PARIS.

Rapport de M. A. P I I P, professeur à l'Université de Tartu.

L'activité de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle s'est particulièrement développée dans les dernières années sous la direction de M. le professeur Gilbert Murray; elle est secondée avec profit par l'Institut International de Coopération Intellectuelle à Paris, que dirige M. Henri Bonnet.

Dans le programme des travaux de la commission pour l'année courante une place prépondérante appartient aux préparatifs du „Mois de Coopération Intellectuelle“, qui aura lieu du 15 juillet au 15 août 1937 à Paris pendant l'Exposition Internationale, en même temps que le deuxième Congrès International des Commissions de Coopération Intellectuelle (le premier s'était tenu en 1929 à Genève).

On pense généralement que dans l'avenir les questions de coopération intellectuelle pourront voir leur importance s'accroître dans la vie internationale, compensant ainsi de quelque manière les difficultés de collaboration politique entre les nations. On est en même temps convaincu qu'une telle coopération intellectuelle aura aussi une grande importance dans l'amélioration des relations politiques des nations, en développant une meilleure compréhension réciproque et en affermissant par là même la paix générale.

En prenant part, comme représentant de la Commission Nationale Estonienne, aux réunions de la Commission Internationale et du Comité Consultatif pour l'enseignement de la S. D. N. en juillet dernier j'ai pu me convaincre du grand travail accompli. Il ne m'est pas possible de m'arrêter sur les

détails de toutes les questions examinées aux conférences de juillet dernier; on en a une idée générale dans les vingt résolutions diverses qui y ont été adoptées et dont le contenu se trouve résumé dans le „Rapport de la Commission sur les travaux de sa dix-huitième session plénière“ (Publications de la SDN, n^o officiel: C. 328. M. 205. 1936. XII). Je voudrais attirer l'attention sur certaine question, essentielle pour nous.

Tout d'abord il faut mentionner que l'heureuse idée de la Commission Nationale Lituanienne de convoquer un Congrès Interbaltique de Coopération Intellectuelle l'année dernière a rencontré une approbation complète, que souligne sa répétition. Cette appréciation n'apparaît pas seulement dans la conférence, mais encore dans le rapport du directeur de l'Institut de Coopération Intellectuelle, qui s'exprime notamment en ces termes: „Une très intéressante initiative est apparue avec la première conférence des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle des Etats baltiques: Estonie, Finlande, Lettonie, Lithuanie. Elle a siégé à Kaunas du 29 au 30 octobre 1935... Plusieurs résolutions ont été votées, prévoyant la formation d'une commission inter-universitaire des Etats baltiques; la création dans chacun de ces pays d'un comité pour la révision des manuels scolaires et, par leur réunion éventuelle, d'un comité interbaltique; des échanges suivis d'ouvrages scientifiques; une collaboration systématique entre les institutions d'art, musées de beaux-arts, instituts d'archéologie et d'histoire de l'art, d'ethnographie et de folklore.“ (Rapport cité, p. 73.)

Parmi les problèmes qui éveillent un intérêt particulier il faut mentionner: la nécessité de la propagande pour la Société des Nations à l'époque actuelle où le nombre de ses ennemis va croissant (résolution n^o 1); à cette fin il a été recommandé de traduire dans les langues locales l'ouvrage récemment paru „La Société des Nations, ses faits, ses moyens, son œuvre“; la révision des manuels scolaires d'enseignement de l'histoire (résolution 7), qui répond en général à la décision de coordination adoptée au congrès de Kaunas et qui pourrait être étendue à la géographie; le chômage des

intellectuels (résolution 5), en liaison avec la circulation des intellectuels et les possibilités de leur trouver du travail dans les pays étrangers; la réforme des écoles secondaires dans le sens d'une meilleure adaptation aux conditions actuelles (résolution 6); conférence des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle à Paris en 1937 (résolution 18).

On a répété la décision adoptée l'année précédente sur cette question, à savoir que la commission devrait faire paraître en traduction dans les grandes langues internationales des travaux littéraires publiés dans des langues moins répandues.

Parmi les autres questions il importe de faire ressortir qu'on a reconnu nécessaires l'acceptation et la ratification de conventions culturelles, comme la Convention internationale pour faciliter la circulation des films de caractère éducatif, et en liaison avec celle-ci la proposition de la Société de radiodiffusion suédoise, alors à l'étude et adoptée à Genève le 23 septembre 1936: Convention concernant l'emploi de la radiodiffusion dans l'intérêt de la paix.

Cette nécessité a été soulignée par le secrétaire de l'Organisation de Coopération Intellectuelle, M. J. D. de Montenach, dans la lettre adressée par lui le 17 novembre 1936 à la Commission Estonienne de Coopération Intellectuelle, où on lit notamment: „Je note les différents points à l'ordre du jour de votre congrès, dont plusieurs présentent un intérêt particulier pour l'Organisation de coopération intellectuelle. Je vous enverrai prochainement un court exposé sur les questions concernant l'enseignement supérieur, la révision des manuels scolaires et l'activité de l'Office international des Musées, qui pourrait vous être utile pour diriger les discussions relatives à ces questions. Je voudrais également vous suggérer de mettre deux autres questions à l'ordre du jour de votre congrès:

1. La participation des Commissions Baltiques à la Conférence générale des Commissions Nationales en juillet 1937 à Paris.

2. La ratification de la Convention douanière pour faciliter la circulation des films éducatifs, ainsi que la ratification de la Convention pour l'emploi de la radiodiffusion dans l'intérêt de la paix."

Quant au congrès des Commissions Nationales en 1937, il a été reconnu nécessaire et la participation, si possible, de nombreux membres des Commissions Nationales très recommandable, de manière à donner la possibilité aux guides intellectuels de tous les pays d'entrer en contact avec leurs collègues des autres pays. On espère des gouvernements des facilités de voyage.

L'ordre du jour du congrès n'est pas définitivement fixé, mais comme points principaux on a cependant prévu les questions suivantes:

1. L'activité de l'Organisation de Coopération Intellectuelle (travaux du Comité des Lettres et des Arts, du Comité pour l'enseignement de la S. D. N., de l'Office international des Musées; questions d'éducation, de cinématographe, de radiodiffusion; bibliothèques et archives, littérature).

2. L'organisation et l'activité des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle (leur composition et fonctionnement, leur secrétariat et ressources; leur rôle comme agents de la vie intellectuelle de leur pays; les relations des commissions entre elles; les rapports des personnalités siégeant dans les commissions et comités relevant de l'Organisation internationale avec les Commissions Nationales de leurs pays respectifs).

3. La diffusion des publications de l'Organisation de Coopération Intellectuelle et des Commissions Nationales.

Il serait souhaitable que le Congrès Interbaltique de Coopération Intellectuelle s'intéressât à la conférence internationale et, dans le cadre régional, préparât les questions qui y seront discutées, afin d'aboutir à des conclusions qui pourraient être soumises à Paris.

Tel est en résumé le travail effectué à la conférence de juillet.

Il a trouvé l'approbation générale aussi bien de la part du Conseil que de la part de l'Assemblée de la Société des Nations, où l'attention de tous les états a été attirée notamment sur la révision des manuels d'histoire et sur la situation des chômeurs intellectuels.

En conclusion de tout ce qui précède il faudrait que nos comités nationaux décident d'établir des contacts plus étroits aussi bien avec la Commission Internationale qu'avec les autres Commissions Nationales pour l'élaboration d'une coopération intellectuelle générale, qui constitue un fondement efficace pour la paix et le développement de l'amitié internationale.

SUR LE CHOIX D'UNE LANGUE INTERNATIONALE POUR LES PAYS BALTIQUES.

Rapport de M. A. SAARESTE, professeur à l'Université de Tartu.

Le problème d'une langue internationale a été, dans les dernières décades, vivement discuté en Europe, en vue du rapprochement des diverses nations; mais cette question s'est posée pour les petits pays avec plus d'acuité que pour les autres. Des raisons pratiques lui ont donné une actualité particulière dans un groupe d'états de l'Europe septentrionale, désireux de collaboration intellectuelle étroite, à savoir les états baltiques, Estonie, Finlande, Lettonie et Lituanie, aussi bien dans leurs rapports réciproques que dans leurs relations avec leurs plus proches voisins de l'ouest, de l'est et du sud-est.

Quelle langue répondrait le mieux à ce besoin?

Mises à part pour des raisons pratiques, bien compréhensibles, une langue morte comme le latin et des langues artificielles comme l'espéranto et l'occidental, les états intéressés ne peuvent prendre en considération pour le choix d'une langue internationale que quatre langues: le français, l'anglais, l'allemand et le russe.

Pour choisir entre elles il faut tenir compte des principes suivants:

1) La langue choisie devra être agréée par les quatre pays baltiques ou la majorité d'entre eux et les satisfaire du point de vue culturel, historique et politique pur. Compte tenu de cette condition préliminaire, il faut écarter les langues de deux grands voisins de ces quatre états, l'allemand et le russe, qui du reste ne sont pas langues de la Société des Nations.

2) Il faudra donc choisir une langue, qui jouisse d'une

diffusion et d'une importance internationales depuis longtemps et aujourd'hui encore, qui soit le moyen d'expression d'une culture universelle, une langue grâce à laquelle le citoyen cultivé des pays baltiques puisse se tirer d'affaire ailleurs que chez lui en Europe, qui soit employée dans les congrès scientifiques, littéraires et techniques, dans le trafic international (tourisme, postes), et dans laquelle soient publiés les meilleurs ouvrages scientifiques, littéraires et techniques. Prise de ce point de vue, la question ne peut se poser que pour le français et l'anglais, langues de la Société des Nations.

Pour fixer notre choix entre ces deux langues, jetons un coup d'œil sur leur diffusion dans les pays baltiques, chez nos plus proches voisins et en Europe dans un rayon plus vaste.

Actuellement dans l'enseignement secondaire estonien la première langue étrangère est l'anglais; le français se trouve à la troisième place: certains signes permettent pourtant de croire qu'il passera à la seconde. Des raisons de tradition culturelle font pourtant que la connaissance de ces deux langues en Estonie est sensiblement égale dans les classes cultivées. En Lettonie la situation est assez analogue. En Lituanie depuis cette année la première langue étrangère dans l'enseignement secondaire est le français; l'anglais est à la seconde place, concurremment avec l'allemand. Ici encore le français est répandu parmi les intellectuels et nombreux sont les Lituaniens ayant fait leurs études supérieures dans des pays de langue française. En Finlande dans l'enseignement secondaire français et anglais se trouvent à la même place, avec un léger avantage peut-être pour le français, quoique dans la pratique l'avantage semble être à l'anglais. Pour les milieux intellectuels on peut faire la même remarque qu'à propos des pays baltiques proprement dits (de même pour toute la Scandinavie).

En résumé on peut constater que dans ces quatre pays qui ont suivi une politique différente en matière d'enseignement des langues vivantes, la connaissance des deux langues

envisagées ici semble être sensiblement égale, surtout dans les classes supérieures.

A l'est et au sud-est nous avons comme voisins deux pays slaves, de grande superficie et dont la population croît rapidement: en Pologne le français garde sa position traditionnelle et distance très nettement l'anglais. C'était la place qu'il avait dans l'ancienne Russie et qu'il a perdue il y a vingt ans; mais bien des indices laisseraient croire que la Russie nouvelle, pour des raisons politiques, va renouer avec l'ancienne tradition.

Dans les pays scandinaves la situation des deux langues n'est pas homogène; en Suède le français n'est guère distancé par l'anglais, au lieu que l'avance de l'anglais est assez nette au Danemark et en Norvège (dans ce dernier pays il est question de modifier cet état de choses).

Qu'une brève remarque soit permise ici: la coopération intellectuelle internationale intéresse au premier chef les milieux universitaires des diverses nations; et dans des pays comme le Danemark, la Suède et la Finlande, où les études romanes brillent d'un éclat particulier, cela ne peut qu'avoir son écho dans les études supérieures tout entières.

Dans un rayon européen plus vaste la connaissance du français est la plus répandue dans le bassin de la Méditerranée (et en Grande-Bretagne également), tandis qu'en Europe centrale les deux langues se trouvent à peu près au même rang.

Pour résoudre le problème posé ici il faut encore examiner dans quelle mesure français et anglais sont utilisés par les diverses spécialités. Le français l'emporte dans les domaines de la politique et de la diplomatie, dans les travaux de la Société des Nations, dans les congrès scientifiques et littéraires (50 à 95 % des exposés ou interventions) et il est la langue de l'Union Postale Universelle. Le français est particulièrement important pour les sciences historiques (préhistoire, histoire générale, histoire moderne, histoire littéraire, histoire de l'art), la littérature comparée, la linguistique, la philosophie, ainsi que dans les

sciences juridiques, en sociologie, en médecine, en chimie, dans la littérature militaire. L'anglais en revanche l'emporte dans les domaines commerciaux, dans les sciences physiques et naturelles, en agronomie, tandis que les deux langues semblent avoir la même place dans la géographie, l'ethnologie, l'anthropologie, l'économie politique et dans les domaines de la technique pure.

On voit donc que ces deux grandes langues mondiales concurrentes correspondent à deux aspects différents, mais également importants, de la civilisation moderne: a) le français tend à être l'interprète de ce qui dans notre civilisation procède de l'Antiquité et de ce qui est le plus pénétré d'esprit c o n t i n e n t a l; il est le véhicule d'une des cultures nationales les plus universelles et les plus actives; b) l'anglais représente un côté plus pratique de la civilisation, le commerce, l'industrie, la technique, étant en même temps l'organe d'un des états les plus puissants et les plus actifs.

A considérer les domaines de diffusion de ces deux langues mondiales, leur importance égale dans notre civilisation moderne, leur caractère c o m p l é m e n t a i r e, la nécessité de leur équilibre et la situation de fait dans l'Europe actuelle, on ne peut conclure à recommander d'une manière exclusive l'emploi de l'une ou l'autre pour la coopération intellectuelle interbaltique. La connaissance plus ou moins grande de ces deux langues est indispensable aux classes cultivées des pays baltiques, l'une ou l'autre pouvant l'emporter d'après chaque spécialité: ainsi il serait naturel que dans les domaines intellectuels purs on connût le français a c t i v e m e n t et l'anglais p a s s i v e m e n t, et vice-versa dans les domaines plus pratiques.

Aussi, nous basant sur tout ce qui précède, arrivons-nous à la conclusion suivante que nous proposerions comme résolution au Congrès:

Comme langues de culture véhiculaires entre les Etats Baltiques, aussi bien dans leurs rapports réciproques que dans leurs rapports avec leurs plus proches voisins il faut admettre deux langues, le français et l'anglais, la première

de préférence pour les relations intellectuelles pures (sciences, littérature, art, politique), la seconde pour les domaines de la vie pratique (commerce, industrie). Cette décision a comme corollaire l'enseignement de ces langues dans les pays intéressés, l'une ou l'autre occupant la première place selon le type d'établissement scolaire.

Mais dans le cas où le Congrès n'admettrait pas la nécessité de deux langues et ne voudrait opter que pour une seule, tout ce que nous avons dit plus haut nous amènerait à recommander le choix du français, langue des pays où résident la Société des Nations et ses principaux organismes, en particulier l'Institut International de Coopération Intellectuelle.

COOPÉRATION DES UNIVERSITÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES PAYS BALTIQUES.

Rapport de M. L. P U U S E P P, professeur à l'Université de Tartu.

Les Universités de la Lituanie, de la Lettonie et de l'Estonie, en dépit de leur proche voisinage et des communications commodes et rapides sont encore tellement séparées que le travail scientifique de chacune de ces universités reste presque complètement inconnu aux deux autres.

Cependant ce n'est qu'en unifiant le travail scientifique et pédagogique qu'on peut obtenir les meilleurs résultats, car l'unification du travail pédagogique dans les écoles supérieures est utile, non seulement pour le travail lui-même, mais elle sert aussi à élargir l'horizon intellectuel des étudiants et améliore les conditions du travail.

Je suppose que chacun de nous comprend que „la force est dans l'union“. Mais comment obtenir cette union? Comment la réaliser? C'est là une question où se rencontrent les intérêts différents, économiques et politiques. Mais il n'en est ainsi qu'en apparence, car en réalité ces obstacles n'existent pas et la politique peut même être utile, car elle facilite la connaissance mutuelle et au point de vue économique elle peut diminuer les dépenses que supportent à présent les institutions supérieures scientifiques et pédagogiques, en tâchant d'avoir dans chaque pays leur propre organisme dont l'organisation coûte beaucoup d'argent, cependant que ce ne sont que peu de personnes qui en profitent. Ne pourrait-on pas organiser de pareilles institutions coûteuses dans un des pays seulement, mais pour une spécialité particulière dans chacun, à condition que les portes en soient ouvertes à chaque aspirant des pays voisins? ces insti-

tutions pourraient servir aux besoins des divers pays, et les dépenses en seraient considérablement réduites. A présent nous avons dans chaque pays des institutions du même type, on pourrait dire, des doubles. Or le travail dans une pareille institution serait plus intense, car le nombre des personnes y travaillant augmenterait.

Il est certainement impossible de réaliser ce projet actuellement, car il faut d'abord coordonner le travail scientifique et culturel commun.

Avant tout il faut unifier nos universités dans leur travail scientifique et pédagogique.

Il faut autant que possible coordonner les programmes d'études dans les Facultés de nos Universités.

La solution de ce problème pourrait être la suivante: tous les deux ans on organiserait des réunions des Facultés des trois Universités tour à tour dans chacune des villes universitaires. Ces réunions discuteraient les programmes et les mesures nouvelles prises par telle ou telle Faculté. On discuterait aussi les méthodes d'enseignement et les membres des Facultés des autres Universités étudieraient sur place les laboratoires, les cliniques et les autres institutions scientifiques. Tous les membres des Facultés devraient prendre part à ces réunions, et non pas seulement quelques représentants. La présence à ces réunions serait obligatoire.

Si on considère qu'une Faculté comprend 20 à 25 chaires, un nombre de 60 à 75 membres n'est pas excessif, cependant qu'une rencontre personnelle des spécialistes peut être très utile. Les états devraient soutenir ce projet, car il présente une possibilité de progrès scientifique dans nos pays.

On procéderait à un échange de professeurs qui, selon la décision des Facultés, seraient envoyés de part et d'autre. On inviterait des spécialistes pour la même branche d'études; ils dirigeraient pendant un certain temps des cours et des travaux pratiques dans leur spécialité.

Pour les étudiants qui ne peuvent étudier que dans une seule Université, il est très utile de connaître les autres mé-

thodes d'enseignement, parfois avec des autres points de vue, et cela n'est possible que dans le cas où le sujet est enseigné par un autre professeur. Chaque professeur a sa propre individualité, sa manière de traiter et d'enseigner son sujet, et tout cela peut avoir une très bonne influence sur les étudiants. D'un autre côté, le professeur lui-même, en exposant son sujet devant un auditoire qui lui est étranger, commencerait à examiner sa méthode d'enseignement d'un point de vue plus critique et à exposer les problèmes avec plus de plénitude, et ceci aurait, sans doute, une bonne influence sur son travail pédagogique. Ensuite il faudrait obtenir un contact plus étroit entre les laboratoires, les cliniques et les institutions pour l'échange des matériaux, des instruments et des livres.

Il faudrait établir un tel contact que tous les instruments d'études qu'on trouve dans un laboratoire, mais qui manquent dans un autre, puissent être temporairement prêtés.

Un tel contact donnerait la possibilité d'exécuter quelquefois plus économiquement et sans grands efforts des travaux scientifiques qui ont une grande valeur. Comme exemple je peux citer le fait que certaines cliniques neurologiques (Bruxelles, Ferrare) se sont adressées à nous pour obtenir des préparations du système nerveux, Genève — pour avoir de l'hypophyse etc. Pourquoi un contact pareil est-il possible entre des institutions si éloignées, mais n'existe-t-il pas entre nos pays voisins?

Sans aucun doute la distribution des objets d'études dans nos pays dont la population n'est pas grande, est telle, qu'il y en a trop peu dans chaque pays séparément, mais que si on prend ceux que possèdent les trois pays ensemble, il y en aura plus qu'assez pour le travail scientifique.

Auprès des chaires qui ont des assistants il faudrait créer des postes d'assistants payés basés sur le principe de la réciprocité, de manière que la chaire de chimie par exemple ait trois assistants, un dans chacune des trois Universités. De cette manière trois jeunes chimistes pourraient

travailler chacun sous la direction d'un professeur étranger. Des postes pareils pourraient être créés aussi dans les cliniques. Ajoutons que ces postes devraient être transitoires, c'est-à-dire une année auprès de deux laboratoires et de deux cliniques, l'année suivante au lieu de ces personnes on en envoie d'autres qui travaillent dans les laboratoires auprès d'une autre chaire et dans d'autres cliniques. Un travail pareil dans les Universités servirait sans doute à former un lien plus fort entre les jeunes savants ainsi qu'entre leurs futurs travaux scientifiques. Les dépenses ne seraient pas grandes, mais les avantages seraient considérables. Le jeune savant non seulement se familiariserait avec le travail au laboratoire ou à la clinique, mais il deviendrait membre d'une famille scientifique et il connaîtrait mieux les mœurs du pays.

Enfin les laboratoires, les Instituts et les cliniques devraient être ouverts à tous ceux qui veulent travailler pour se perfectionner et il ne devrait y exister aucun obstacle formel, pourvu que la personne chargée de cette institution trouve que les matériaux et les dimensions de l'institution le permettent.

Enfin il faudrait aussi rendre plus facile aux étudiants la possibilité de passer d'une Université à une autre, selon leur désir personnel, tout en prenant en considération le nombre de places vacantes, et leur donner le droit de travailler dans leur spécialité dans le pays dont il sont citoyens, n'exigeant d'eux que la connaissance de la langue du pays.

Projets de résolutions.

Me basant sur les considérations que je viens d'exposer je soumetts à votre attention les résolutions suivantes:

1) Organiser des réunions périodiques de professeurs et de maîtres de conférences tous les deux ans pour mieux se connaître mutuellement et pour discuter les programmes et l'activité de la Faculté.

2) Chaque année faire un échange de professeurs de différentes spécialités selon le choix des Facultés.

3) Coordonner les programmes des Facultés des Universités afin qu'il n'y ait pas de différences trop grandes.

4) Organiser un libre échange d'instruments scientifiques et pédagogiques, de matériaux spéciaux et d'autres objets de caractère scientifique.

5) Coordonner l'organisation des instituts scientifiques de manière qu'il n'y ait pas d'instituts parallèles coûteux ayant le même but, mais qu'il n'y ait qu'un seul institut pour les trois pays.

6) Il faut avoir des places d'assistants payés auprès des instituts, des laboratoires et des cliniques qui puissent être occupées selon le principe de réciprocité et d'échange par des jeunes savants de chacun de nos pays. Au commencement qu'on crée quatre places pareilles qui soient transitoires, chaque année auprès d'une autre chaire.

7) Toutes les institutions de l'université doivent être accessibles aux savants des pays voisins, pourvu que les dimensions de l'institution et le nombre des étudiants le permettent.

8) Il faut rendre plus facile aux étudiants la possibilité de passer d'une Université à une autre, reconnaître également les diplômes, n'exigeant qu'un examen supplémentaire pour la langue du pays pour avoir le droit de pratiquer, à condition naturellement que l'on soit citoyen du pays où on a l'intention de travailler.

RÉVISION DES MANUELS SCOLAIRES.

Rapport de M. L. ADAMOVIČS, professeur à l'Université de Riga.

Il me semble que l'importance de la révision des manuels scolaires ainsi que les principes de son règlement sont suffisamment mis à jour dans la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle près la Société des Nations de même que dans les réunions de la Commission Internationale d'Histoire et dans les conférences internationales des historiens. Et tout ce qui en général a été reconnu utile, est de même important et utile pour les états baltiques. Mais bien que la théorie soit claire, le côté pratique n'est pas facile à réaliser.

Et c'est de cela que j'ai l'intention de parler.

Les organisations réunies des instituteurs des états baltiques ont commencé il y a quelque temps à échanger des informations sur les manuels scolaires, mais pour le moment les relations internationales des instituteurs sont interrompues. L'entente politique entre l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie ainsi que les conventions scolaires faisaient croire que les établissements officiels d'Etat, c. à. d. les ministères de l'Instruction Publique donneraient une impulsion à la révision des manuels scolaires. Toutefois j'ai des raisons de croire que les ministères ne voudront pas s'occuper de cette question. Il n'y a pas longtemps j'ai eu un entretien avec un haut fonctionnaire du Ministère de l'Instruction Publique de Lettonie et il m'a dit: „Qu'ils, c. à. d. nos voisins, écrivent dans leurs manuels ce qu'ils désirent, et nous écrivons ce que nous voudrions“.

Mais la volonté d'écrire dans les manuels scolaires sur l'histoire et la vie de l'Etat voisin et de son peuple se base sur certains principes. Les exigences de la vérité d'une

part et d'autre part le désir de maintenir des liens amicaux entre les peuples sont les principes indispensables aux auteurs des manuels scolaires. L'un et l'autre sont aussi importants à la coopération intellectuelle des états baltiques. La vérité mise à nu par les études scientifiques les plus récentes n'atteint pas si facilement l'Etat voisin pour qu'elle puisse être introduite dans les manuels scolaires de l'autre pays sans intermédiaire. L'exclusivisme et les malentendus dans les affirmations particulières et les descriptions concernant l'Etat voisin et la vie de son peuple sont à élucider dans les entretiens personnels. C'est pourquoi j'exprime le désir qu'on garde en vigueur la décision que les Commissions de Coopération Intellectuelle en Finlande, Estonie, Lettonie et Lituanie se chargent de se donner des informations sur ce qui se trouve dans les manuels scolaires concernant les autres états baltiques. Pour prouver notre bonne volonté j'ai fait traduire en français les extraits nécessaires du manuel „L'Histoire de Lettonie“, par A. Grīns, employé dans les écoles élémentaires lettonnes et recommandé et reconnu utile par le Ministère de l'Instruction Publique de Lettonie. Ce livre est un manuel modèle de la nouvelle Lettonie. Les renseignements sur l'Estonie et la Lituanie y sont assez nombreux, tandis que sur la Finlande on n'en trouve point. Je me permets de mettre ces extraits à la disposition de mes collègues estoniens et lituaniens.

Les deux autres manuels de l'histoire de Lettonie qui sont employés à présent chez nous (ceux de P. Dreimanis et F. Zālītis) traitent les passages relatifs à l'histoire lituanienne et estonienne de la même manière.

En ce qui concerne les manuels de l'histoire générale des écoles élémentaires lettonnes, on y parle de la situation, dans laquelle la Finlande, la Lituanie et l'Estonie se sont séparées de la Russie, on y signale leurs luttes pour l'indépendance, les situations politiques et économiques similaires et leur appui mutuel y sont mentionnés en termes généraux. Le projet de coopération des

Etats Baltiques (1920), l'alliance de la Lettonie et de l'Estonie (1923) et l'entente signée par la Lettonie, l'Estonie et la Lituanie (1934) y sont également mentionnés. Les données des deux auteurs — P. Dreimanis et F. Zālītis — se ressemblent beaucoup sous ce rapport. L'un d'eux, P. Dreimanis, parle des visites échangées par les chefs d'Etat de Lettonie, de Lituanie, de Finlande et d'Estonie. Il mentionne ensuite le fait que la Finlande a été parmi les états qui ont été les premiers à reconnaître la Lettonie *de jure*. Dans ces deux livres on trouve encore un chapitre sur l'histoire de la Lituanie médiévale.

Ce sont toutes les informations concernant les manuels scolaires d'histoire employés dans les écoles élémentaires lettonnes.

Dans mon manuel de l'histoire de l'église on trouve quelques lignes sur l'église luthérienne en Finlande.

En terminant ce court rapport je voudrais ajouter qu'actuellement on ne peut employer dans les écoles de Lettonie que des manuels approuvés par le Ministère de l'Instruction Publique.

RÉVISION DES MANUELS SCOLAIRES.

Rapport de M. I. JONYNAS, professeur à l'Université de Kaunas.

La révision des manuels scolaires figure depuis plusieurs années comme un des points les plus essentiels de chaque congrès de collaboration intellectuelle internationale. Néanmoins, le vrai sens de cette question n'est pas devenu plus clair. Chacun conçoit différemment l'idée de la révision des manuels. Les uns voudraient propager par les manuels les hautes idées contenues dans le préambule du Pacte de la Société des Nations, c'est-à-dire, l'idée de la solidarité et de la fraternité entre les peuples, les autres désirent éviter une description des faits historiques susceptibles de surexciter le sentiment national et la haine des voisins considérés comme ennemis séculaires de leur propre pays, d'autres encore tendent à effacer la notion de revanche. Ce sont les idées qu'on peut trouver le plus souvent dans les discours et les écrits des représentants de grandes nations européennes.

Mais on peut envisager la même question d'un autre point de vue. Les manuels d'histoire et de géographie générale, d'avant la guerre et même ceux d'après la guerre ne sont consacrés qu'à l'histoire et à la géographie des grandes nations d'Europe centrale et occidentale en laissant de côté, souvent même sans mention, les autres pays non seulement extra-européens, mais même européens. La vieille génération des pays baltiques qui avait étudié dans les écoles russes et avait des manuels russes le sait par expérience. On n'y trouvait presque jamais même de notions sommaires de l'histoire de Suède, de Norvège et de Danemark. Le même phénomène apparaît autant que je sache dans les manuels français et allemands.

Après la constitution de nouvelles nations sur les débris de l'ancien Empire russe les auteurs des manuels

nationaux ont suivi, semble-t-il, la même méthode. On était obligé de les écrire à la hâte et on n'avait presque pas de matériel pour compléter la lacune criante.

Dans les manuels d'histoire nationale on n'a pas pu éviter de traiter quelquefois l'histoire des pays limitrophes ou voisins. Dans ce dernier cas on n'a pas souvent montré une connaissance suffisante même des faits les plus saillants ou bien on les a interprétés d'une manière fautive. Je voudrais citer un exemple. Dans les manuels lettons l'histoire de la Lituanie est confondue avec celle de la Pologne et la Lituanie est souvent appelée Pologne. Ces faits choquants ont obligé les associations professionnelles des maîtres d'écoles primaires à prendre l'initiative de les rectifier. Ainsi les associations se sont entendues pour envoyer à leurs collègues la traduction des noms de lieux se rapportant à l'histoire du pays respectif avec la prière de les corriger. Les maîtres, ayant reçu les textes en question se sont adressés aux professeurs d'histoire à l'université qui les ont aidés dans leur travail. De cette manière on a obtenu un heureux commencement. Mais malheureusement cette tentative ne suffit pas : premièrement, les associations de maîtres d'écoles nationales n'embrassent pas tout le corps enseignant (j'ai en vue la Lituanie), deuxièmement, le travail obtenu était un effort privé sans aucune obligation pour le Ministère de l'Instruction Publique, troisièmement, c'était un travail sporadique sans continuation. Il est indispensable de généraliser l'initiative des maîtres d'écoles et de créer des organes permanents susceptibles d'apporter les corrections indispensables. C'est dans cet ordre d'idées que la Commission Lituanienne a créé dans son sein une Commission permanente, composée de deux professeurs d'histoire et d'un professeur de géographie à l'université, chargée de venir en aide aux personnes ayant besoin de leurs avis ou de leurs conseils. La Commission Lituanienne comprend bien que ce premier pas est loin de suffire. La commission des spécialistes en question peut donner son avis sur les manuels déjà imprimés ; ses indications ne peuvent donc se rappor-

ter qu'au cas où ces manuels seraient réimprimés. De plus, les avis de la commission sont facultatifs. Pour obvier à ces inconvénients, il faudrait que l'activité de la Commission fût reconnue indispensable par le Ministère de l'Instruction Publique. Chaque manuel devrait, avant d'être adopté par le Ministère de l'Instruction Publique, avoir été présenté à la Commission des spécialistes pour obtenir son approbation. La Commission devrait avoir la possibilité soit de juger elle-même, soit de se rapporter à la Commission analogue du pays ou des pays voisins pour obtenir son avis sur les passages ayant trait à l'histoire de ce pays. Certes, cette méthode d'agir n'est pas parfaite, néanmoins elle serait en mesure d'atténuer beaucoup les défauts existants.

Il y a une autre question, peut-être beaucoup plus importante: il est indispensable que les pays baltiques se connaissent mieux. J'ai en vue non seulement les pays détachés de l'ancien empire russe, mais également les pays au delà de la Mer Baltique. J'ose penser que la Suède, la Norvège et le Danemark ne devraient pas rester étrangers à cette idée. Les pays riverains de la Mer Baltique ont eu des liens multiples dans les temps préhistoriques, ont vécu une vie politique commune à certaines époques historiques (par exemple, la Suède et la Finlande, la Suède et l'Estonie, la Suède et la Lettonie, le Danemark et l'Estonie), ou ont exercé les uns sur les autres une influence considérable économique et politique (la Suède et la Lituanie). Les pays scandinaves forment à notre époque des états, j'ose dire, modèles, où la liberté et la démocratie sont en pleine concorde et où le développement économique est à même de donner le plus de bien-être et d'équité à la classe laborieuse. Ces états sont étrangers aux visées impérialistes et sont des pionniers de la défense de l'indépendance des petites nations.

Il est donc indispensable aux pays baltiques de connaître l'état actuel et le développement dans le passé des institutions politiques et sociales de ces pays. D'autre part, les pays baltiques doivent connaître de plus près la formation et le développement de leur conscience nationale respective,

la lutte pour l'indépendance politique et l'état actuel de leurs institutions politiques et sociales.

Je suis persuadé que les manuels actuels de géographie et d'histoire sont loin de satisfaire à ces besoins. Il est donc indispensable de réviser et de réformer non seulement les manuels scolaires, mais également les programmes d'enseignement. Les Commissions Nationales doivent prendre l'initiative entre leurs mains et influencer les autorités respectives dans ce sens. Il ne serait peut-être pas sans intérêt de convoquer des conférences de professeurs d'histoire et de géographie des pays scandinaves et baltiques pour discuter de plus près ces questions, si les principes énoncés peuvent être adoptés par la conférence actuelle. Le rapprochement des pays scandinaves et baltiques doit, à mon avis, viser à cet idéal politique — la formation d'une famille d'états entourant la Mer Baltique qui constituerait un noyau d'états démocratiques, nationaux, pacifistes, stables, avancés et étrangers à toute idée impérialiste.

RÉVISION DES MANUELS SCOLAIRES.

Rapport de M. A. LÅNGFORS, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Helsinki.

J'ai cru utile de signaler, dans mon rapport présenté à la conférence de Kaunas, en 1935, le travail accompli, en vue de la révision des manuels scolaires utilisés en Finlande et dans les trois pays scandinaves, Suède, Norvège et Danemark. Ce travail, dont j'ai dès lors relaté les prolégomènes, et qui a été poursuivi notamment grâce à l'activité développée par la Société „Norden“, vient de réaliser un nouveau progrès: les critiques formulées par les comités des pays intéressés ont été réunies en un gros volume qui vient de paraître. Les livres examinés sont au nombre de 137, formant environ 160 tomes, qui se répartissent entre les quatre pays avec une moyenne d'environ 35 par pays, auxquels s'ajoutent quatre livres islandais. Dans chaque pays, un comité national composé d'historiens a examiné les livres parus dans les autres pays. Le grand nombre de manuels s'explique par le fait que dans tous ces pays le droit de publier un manuel scolaire est à peu près illimité, l'emploi dans l'enseignement du livre en question étant cependant soumis à l'approbation des autorités scolaires.

A côté des comités nationaux, il existe un comité nordique mixte.

Les erreurs constatées par le comité finlandais dans les manuels des pays voisins sont relativement insignifiantes. L'exposé des livres suédois, norvégiens et danois, respectivement, a, en revanche, suscité de nombreuses critiques dans les deux autres pays scandinaves. Le volume qui vient de paraître est une sorte de synthèse de l'histoire commune des pays voisins.

Le travail accompli en vue de l'unification des exposés des manuels scolaires des pays du nord a été relativement aisé, du fait qu'ils sont le plus souvent rédigés dans des langues dont la connaissance est assez répandue dans tous les pays en question. Il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de procéder à une révision similaire en Estonie, Finlande, Lettonie et Lituanie. Il faudra d'abord traduire les passages à examiner, ce qui exigera des crédits spéciaux. Le gouvernement finlandais, qui s'intéresse, comme il est naturel, à ce que tous les exposés concernant la Finlande qui paraissent à l'étranger soient aussi corrects que possible, a déjà pris deux mesures à cet effet: il a fait rédiger un précis d'histoire de Finlande susceptible de servir de base à ceux qui auront à traiter cette matière, et il a demandé, par l'entremise de ses représentants diplomatiques qu'on lui envoie, à fin d'examen, les livres scolaires utilisés dans les pays respectifs. Cette dernière mesure n'a pas encore donné les résultats espérés.

Les premières mesures à prendre par les pays réunis à la conférence de Tartu seraient donc, il me semble, de chercher à activer l'échange des livres scolaires à examiner et de signaler la nécessité d'accorder les crédits indispensables pour la mise sur pied de la révision envisagée. Pour gagner du temps, il serait sans doute utile que chaque pays, en envoyant ses manuels scolaires, y joignît, dans la mesure du possible, la traduction, dans une des grandes langues ou dans celle du pays destinataire, des passages qui entrent en considération.

RÉVISION DES MANUELS SCOLAIRES.

Rapport de M. P. T A R V E L, professeur à l'Université de Tartu.

L'enseignement de l'histoire dans les écoles de la république estonienne s'est généralement effectué, dès le début, sur la base des principes, dont la fixation a été approuvée par la Société des Nations en 1935 et qui ont été communiqués par le secrétariat de la ligue en une déclaration faite en mars 1936 aux différents états. Le gouvernement estonien a fait savoir au secrétariat de la Société des Nations que les institutions estoniennes intéressées admettent les points de vue de la déclaration et que les manuels d'histoire en usage dans les écoles estoniennes sont composés généralement sur la base de ces principes.

La nation estonienne jusqu'à son retour à l'indépendance n'a pas joué de rôle politique indépendant, digne de remarque. C'est pourquoi il n'a pas été difficile de traiter dans les manuels estoniens l'histoire générale dans un esprit d'objectivité scientifique et de solidarité internationale. Ces manuels sont généralement composés d'une manière sobre et concrète et ils ne contiennent guère d'éléments qui puissent être interprétés comme malveillants à l'égard d'autres nations et pénétrés de chauvinisme inadmissible. Mais il est bien possible que dans ces manuels l'histoire des pays voisins soit traitée, faute d'informations scientifiques suffisantes, dans une certaine mesure d'une manière superficielle et qu'on n'y tienne pas compte, dans une mesure satisfaisante, des tout derniers résultats des recherches des Finnois, des Lettons, des Lituaniens, des Suédois, etc. En raison de la différence profonde des langues de ces pays il a été difficile aux auteurs de manuels scolaires d'établir le contact nécessaire avec les recherches historiques et archéo-

logiques qui justement dans les derniers temps sont poursuivies avec une activité particulière dans les pays voisins.

Pour parer à cette lacune dans l'avenir il faudrait reconnaître comme recommandable que les pays intéressés fassent connaissance les uns avec les autres dans des congrès communs, à l'aide d'articles et d'aperçus publiés dans des revues appropriées paraissant périodiquement et contenant les résultats de leurs recherches scientifiques. On a commencé à organiser par exemple des congrès de ce genre avec succès entre l'Estonie et la Finlande; il serait souhaitable que les autres pays limitrophes entrassent également dans cette voie.

En Estonie il n'y a pas jusqu'à présent de comité pour la révision réciproque des manuels scolaires. Mais cette question a été pourtant examinée maintes fois dans une autre organisation spéciale existante, à savoir dans la Commission pour l'Organisation des Etudes Historiques, qui fut créée en 1923 par décision du premier congrès des professeurs d'histoire et qui jusqu'à présent a dirigé et organisé l'examen de toutes les questions touchant au fond même et aux méthodes d'enseignement de l'histoire. Jusqu'à maintenant ce travail a été notablement entravé par l'ignorance des langues respectives. C'est pourquoi il serait nécessaire de trouver d'urgence des moyens pratiques pour traduire d'une langue dans l'autre les passages des manuels d'histoire et autres traitant des pays voisins. Il serait recommandable de créer, sur le modèle des pays scandinaves, un comité mixte composé de représentants des pays baltiques et de la Finlande, qui coordonnerait les résultats des travaux des divers pays et qui, dans le cas d'une divergence d'opinions entre ces pays, tâcherait de trouver quelque compromis.

Au cours de son développement historique le peuple estonien a eu des contacts particulièrement étroits, aussi bien économiques que culturels et autres, avec le peuple frère, le peuple finnois. Il faudrait veiller à ce que les événements historiques correspondants soient traités dans la mesure nécessaire par les manuels d'histoire des deux

pays, bien entendu selon leur importance et leur volume historique. De même l'histoire du peuple estonien a eu beaucoup de points de contact avec l'histoire du peuple letton, en particulier à l'antique époque de l'indépendance, dans la période qui suivit avec les luttes pour la liberté, puis au temps de la domination polonaise, ensuite à l'époque du changement de confession au XIX^e siècle, dans la période du réveil national, pendant la révolution de 1905 et enfin dans le combat des deux peuples pour l'indépendance et dans leur existence d'états indépendants. Il faudrait veiller à ce que les divers âges de leur histoire soient, dans les manuels scolaires des deux pays, traités dans un esprit de respect et de bonne volonté réciproques, sur la base des résultats des recherches scientifiquement sûrs. Cette dernière exigence se présente bien entendu également à propos des relations réciproques entre l'Estonie et la Lituanie, qui dans le passé ont été moindres, avec un caractère occasionnel.

COOPÉRATION ENTRE DIVERSES INSTITUTIONS CULTURELLES (MUSÉES, ETC.).

Rapport de M. F. LINNUS, directeur du Musée National Estonien.

1. L'Organisation Internationale de Coopération Intellectuelle de la Société des Nations a déjà fréquemment attiré l'attention sur ses réalisations pour l'organisation de la collaboration internationale entre les institutions scientifiques. Depuis nombre d'années déjà dans ce domaine plusieurs fondations spéciales ont travaillé auprès de divers organes de coopération intellectuelle, comme l'Office International des Musées, l'Office International des Instituts d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, la Commission des Arts Populaires, etc. Comme on le sait, l'activité de ces centres scientifiques a été assez féconde, et ils ont satisfait sous tous les rapports les espoirs qu'on avait mis en eux. Les beaux-arts et l'art populaire, les sciences exactes et naturelles, les sciences anthropologiques et ethnographiques, de même que les tâches des musées, des archives, des bibliothèques et leur organisation, y ont été étudiés d'une manière variée et féconde. Les congrès, les conférences, les délibérations des experts et les diverses commissions et comités permanents, qui ont été organisés au cours des dix dernières années par les institutions signalées ici, ont rendu possible, grâce aux meilleurs experts dans ces spécialités, la mise au point sûre des tâches communes et des méthodes de travail. Les publications et les travaux des congrès comme „Museum“, „Les Musées Scientifiques“, „Art Populaire“, „Muséographie“ etc. ont permis de profiter des résultats des travaux à des cercles plus larges se livrant à l'activité scientifique.

Les efforts des organisations de coopération intellectuelle tendent maintenant à créer une coopération scientifique

mondiale. C'est pourquoi il faut se borner ici à traiter principalement des questions qui sont vraiment universelles comme les devoirs et les méthodes de la recherche scientifique, la muséographie, la protection des antiquités et les techniques de la documentation, etc. Avec cela les questions régionales doivent naturellement rester à l'arrière-plan, quoique quelques essais aient été faits aussi de ce côté (par exemple la publication de la collection ibéro-américaine).

Cela pose la question de savoir si, à côté des centres scientifiques créés par l'organisation de coopération intellectuelle, ne doivent pas exister aussi les institutions régionales correspondantes de collaboration scientifique. Cette question est d'autant plus justifiée que chaque pays doit suivre ses propres voies pour mettre en pratique ses doctrines et ses méthodes de travail. Mais ces voies sont d'autant plus proches que le sont les conditions culturelles et économiques de ces pays. Il y a plus de problèmes communs entre des nations de culture homogène, qui leur sont d'une importance suffisamment essentielle, sans pourtant intéresser au même degré la recherche internationale. Les états scandinaves en particulier offrent des exemples de cette coopération scientifique régionale (par exemple cette année la publication de l'atlas ethnologique nordique).

2. Comme les Commissions de Coopération Intellectuelle des Etats Baltiques ont décidé maintenant d'établir entre elles une union plus étroite, tout de suite la question se pose de savoir s'il ne faut pas étendre aussi cette coopération aux institutions scientifiques.

Comme on sait, cette question était déjà en discussion au premier Congrès des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle des Etats Baltiques à Kaunas les 29 et 30 octobre 1935 et elle y a trouvé des réponses affirmatives. Dans les résolutions de Kaunas on a énuméré quelques tâches pratiques dans le domaine d'une collaboration de ce genre, à savoir : établissement d'un contact constant entre les musées, les institutions d'histoire de l'art et d'archéologie des pays baltiques, puis harmonisation des recherches en muséo-

graphie, archéologie et folklore. De même il a été jugé désirable de créer auprès des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle des sous-commissions de muséographie, d'archéologie et d'histoire de l'art.

Comme moyens pratiques pour arriver à ces fins les résolutions de Kaunas ont proposé par exemple l'unification des plans de travaux, l'échange des spécialistes, la création dans les musées nationaux de sections des pays voisins, l'échange de pièces entre les musées, l'organisation d'expositions des autres pays baltiques, etc.

3. Voyons maintenant brièvement à quoi, dans les dernières années, nous sommes parvenus dans nos tâches communes en égard aux résolutions de Kaunas. Comme essai de coordination de ce genre, nous pouvons mentionner tout d'abord l'Exposition d'Art Populaire Baltique au Musée du Trocadéro à Paris en été 1935, qu'organisèrent de concert les musées centraux d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie. Ces trois pays prendront également part de concert à l'Exposition Internationale des Arts et Techniques à Paris en 1937 et construiront un pavillon unique. Pour les expositions sur les pays voisins on a réussi à faire quelques essais dans les pays baltiques, par exemple les expositions d'art populaire estonien à Helsinki en 1929 et à Riga en 1933, l'exposition d'art populaire letton à Tallinn en 1933 et les expositions d'art letton à Helsinki et à Tallinn en 1936. Le 14 janvier 1933 on créait à Riga, sur l'initiative de M. le professeur F. Balodis la „Forschungsgemeinschaft für Volkskunde und Vorgeschichte“, dans laquelle chacun des quatre pays, Finlande comprise, possède trois représentants, pour les recherches relatives à l'archéologie, au folklore et à la civilisation matérielle.

Auparavant les bibliothécaires des pays baltiques avaient commencé leur coopération et organisé à Riga dès 1929 le premier congrès des bibliothécaires des pays baltiques, et ils ont poursuivi constamment jusqu'à aujourd'hui. Outre l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie les représentants de la

Finlande ont participé inofficiellement aux derniers congrès de bibliothécaires.

Enfin on peut signaler également que le contact personnel et les relations inofficielles de représentants de mêmes disciplines (dans l'archéologie, le folklore, l'ethnographie) ont été dans les dernières années tout à fait étroits. C'est vrai que fréquemment les rencontres ne se sont pas faites entre les quatre pays, mais seulement entre pays plus rapprochés, comme la Finlande et l'Estonie, l'Estonie et la Lettonie, la Lettonie et la Lituanie séparément.

4. Les résultats, mentionnés ci-dessus, dans le rapprochement entre les institutions scientifiques des pays baltiques ne sont sans doute pas encore particulièrement considérables, mais ils sont nés de nécessités pratiques et ils se développent organiquement. C'est pourquoi nous pouvons espérer que de tels liens scientifiques se resserreront encore dans l'avenir.

Pour y aider, la Commission Nationale Estonienne de Coopération Intellectuelle a décidé, conformément aux résolutions de Kaunas en 1935, de constituer une sous-commission scientifique particulière, qui est chargée de trouver les moyens plus détaillés de développer la collaboration des institutions scientifiques.

Cette sous-commission est présidée par F. Linnus, directeur du Musée National Estonien, membre de la Commission Nationale Estonienne; y ont été encore appelés: H. Moora, professeur, directeur de l'Institut d'Archéologie de l'Université, O. Loorits, maître de conférences auxiliaire, directeur des Archives du Folklore Estonien, S. Karling, professeur, directeur de l'Institut d'Histoire de l'Art de l'Université, O. Liiv, maître de conférences auxiliaire, directeur des Archives Centrales de l'Etat à Tartu, F. Puksoo, directeur de la Bibliothèque de l'Université de Tartu, membre de la Commission Nationale.

Comme la liste des membres le montre, dans la composition de cette sous-commission figurent aussi les représentants d'archives et de bibliothèques scientifiques, qui n'avaient

pas été prévus dans les résolutions de Kaunas. Mais d'autre part manquent encore les représentants des sciences exactes et naturelles.

5. Cette sous-commission a examiné des questions de collaboration scientifique entre les pays baltiques et elle est arrivée aux points de vue suivants :

A. Il est souhaitable d'établir entre les institutions scientifiques des pays baltiques, dans la mesure du possible, une collaboration étroite. Cette collaboration devrait être dirigée, d'une part, de manière à faciliter et, dans certains cas, coordonner les travaux scientifiques dans tous les pays intéressés, et d'autre part tendre à faire figurer de concert ces pays dans diverses manifestations de caractère international, comme les congrès, les expositions etc.

B. Comme base à cette collaboration on pourrait prendre les résolutions correspondantes de la première Conférence Interbaltique de Coopération Intellectuelle à Kaunas. Il serait désirable d'étendre la collaboration à des institutions comme les archives, les bibliothèques scientifiques, les instituts bibliographiques etc., ainsi que d'y inviter des représentants des sciences exactes et naturelles.

C. Comme règle générale de collaboration scientifique il faudrait exiger que tous les savants des pays participant au congrès aient dans chaque pays voisin les mêmes droits d'utilisation, de copie et de publication des collections que les savants du dit pays.

D. Comme moyens particuliers pour encourager la coopération scientifique, outre ceux mentionnés dans les résolutions de Kaunas, les suivants sont encore recommandables :

a) échange des publications scientifiques (proposition de M. Karling) ;

b) échange des exemplaires du dépôt légal de manière que dans chaque pays il se trouve au moins un exemplaire des éditions des autres pays intéressés (proposition de M. Puksoo) ;

c) prêt des éditions, des dessins, des photographies, des documents, des œuvres d'art aux institutions scientifiques des pays intéressés soit pour les besoins des recherches soit pour l'organisation d'expositions spéciales, etc. (proposition de MM. Liiv et Karling).

Note. La liste des institutions qui présentent suffisamment de garantie pour la conservation et la restitution des objets et des documents prêtés, sera composée par la Commission Nationale de Coopération Intellectuelle de chaque pays et sera communiquée aux commissions des autres pays (proposition de M. Puksoo);

d) communication réciproque des sujets de recherche (proposition de M. Liiv);

e) copie réciproque, entre les pays intéressés, des catalogues, des listes et des archives (proposition de M. Liiv).

E. Pour obtenir une collaboration plus étroite il est recommandable de créer, en cas de nécessité, des sous-commissions plus spéciales entre quelques branches particulières (musées, archives etc.). Ces sous-commissions pourraient travailler auprès des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle.

F. Il serait souhaitable de continuer la participation commune des états baltiques aux expositions et aux congrès internationaux et d'organiser dans la mesure du possible en commun des expositions, des conférences et des soirées pour faire connaître les dits pays dans les plus grands centres européens.

G. Si pour la réalisation de quelques-unes des tâches proposées ici (par exemple C et Db) une action législative était nécessaire, les Commissions Nationales auraient à adresser à leurs gouvernements les propositions appropriées.

H. De même il serait souhaitable de soumettre à l'examen des gouvernements des pays participant au congrès si quelques conventions internationales, avantageant les institutions scientifiques et culturelles, dont la mise en vigueur entre les états membres de la Société des Nations n'est pas à attendre de sitôt, ne pourraient pas être conclues entre les états baltiques comme pactes régionaux. Comme exemple

on pourrait citer le projet de convention internationale pour „le rapatriement des objets d'intérêt paléontologique, archéologique, historique ou artistique, perdus ou volés ou ayant donné lieu à une aliénation ou exportation illicite“.

Il est à prévoir que quelques-unes des propositions présentées ici peuvent exiger une assez longue période de préparation. La plupart d'entre elles pourtant sont telles que la réalisation en serait possible sans grandes difficultés et que les éléments pour une coopération scientifique en existent déjà pratiquement. En tous cas il faut mettre l'accent sur les contacts réciproques entre les diverses institutions et les diverses personnes grâce à des spécialités plus étroites, de manière que l'organisation reste simple, autant que possible, et que les coopérants en tirent un profit direct pour leur activité.

COORDINATION BIBLIOGRAPHIQUE.

Rapport de M. F. PUKSOO, directeur de la Bibliothèque de l'Université de Tartu.

Dans mon rapport: „Coordination bibliographique“ je n'ai pas l'intention d'apporter des principes nouveaux ni de soulever des questions qu'on n'ait pas traitées jusqu'à ce jour. Sur ces questions on est déjà intervenu à maintes reprises soit dans les Organisations de Coopération Intellectuelle soit dans les congrès de bibliothécaires, et les principes se sont trouvés affirmés dans les résolutions qui y ont été présentées. Malgré cela, ces principes n'ont pas encore pu être appliqués dans toute leur amplitude, et s'ils l'ont été dans une certaine mesure, ç'a été chez les grandes nations et dans les langues largement répandues. Ils ont pourtant leur importance pour la production des pays participant au congrès, et peut-être nos langues peu accessibles en mettent-elles même en valeur la nécessité, en découvrant en outre des possibilités pour leur application. Qu'on veuille bien encore m'excuser, si je ne limite pas mon sujet à la bibliographie dans l'acception étroite du mot et si je mets à l'ordre du jour les besoins et les intérêts des bibliothèques.

Tout d'abord qu'il me soit permis de répéter et de souligner encore une fois dans le présent congrès les constatations de M. le professeur Adamovičs, représentant de la Lettonie au premier congrès de Coopération Intellectuelle des Etats Baltiques à Kaunas. Ces résolutions sont en tous les cas tout à fait essentielles pour faire connaître les acquisitions scientifiques des nations baltiques, et cela n'a pas échappé aux réunions de la Commission Nationale Estonienne de Coopération Intellectuelle.

Tout ouvrage scientifique devrait être muni d'un résumé

allant de 4 à 8% de l'ensemble de l'ouvrage, rédigé dans quelque langue généralement connue. Sans doute cette condition nécessaire a-t-elle déjà été remplie jusqu'à présent pour les publications les plus importantes dans tous les états baltiques, mais très partiellement seulement. En Estonie par exemple les publications de l'université „Acta et Commentationes Universitatis Tartuensis“ ainsi que celles de quelques institutions universitaires s'accompagnent exceptionnellement de résumés de ce genre. D'autres institutions publiques également comme le Bureau Central de Statistique et des sociétés scientifiques observent ce principe. Il arrive aussi que des monographies soient munies de résumés. Mais il faudrait reconnaître et appliquer d'une manière générale ce procédé, et si cela faisait difficulté pour les publications des entreprises particulières, il ne pourrait y avoir d'empêchements pour celles qu'édictent les institutions publiques ou que l'état subventionne. Il serait même dans l'intérêt de ces institutions et des éditeurs de revues de favoriser de cette manière la diffusion de leurs publications dans les milieux qu'elles intéresseraient à l'étranger. En ce qui concerne la langue ou les langues à employer dans ces résumés, il va de soi que cette langue ne pourrait être que celle admise par les Commissions des états baltiques.

Tout autant que la nécessité des résumés il faut saluer la seconde proposition de M. Adamovičs concernant la bibliographie scientifique spéciale, à savoir la composition et la publication d'un catalogue des ouvrages parus au cours des cinq dernières années en Estonie, Finlande, Lettonie, et Lituanie sur l'histoire, la civilisation et les sciences naturelles. Il est clair que les bibliographies spéciales acquièrent plus d'importance en embrassant des cercles plus étendus, ce que prouvent les travaux préliminaires des bibliographies sur une échelle internationale, comme par exemple la „Bibliographie pédagogique internationale“ de l'Institut International de Coopération Intellectuelle, ainsi que la „Bibliographie internationale des sciences historiques“, déjà réalisée, publiée par l' „International Committee of Historical

Sciences“, qui en était à sa huitième année en 1935. Sans doute dans cette dernière la bibliographie lituanienne sur l'histoire et la civilisation manque-t-elle malheureusement; pourtant la bibliographie pour les états baltiques dans le domaine de l'histoire et de la civilisation y figure pour une grande part, et il faut encore tenir compte des bibliographies raisonnées qui paraissent annuellement en Estonie et en Finlande pour toutes les branches des sciences humanistes, à savoir „Eesti filoloogia ja ajaloo aastaülevaade“ („Aperçu annuel sur la philologie et l'histoire en Estonie“) et la bibliographie des „Finnisch-ugrische Forschungen“. Il ne serait pas excessif peut-être d'ajouter comme supplément (pour les quatre états) une bibliographie encore plus détaillée à celles qui paraissent déjà pour ces spécialités. Tout à fait essentielle apparaît pourtant une bibliographie commune des sciences naturelles, d'autant plus que l'„International Catalogue of Scientific Literature“ de la „Royal Society“ de Londres a cessé de paraître en 1919 et que l'„Internationale Bibliographie der Zeitschriftenliteratur“ a remis, à partir de 1933, la publication des articles d'Estonie, Finlande, Lettonie et Lituanie, quoique ces pays figurent encore dans la liste des revues (sans doute d'une manière restreinte). Mais d'autre part l'importance d'une bibliographie commune des articles se trouve diminuée du fait qu'une bibliographie des périodiques paraît dans les bibliographies nationales de Lettonie et de Lituanie, „Latvijas zinātnes literatūra“ et „Bibliografijos žinios“.

Dans ces conditions, beaucoup plus importantes toutefois que les bibliographies spéciales seraient, de notre point de vue, les listes des meilleurs ouvrages. C'est ce que pensait l'Institut International de Coopération Intellectuelle en publiant la liste annuelle „Ouvrages remarquables parus dans différents pays“ au cours de 1924—1929, où sont énumérés les ouvrages les plus précieux par leur contenu, qui parurent dans chaque pays membre de la Société des Nations (énumération correspondante à l'importance de leur produc-

tion imprimée dans les quatre catégories: 40, 20, 10, 5 ouvrages). Ces listes étaient composées sous la responsabilité de commissions nationales. Pour les états baltiques la Finlande était représentée avec 10, l'Estonie et la Lettonie chacune avec 5 ouvrages, mais la Lituanie manquait complètement.

Mais malheureusement ce catalogue ne réussit pas à remplir la tâche qu'il s'était proposée, savoir: être un guide des bibliothèques pour leur mise au courant. Cela peut s'expliquer en partie par le petit nombre d'ouvrages prescrit à chaque pays, mais d'autre part aussi par le manque d'unité dans la composition des commissions qui avaient à rédiger le catalogue. Ces dernières travaillaient d'après des principes divers, parce qu'elles n'étaient pas liées par un fil conducteur sûr. L'entreprise fut liquidée et à sa place en 1932 l'Institut International de Coopération Intellectuelle commença à rassembler des données touchant les meilleurs ouvrages par l'intermédiaire de centres établis d'une manière sûre dans chaque état. Cette méthode n'a pas non plus donné jusqu'à présent de grands résultats. Pour les raisons données plus haut il ne serait pas superflu de créer un catalogue de ce genre, mais seulement pour les quatre états intéressés ici. Peut-être la collaboration à ce catalogue éveillerait-elle l'intérêt des Commissions Nationales des Etats Scandinaves également. Ce catalogue ne servirait pas seulement à nos bibliothèques pour se procurer la littérature des pays voisins, mais faciliterait encore la diffusion de notre littérature choisie dans les bibliothèques à l'étranger. Car choisir ces ouvrages sans catalogue sur la seule initiative des bibliothécaires est rendu assez difficile en raison de l'ignorance des langues. Il n'y a pas de doute qu'il faudrait parer au vice des „Ouvrages remarquables“, en augmentant le nombre d'ouvrages à faire figurer pour chaque état dans le catalogue et en constituant des commissions stables pour sa composition. Le catalogue projeté pourrait contenir au moins 200 ouvrages, à savoir 50 en chiffre rond pour chaque pays. Mais on pourrait faire entrer en ligne de compte cer-

taines proportions, en fonction de l'abondance de la littérature parue ou des chiffres de la population. Le catalogue serait composé par des sous-commissions, placées auprès des Commissions Nationales, ou par les directeurs des plus grandes bibliothèques à qui les Commissions confieraient cette tâche. Il serait publié chaque année dans l'organe commun des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle des Etats Baltiques ou, si la publication de ce dernier n'avait pas lieu, dans des publications particulières. Si toute possibilité matérielle manquait pour la publication d'un catalogue spécial, on se bornerait à une liste dactylographiée dans les principales bibliothèques des quatre pays. Mais dans ce cas malheureusement les centres d'information scientifique des états non participant au congrès y resteraient complètement étrangers.

Pour que la publication spéciale des meilleurs ouvrages ici mentionnée acquière plus d'importance et que l'utilité et le volume en soient augmentés, on pourrait y ajouter une liste unique de toutes les publications officielles et semi-officielles, si possible aussi des publications privées, susceptibles d'échange et paraissant en Estonie, Lettonie, Lituanie et Finlande. Le premier congrès des bibliothécaires des pays baltiques en 1929 s'intéressait déjà à un pareil catalogue d'échange des publications.

Un catalogue des meilleurs ouvrages et des publications d'échange comprendrait encore comme supplément un aperçu touchant les bibliothèques. Car nous n'avons pas réalisé la résolution présentée par l'auteur de ces lignes au congrès des bibliothécaires des pays baltiques, savoir: publier un catalogue commun pour les bibliothèques des pays baltiques, qui auraient été autorisées à emprunter aux bibliothèques des autres pays des ouvrages nécessaires pour les utiliser provisoirement. D'ordinaire en effet les manuscrits et les ouvrages rares ne sont empruntés que pour celles qui présentent suffisamment de garantie pour leur conservation. Mais malheureusement dans les pays baltiques il n'y a guère de bibliothèques qui possèdent des locaux tout à fait à l'abri de l'incendie. Pour

ce motif on pourrait étendre le principe du prêt des éditions ordinaires à d'autres bibliothèques également, principalement sans doute à toutes les bibliothèques municipales. Dans cette édition il faudrait aussi mentionner les règlements et les conditions générales du prêt réciproque. Il faut noter que pratiquement, maintenant même, le prêt des ouvrages se fait régulièrement et fréquemment, d'après les usages, entre les bibliothèques et les archives des pays baltiques, quoique malheureusement la communication en soit réglementée dans certains pays par des obstacles et des formalités plus considérables que dans d'autres.

Passant aux possibilités de conserver la production imprimée pour les générations à venir, c'est-à-dire à la question du dépôt légal et à la composition, à l'aide des exemplaires déposés, des catalogues, à savoir des bibliographies nationales, il faudrait tenir compte du fait que ces exemplaires d'archives sont destinés à être conservés pendant des siècles, mais que les qualités du papier fabriqué actuellement à la cellulose ne s'y prêtent pas. C'est pourquoi il faudrait exiger pour le dépôt légal 1 ou 2 exemplaires imprimés sur papier de chiffon, prescription qui ne toucherait pas seulement les monographies et les revues, mais encore les journaux. Cependant il serait difficile de se procurer les journaux sur papier chiffon qui entraîneraient de grands frais pour les éditeurs, puisque les grands journaux sont sans exception imprimés à la machine rotative, sur rouleaux de papier continu. L'examen de la question en Finlande a montré les difficultés de réalisation de cette condition.

En Estonie on a procédé partiellement à sa réalisation, puisque dès à présent l'Université de Tartu, sur la proposition de la Commission Nationale Estonienne de Coopération Intellectuelle, imprime 10 exemplaires 100% papier de chiffon des „Acta et Commentationes Universitatis Tartuensis“.

Quoique par principe on tâche d'arriver sur la base du dépôt légal à unifier dans tous les pays la composition

des bibliographies nationales, il s'est élevé de grandes difficultés en raison de la tradition déjà établie, mais cela n'a pas une importance aussi essentielle que la dénomination des titres originaux d'ouvrages traduits qui sont mentionnés dans les bibliographies nationales. Car jusqu'à présent pratiquement nos bibliographies nationales — „Suomalainen kirjallisuus“ — „Valsts bibliotēkas biļetens“ — „Bibliografijos žinios“ — „Eesti raamatute üldnimestik“ — ne cherchent pas à fixer sûrement le titre de l'ouvrage dans la langue originale. Cela a été souligné également par l'„Index Translationum“, édité depuis 1932 par l'Institut International de Coopération Intellectuelle, qui jusqu'à présent n'a tenu compte que des traductions des langues plus répandues, dans le nombre aussi, de celles des pays scandinaves. Mais les livres traduits dans les langues des pays baltiques en sont complètement absents. D'après l'exemple du „Publisher's Weekly“ nous devrions dans nos bibliographies nationales énumérer les titres originaux, ce qui ne dépendrait pas seulement de l'obligeance des auteurs de bibliographies, mais qui exigerait aussi dans une large mesure la bonne volonté des éditeurs. Car fréquemment les traductions se présentent avec des titres si déformés qu'il se révèle complètement impossible de les repérer à l'aide des manuels bibliographiques. Mais d'autre part les éditeurs préfèrent pour les traductions des œuvres de peu d'importance d'un auteur étranger, auquel cas les bibliographies ne sauraient être d'aucun secours. Du point de vue de leur utilisation les bibliographies deviendraient encore plus accessibles si des chapitres spéciaux étaient consacrés aux traductions et si celles-ci étaient classées par spécialités, comme le fait l'„Index Translationum“. Heureusement on en est venu aussi à cette solution, puisque le directeur de l'Institut Lituanien de Bibliographie annonce que prochainement „Bibliografijos žinios“ commencera à publier une bibliographie des traductions en lituanien.

Pour finir je voudrais faire observer que toutes les propositions mentionnées ci-dessus sont réalisables avec de la

bonne volonté et auraient une forte influence sur la coopération intellectuelle des pays baltiques, ainsi que sur la diffusion de leur production intellectuelle à l'étranger.

Projets de résolutions.

I) Il est nécessaire de créer un catalogue annuel inter-baltique des meilleurs ouvrages, paraissant soit dans l'organe des Commissions de Coopération Intellectuelle soit dans une brochure indépendante.

II) Dans cette brochure doivent figurer aussi une liste de toutes les publications paraissant périodiquement dans les pays baltiques et qui sont susceptibles d'échange avec d'autres fondations scientifiques, et une liste des bibliothèques qui sont autorisées à l'emprunt réciproque des ouvrages.

III) Dans le nombre des exemplaires pour le dépôt légal la loi doit exiger pour chaque édition au moins un exemplaire sur papier chiffon, qui sera remis à la bibliothèque nationale de chaque état.

IV) Les titres des traductions figurant dans les bibliographies doivent être accompagnés de la mention du titre original, données dont les éditeurs sont obligé de tenir compte.

**PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES ET RÉOLUTIONS
ADOPTÉES**

COMPTE-RENDU DE LA PREMIÈRE SÉANCE

tenue à Tartu le 29 novembre 1936 à 16 heures.

Présents:

MM. J. Kõpp, V. Päts, A. Långfors, L. Adamovičs, E. Blese, B. Vipers, I. Jonynas, T. Ivanauskas, A. Trimakas, B. Knös, I. Collijn, A. Piip, L. Puusepp, K. Schlossmann, P. Tarvel, G. Suits, J. Mark, A. Saareste, F. Linnus, F. Puksoo, F. Tuglas, H. Kompus, J. Semper.

Ouverture du Congrès par M. J. Kõpp, président de la Commission Estonienne. Il souhaite la bienvenue aux participants et exprime la joie qu'il éprouve à voir le Congrès se réunir auprès de l'Université de Tartu.

Allocution de M. V. Päts, au nom du Ministère de l'Instruction Publique d'Estonie, où il souligne le caractère d'actualité et d'utilité du présent Congrès pour les Etats Baltiques, en lui souhaitant le meilleur succès.

Le président de la Commission Estonienne est désigné comme président du Congrès, les présidents des autres délégations participantes sont désignés comme vice-présidents du Congrès. La première séance est présidée par M. Kõpp, et par M. I. Jonynas pendant la lecture du rapport de M. Kõpp.

A propos de l'ordre du jour, M. A. Trimakas propose au nom de la délégation lituanienne de le compléter par une déclaration sur la nécessité des accords relatifs aux rapports intellectuels et artistiques entre les états de la région baltique, fixant les cadres dans lesquels devrait s'effectuer la collaboration des Commissions, et qu'on soumettrait aux gouvernements respectifs.

Pour M. A. Långfors la solution de cette question est peut-être encore prématurée. Pour M. A. Piip la discussion

de cette question n'engagerait pas les Commissions davantage et pourrait être quand même utile.

Le président constate qu'il n'y a pas d'opposition à la proposition de M. T r i m a k a s, laquelle est mise à l'ordre du jour.

Comptes-rendus des Commissions Nationales.

M. K õ p p attire l'attention du Congrès sur les comptes-rendus des Commissions Nationales imprimés qui ont été remis aux délégués, en soulignant l'importance des divers domaines de cette activité (voir Rapports, p. 17).

M. B. K n ö s expose dans les lignes générales l'activité de la Commission Suédoise, qui a été étroitement liée à celle de l'Institut de Coopération Intellectuelle. Avec les autres pays scandinaves, l'association „Norden“ a collaboré avec beaucoup de succès et obtenu de très beaux résultats, surtout dans le domaine de la révision des manuels scolaires. Mais étant donné les liens étroits qui unissent depuis longtemps les pays scandinaves ainsi que les relations depuis longtemps existantes entre les établissements intellectuels de Suède et ceux de l'étranger, c'est à l'intérieur du pays même que la Commission Suédoise a exercé le mieux son activité pour faire connaître les idées de coopération intellectuelle.

Pour compléter cet aperçu des activités, M. P i i p expose le côté négatif de la collaboration intellectuelle interbaltique depuis Kaunas: 1) on n'a pas fait beaucoup pour créer la Commission Interbaltique de Coopération Intellectuelle, 2) de même dans la question de l'échange des étudiants, 3) il n'y a rien de nouveau pour le dépôt légal, 4) dans le domaine des relations artistiques on a bien créé les sous-commissions pour les musées, mais on n'est pas encore arrivé à des résultats plus concrets.

M. L. A d a m o v i č s soulève la question de la commission des universités, pour laquelle la Lettonie a bien donné son adhésion. En soulignant qu'il ne voit pas encore bien à qui

incomberait la convocation de cette commission, M. A d a - m o v i ě s propose à l'Université de Tartu de prendre cette initiative.

M. L. P u s e p p fait observer qu'on pourrait délibérer sur cette question à la séance du lendemain à propos de la coopération des universités.

M. le p r é s i d e n t, faisant valoir cette objection, passe au point suivant de l'ordre du jour.

Activité de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle et Congrès des Commissions Nationales à Paris

(voir Rapports, p. 35).

M. A. P i i p, rapporteur, souligne diverses résolutions de la Commission Internationale qui ont été remises dans le rapport imprimé aux délégués. Certaines questions ne figurent pas dans le texte imprimé. Le rapporteur attire encore l'attention du Congrès sur la proposition de la délégation de Roumanie pour la création d'une collection de traductions d'ouvrages littéraires classiques et modernes des langues moins répandues dans les langues de la S.D.N.; ratification de la convention pour faciliter la circulation des films ayant un caractère éducatif, etc.

Pour le Congrès des Commissions Nationales à Paris le rapporteur estime la participation des Commissions Baltiques très utile et nécessaire à cause de divers points à l'ordre du jour, qui ont un caractère important aussi du point de vue des pays baltiques. En exprimant l'espoir que les commissions représentées se trouveront dans la possibilité d'y participer, le rapporteur termine en exprimant l'opinion, qu'étant donné les difficultés dans le domaine de la politique pure, la tâche principale de la S.D.N. devra se porter actuellement sur le terrain de la collaboration intellectuelle.

M. K n ö s appuie sur l'idée des Commissions régionales, dont il constate avec joie le germe fécond à ce Congrès qui représente déjà une réalisation dans cette direction, et à

laquelle les grandes puissances se sont opposées jusqu'à présent. Le délégué suédois trouve en même temps que la question du Congrès de Paris devrait être discutée ici-même et propose aux représentants des Commissions Nationales assemblées à ce Congrès d'exposer les questions communes qu'on voudrait voir discuter au Congrès de Paris.

M. Trimakas estime difficile d'aborder d'impromptu ces questions qui exigent une préparation plus approfondie et propose ensuite aux Commissions de vouloir bien réfléchir à la proposition de M. Knös pour s'accorder plus tard par correspondance sur ce point.

M. le président insiste sur le principe même de la participation au congrès.

M. I. Collijn demande si la question de la participation à ce congrès se pose pour la commission régionale des pays baltiques ou pour les Commissions Nationales individuelles.

M. Jonynas propose que les Commissions Nationales participent au Congrès de Paris individuellement, mais qu'elles se tiennent dans une étroite collaboration et se regardent comme une unité régionale.

M. Collijn propose que la même demande de collaboration soit adressée à la Norvège et au Danemark.

M. Långfors insiste sur l'impossibilité de décider définitivement dès maintenant, même sur la question de participation au Congrès de Paris, puisque les commissions respectives ne disposent pas de moyens matériels suffisants. Tout ce que le Congrès pourra décider, c'est de soumettre aux gouvernements respectifs l'idée de cette participation et d'exposer les circonstances qui l'exigent. On ne pourra pas entrer dans les détails de cette question dans le présent Congrès.

M. Piip se déclare d'accord avec la déclaration de M. Långfors et propose de résoudre la question sous forme de vœu adressé aux gouvernements des pays baltiques.

Cette proposition est adoptée.

Sur le choix d'une langue internationale pour les pays baltiques

(voir Rapports, p. 40).

M. A. S a a r e s t e, rapporteur, fait valoir les conditions qui se posent pour la solution de ce problème et conclut par la proposition d'adopter pour la coopération intellectuelle des pays baltiques les deux langues de la Société des Nations : le français et l'anglais, admettant une préférence pour le français dans le domaine des relations intellectuelles pures et pour l'anglais dans les relations plus pratiques, distinction qui varie plus ou moins d'après les diverses spécialités.

M. J o n y n a s estime que la question de la langue pour les rapports des pays baltiques sur laquelle il y a eu de longues discussions au Congrès de Kaunas se trouve exposée dans le rapport de M. Saareste d'une manière succincte et propose d'accepter les résolutions de ce rapport.

M. A d a m o v i c s trouve la rédaction des résolutions de M. Saareste un peu trop impérative puisque le congrès n'est pas compétent pour décider quelle devrait être la langue que les gouvernements intéressés doivent avoir pour leurs relations. Il vaudrait peut-être mieux formuler ces points de vue sous forme de recommandation.

M. L å n g f o r s exige qu'on limite d'abord la question à ses justes proportions, à savoir dans les limites de la compétence des Commissions Nationales : si le rapport de M. Saareste n'est pas adopté dans sa forme même, il le sera sans doute dans le fond de la pensée, puisque les Commissions Nationales sont en quelque sorte des organes de la S.D.N., dont les langues officielles sont, sur un pied d'égalité, l'anglais et le français.

Approbation de M. G. S u i t s.

M. P i i p ne croit pas que la question ait été posée de cette manière, la résolution de Kaunas relative aux langues ne limitant pas la question, comme le pense M. Långfors. D'autre part M. Saareste introduit une distinction inutile pour le domaine de spécialisation des deux langues. Depuis

l'année dernière, du nouveau s'est produit : dans l'enseignement secondaire lituanien le français est première langue étrangère, dans l'enseignement secondaire estonien l'anglais, d'où nécessité des deux langues.

M. Långfors répète qu'à Kaunas on a simplement omis cette précision, à savoir qu'il s'agissait des langues des relations purement intellectuelles; que les Commissions ne doivent pas sortir des limites de leur compétence.

On décide de renvoyer la proposition de M. Saareste à la commission des résolutions, qui sera composée des représentants de chaque Commission Nationale, désignés par cette dernière.

COMPTE-RENDU DE LA DEUXIÈME SÉANCE

tenue à Tartu le 30 novembre 1936 à 10 heures.

Présidence

de M. A. Långfors.

Présents:

MM. I. Collijn, B. Knös, T. Ivanaukas, A. Trimakas, I. Jonynas, A. Långfors, V. Päts, J. Köpp, L. Adamovičs, E. Blese, B. Vipers, A. Saareste, F. Tuglas, J. Mark, H. Kompus, F. Linnus, L. Puusepp, P. Tarvel, A. Piip, F. Puksoo.

Coopération des Universités et des établissements d'enseignement supérieur des pays baltiques,

Rapport de M. L. Puusepp. Le rapporteur soumet à l'attention du congrès le texte imprimé de son rapport (voir Rapports, p. 45).

M. Långfors appuie sur l'idée de l'échange des professeurs, mais considère les points 4 et 5, surtout l'échange des instruments de travail, comme plus difficiles à réaliser.

M. Puusepp donne des explications plus détaillées sur son rapport: il serait souhaitable de réaliser l'échange

des professeurs chaque année. Seulement de grandes difficultés s'y opposent, avant tout la question des langues. Deux états baltiques ont fixé récemment pour la première langue dans leur enseignement secondaire l'anglais. Pourtant seulement 17% environ des professeurs seront capables de comprendre cette langue qui, d'ailleurs, n'est pas connue actuellement dans une mesure beaucoup plus large parmi les étudiants. L'allemand sera compris peut-être par 80%, le russe par 60%.

En ce qui concerne l'échange des instruments, on le pratique déjà, mais occasionnellement. Il faudrait simplement faire savoir à tous les professeurs que s'ils désirent quelque chose de ce qu'ils ne peuvent pas avoir chez eux, ils le trouveront dans tel ou tel institut du pays voisin.

Le rapporteur fait encore ressortir la nécessité de coordonner l'activité des divers instituts et il souligne que dans certains domaines il suffirait d'un seul institut pour tous les pays baltiques, qui réunirait les étudiants de tous les autres pays. Il serait aussi très recommandable que divers pays créent, sur la base de la réciprocité, des postes d'assistants payés; cela contribuerait à resserrer sensiblement les liens intellectuels entre les nations.

On passe à l'examen des différents points du rapport de M. Puusepp.

Le président signale qu'on supprimera „tous les deux ans“ parce qu'il faudrait d'abord étudier comment la question sera réalisable, qu'on réunira en un seul les points 1 et 2 et qu'on supprimera „par décision de la faculté“ pour ne pas trop préciser. Les points 3 et 4 sont acceptés. Le point 5 présente des difficultés. On le renverra à une réunion ultérieure des commissions. On supprimera la dernière phrase du point 6. Le point 7 est accepté. Le point 8 concernant des facilités accordées aux étudiants soulève des obstacles plus graves.

M. J o n y n a s propose de discuter sur ce point; il estime possible la reconnaissance des études et des examens faits dans les autres pays. A présent les obstacles dans ce

domaine entravent beaucoup la collaboration des pays baltiques.

M. A d a m o v i ċ s fait remarquer les obstacles que le principe de reconnaissance des diplômes étrangers rencontrera en Lettonie. La question des minorités y soulève des problèmes particuliers. Le nombre de ceux qui étudient à l'étranger pour revenir pratiquer en Lettonie sans connaître les conditions particulières du pays, est assez élevé. On exige naturellement d'eux de passer les examens d'état. En ce qui concerne les étudiants étrangers à l'université de Riga, la connaissance de la langue lettonne n'est pas exigée. M. Adamoviċs propose pour la résolution concernant cette question de ne pas retenir les droits à la pratique.

M. L å n g f o r s fait observer les difficultés également soulevées en Finlande, en soulignant surtout les complications qui résulteraient de la surproduction des praticiens dans divers domaines. Le congrès devrait se limiter simplement à la question des inscriptions.

M. K n ö s conseille de remplacer l'expression „reconnaissance des diplômes“ par „reconnaissance des cours suivis et des examens passés auprès des professeurs étrangers“, il considère qu'il serait très souhaitable qu'on puisse reconnaître les cours spéciaux par un accord des professeurs respectifs.

M. P u u s e p p fait remarquer que cet accord existe déjà, mais sans autre base que la libre décision du professeur. Il faut qu'il soit élargi d'une façon méthodique et officielle.

M. L å n g f o r s constate que la réalisation de cette proposition dépend surtout du point 3 du rapport de M. Puusepp, à savoir de la coordination des programmes d'études. Il faut que préalablement le point 3 soit satisfait. Le congrès est d'accord avec M. Långfors.

M. J o n y n a s soutient le point 3, comme un des facteurs essentiels pour la collaboration des universités.

M. K n ö s estime de même que cette question est primordiale et que le congrès devrait recommander d'étendre cet

usage, à savoir de faire valoir les cours suivis dans un autre pays.

M. L å n g f o r s ajoute: sous condition que les prémisses du point 3 soient satisfaites.

M. A d a m o v i ċ s expose la proposition de la Commission Lettonne qui vise à convoquer pour ce sujet une commission interuniversitaire.

M. A. L å n g f o r s estime la convocation de cette commission prématurée; il appuie sur la nécessité de soumettre cette question à un examen préalable.

Les résolutions sont renvoyées à la commission des résolutions.

Révision des manuels scolaires.

Les rapports imprimés de MM. L. Adamoviċs, I. Jonynas, A. Långfors, et P. Tarvel ont été présentés au congrès (voir Rapports, p. 50).

M. P. T a r v e l propose au nom de la Commission Estonienne un projet de déclaration concernant la révision des manuels d'histoire et de géographie (voir annexe, 1, p. 96), en demandant au congrès de le soumettre à l'attention des gouvernements des pays baltiques pour la prochaine conférence des ministres des affaires étrangères de ces pays.

M. L å n g f o r s souligne la conformité de ce projet avec les résolutions élaborées par l'Institut de Coopération Intellectuelle à ce sujet.

M. P i i p propose d'adopter le projet présenté par M. Tarvel sans longues délibérations, étant donné qu'il se base sur les décisions de la Société des Nations.

M. L å n g f o r s constate que le Congrès s'exprimera conformément aux principes de la Société des Nations à ce sujet; ce qui équivalra à accepter la proposition de M. Tarvel.

La constatation du président de la séance est approuvée.

M. J o n y n a s souligne la nécessité de faire réviser tous les manuels d'histoire par une commission compétente dans chaque pays en ce qui a rapport aux autres nations.

M. Knös constate de belles réussites dans ce domaine entre les pays scandinaves; il regrette pourtant qu'il y ait dans les manuels de ces pays des renseignements insuffisants sur les pays baltiques. Il estime souhaitable de faire traduire en français ou en allemand des passages des manuels en vigueur dans chaque pays et de les envoyer aux commissions des autres pays baltiques.

Le président de la séance prend acte des directives suivantes pour la commission de rédaction :

Inviter les autorités compétentes à activer l'échange des livres et procurer des crédits pour la réalisation envisagée. Que chaque pays en envoyant ses manuels scolaires y joigne les traductions dans une des grandes langues (français, allemand ou anglais) des passages concernant les autres pays intéressés. Il serait également souhaitable que chaque pays rédigeât un précis de son histoire susceptible de servir de base pour les manuels des autres pays.

M. Piip fait observer qu'à la dernière séance de la S. D. N. (travaux de la commission consultative) on a lié à cette question également les manuels de géographie. Il conseille de les comprendre également dans les résolutions de ce congrès.

Les directives présentées par le président de la séance et l'addition de M. Piip sont adoptées.

Coopération entre les autres institutions culturelles (musées, etc.).

Le rapporteur, M. F. Linnus, expose les résolutions de son rapport (voir Rapports, p. 62).

M. Långfors fait ressortir les difficultés que présentent certains points: p. ex. le point C. Il serait peut-être difficile de stipuler tout cela dès maintenant. Le Congrès devrait s'exprimer dans des termes plus sommaires.

M. Collijn fait remarquer que cette égalité des droits d'utilisation, de copie et de publication des collections

scientifiques pour les savants étrangers existe déjà. Il est par conséquent superflu d'y insister.

M. Långfors constate qu'on supprimera le point C. En ce qui concerne le point D a, il est sans doute recommandable, il faudrait préciser seulement le domaine de l'échange. Le point D b présente des difficultés graves, quoique l'idée en soit excellente. Il faudrait le limiter plutôt aux ouvrages de caractère scientifique et de valeur littéraire.

M. F. Puksoo donne des explications à propos du point D b qui figure comme étant sa proposition parmi les résolutions du rapport en question. Sa proposition ne ferait que répéter la décision correspondante de 1935, du Congrès de Kaunas. Il est bien conscient des difficultés qui s'élèvent devant la réalisation de cette décision, puisque le nombre des exemplaires du dépôt légal n'y suffit pas dans tous les pays participant. La Suède en reçoit 4, la Finlande 5, la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie chacune 10 exemplaires ou plus. Parmi les trois derniers pays l'échange serait par conséquent très possible. Cette question avait été discutée déjà en 1920 entre M. Schauman, directeur de la Bibliothèque Universitaire de Helsinki, et M. Puksoo, mais sans qu'on ait pu en tirer des conséquences officielles. Il faudrait sans doute faire un certain choix pour l'échange de ces ouvrages. En première ligne sont à considérer naturellement les ouvrages scientifiques.

M. Piip appuie la proposition de M. Puksoo. Il fait remarquer les difficultés que cette question a rencontrées ailleurs. Il y a, p. ex., des pays où on lutte encore pour 2 exemplaires du dépôt légal. Pourtant la question serait beaucoup plus facile à résoudre dans le cadre des pays baltiques. On pourrait le fixer d'abord pour la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie en émettant le vœu que la Finlande y adhère également. En ce qui concerne le choix des ouvrages à échanger, il faudrait cependant envisager tous les ouvrages originaux de chaque pays en excluant seulement les journaux et les traductions.

M. Collijn considère un tel échange très souhaitable surtout entre les voisins immédiats. Pourtant les difficultés qui s'y opposent lui semblent presque insurmontables. L'augmentation du nombre des exemplaires du dépôt légal ne pourra pas se réaliser en Suède, où il y a déjà des difficultés sérieuses pour faire parvenir les 4 exemplaires exigés jusqu'à présent. Le Danemark a abandonné entièrement le système du dépôt légal proprement dit. D'après une liste des ouvrages parus on y procède par la réquisition, chez les imprimeurs, du livre qu'on désire avoir dans certaines bibliothèques. Cette méthode serait peut-être le plus appropriée au principe de dépôt légal.

M. Trimakas fait remarquer les difficultés qui se présentent pour la réalisation de l'échange de tous les ouvrages du dépôt légal. En recevant toute la production imprimée des pays baltiques, on ne saurait bientôt plus où la mettre. Il propose d'ajouter: „que chaque bibliothèque reçoive les ouvrages les plus importants et que le choix en appartienne aux autorités compétentes du pays qui envoie les exemplaires“.

M. Långfors attire l'attention sur le fait qu'il existe déjà un échange des ouvrages entre diverses sociétés scientifiques et bibliothèques. On devrait l'élargir. En ce qui concerne l'échange des ouvrages du dépôt légal, il n'y aura, pour le moment, d'autre solution pratique possible que de faire des démarches pour que soit augmenté le nombre des exemplaires du dépôt légal dans les pays où ils ne suffisent pas à la réalisation de ce projet.

M. Puksoo fait observer un principe qui pourrait être à la base du choix en vue de l'échange: on pourrait fixer comme limite de la notion „livre“ à échanger 32 ou 50 pages. Des directeurs des grandes bibliothèques pourraient être chargés de faire le choix pour les pays voisins.

M. Collijn propose comme solution préalable de cette question d'engager les Commissions Nationales à s'adresser aux autorités respectives afin qu'elles trouvent des moyens

pour augmenter le nombre des exemplaires du dépôt légal. Ces démarches pourront être utiles pour éclaircir les conditions existantes.

M. T r i m a k a s fait remarquer qu'il existe déjà en Lituanie un comité chargé du choix des ouvrages pour les bibliothèques. S'il existe également dans les autres pays des institutions pareilles, on pourrait bien penser à elles pour leur faire choisir les livres en vue de l'échange entre les pays.

L e p r é s i d e n t de la séance résume les points de vue du congrès: Le congrès émet le vœu que l'échange des publications soit activé entre les sociétés scientifiques et que les Commissions Nationales, en se référant à la décision prise au présent Congrès, soumettent aux autorités l'étude de la question de savoir dans quelle mesure il serait possible de réaliser, par le dépôt légal ou par un autre moyen, l'échange des publications entre les pays baltiques.

M. I v a n a u s k a s attire l'attention du Congrès sur le point D d du rapport en soulignant la nécessité d'échange des objets de recherches scientifiques qu'on possède plus abondamment dans un pays et qui manquent dans un autre. Cet échange serait facile à réaliser, pourtant il y a eu jusqu'à présent toujours des difficultés. Le Congrès pourrait contribuer par la recommandation contenue dans le point D d à activer cette collaboration.

M. L å n g f o r s propose de remplacer dans le sens des considérations de M. Ivanauskas „sujets de recherche“ par „objets de recherche“.

M. P u k s o o préférerait garder „sujet“ puisqu'on sous-entend les documents bibliographiques pour divers sujets de recherche.

M. L å n g f o r s fait remarquer que cela est indiqué déjà sous le point D c. Pour abrégier la rédaction, on intercalera „les objets de recherche“ également dans le point D c. Pour le point D c le président de la séance exprime des doutes.

M. C o l l i j n en considère la réalisation impossible.

M. Linnus fait remarquer qu'il ne s'agit pas de copies de catalogues entiers, mais seulement de fiches se référant à des questions spéciales de recherche.

Le président constate qu'on supprime le point D e et qu'on ajoute au point D e „renseignements bibliographiques“.

M. Adamovičs prend la présidence.

Coordination bibliographique.

Rapport de M. F. Puksoo, qui a été imprimé et présenté aux délégués (voir Rapports, p. 69).

M. Trimakas attire l'attention sur les difficultés de réaliser une bibliographie interbaltique des meilleurs ouvrages. Il propose d'ajouter simplement à la bibliographie nationale de chaque pays quelques pages en français sur les ouvrages les plus importants parus.

M. Collijn fait également remarquer les obstacles qui se dressent contre la réalisation de ces points, surtout d'une bibliographie internationale des ouvrages remarquables. L'exemple des „Ouvrages remarquables“ par l'Institut de Coopération Intellectuelle n'est pas encourageant. La question du choix des ouvrages à signaler est extrêmement délicate ainsi que le problème des proportions accordées à chaque pays. En ce qui concerne l'impression des ouvrages du dépôt légal sur papier chiffon, cela rencontrera une forte opposition de la part des éditeurs. La Suède a renoncé à insister sur ce point.

M. Adamovičs approuve complètement les considérations de M. Collijn et se rallie à la proposition de M. Trimakas, à savoir d'ajouter à la bibliographie nationale une annexe dans une des grandes langues.

M. Jonynas entrevoit la solution de ce problème également par une annexe dans une langue plus répandue. Il pose d'autre part une autre question: jusqu'à présent la grande majorité des ouvrages scientifiques publiés par les

savants des pays baltiques restent inaccessibles aux savants intéressés des pays voisins. On pourrait y remédier par des résumés plus ou moins développés dans une langue plus connue. Ces résumés pourraient être séparables de l'ouvrage lui-même de sorte qu'à la fin de l'année les Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle pourraient les réunir et se les faire parvenir réciproquement. — L'exigence d'un exemplaire sur papier chiffon lui paraît actuellement irréalisable. La diversité des formats des livres rend cette question particulièrement difficile, puisqu'il faudrait pour cela des stocks très coûteux de papier chiffon.

M. Piip caractérise les résolutions proposées par M. Puksoo comme un idéal qu'on devrait toujours garder devant les yeux même s'il n'est pas réalisable. Il appuie d'autre part la proposition de M. Jonynas sur la nécessité d'un exposé du contenu soit en français, en anglais ou en allemand comme partie intégrante du livre ou comme brochure séparée.

M. Puksoo se rallie à la proposition de la délégation lituanienne au sujet de la bibliographie des ouvrages remarquables. Il considère d'autre part que les difficultés pour l'emploi du papier chiffon pour un exemplaire de chaque ouvrage ne sont pas tout à fait insurmontables. La question des formats qui en entrave surtout la réalisation, pourrait bien être résolue dans le sens d'une plus grande uniformité. Quatre formats devraient suffire à tous les besoins. L'exigence proposée pourrait avoir une influence salutaire aussi dans ce sens.

M. Jonynas répète formellement la proposition de la délégation lituanienne de compléter le point 1 par : „Il est nécessaire d'ajouter à la bibliographie nationale un supplément en français ou en anglais qui soit séparable pour qu'on puisse le communiquer aux autres Commissions Nationales.“

M. Langfors conseille de réunir les points 1 et 2 et d'abandonner le point 3.

Le président de la séance constate comme décisions du Congrès :

1. compléter le point 1 dans le sens de la proposition de la délégation lituanienne et le réunir avec le point 2,
2. abandonner le point 3, et
3. ajouter la proposition de M. Jonynas sur les résumés dans une des grandes langues.

Nécessité des accords relatifs aux rapports intellectuels et artistiques entre les Etats de la région baltique.

Le rapport de M. A. Trimakas a été communiqué dactylographié aux délégués (voir annexe 2, p. 98).

M. T r i m a k a s propose, au nom de la délégation lituanienne, de soumettre ce rapport à l'attention des gouvernements respectifs pour donner un cadre plus fixe à la collaboration des Commissions Nationales. Le gouvernement lituanien a adopté déjà en principe ce projet. Le rapporteur propose au Congrès de recommander ce rapport comme base à un accord plus précis entre les états respectifs.

M. A d a m o v i č s considère un tel accord comme possible.

M. K n ö s trouve l'idée de cet accord très intéressante et se déclare tout à fait d'accord sur le principe. Mais il en fait remarquer les conséquences pratiques du point de vue de la Suède. Il serait notamment pour la Suède peu opportun de conclure une telle convention séparément avec chaque Etat baltique, puisque jusqu'à présent la coopération intellectuelle avec ces pays se trouve centralisée par certaines organisations. Des accords séparés exigeraient toute une organisation à développer. C'est pourquoi il serait préférable pour la Suède d'avoir une convention collective avec tous les pays baltiques.

M. P i i p approuve entièrement la proposition de M. Trimakas.

Le président de la séance constate que la proposition de la délégation lituanienne est adoptée par le Congrès

sous forme de vœu à adresser aux gouvernements des pays représentés au Congrès.

M. Piip propose de réunir la séance de la commission des résolutions à 16 heures et la séance de clôture à 17 heures.

La proposition est acceptée.

La séance est levée à 13 heures.

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DE CLÔTURE

tenue à Tartu le 30 novembre 1936 à 17 heures.

Présidence

de M. J. K ö p p.

Présents:

MM. J. K ö p p, A. Långfors, L. Adamovičs, E. Blese, B. Vipera, I. Jonynas, T. Ivanauskas, A. Trimakas, B. Knös, I. Collijn, V. Päts, L. Puusepp, K. Schlossmann, H. Kompus, P. Tarvel, G. Suits, F. Puksoo; M. L. J. Vaganay, comme expert pour la rédaction en français des résolutions du Congrès.

On procède à la lecture des résolutions élaborées par la commission des résolutions (voir les Résolutions du deuxième Congrès Interbaltique de Coopération Intellectuelle, p. 104).

Les résolutions sont adoptées par le Congrès.

M. Långfors adresse au Congrès l'invitation de la Commission Nationale Finlandaise de se réunir au prochain congrès à Helsinki en 1937.

M. Piip propose d'adresser au Président de la République les salutations du Congrès et donne lecture du texte du télégramme. Le texte en est approuvé.

Le président relève que pendant les discussions se sont révélées sans doute certaines difficultés auxquelles une collaboration plus étroite entre les pays baltiques se heurte

encore. Seulement les difficultés ne sont là que pour être surmontées. Le travail du Congrès a été appuyé par la même bonne volonté et les mêmes fermes convictions qu'au dernier Congrès de Kaunas. Il est vrai que bien des choses sont plus faciles à régler par des paroles que par des actes, mais il n'est pas douteux que les actes suivront les paroles. Il dépend sans doute des Commissions Nationales de faire entrer en vigueur les résolutions du présent Congrès.

Le président exprime sa reconnaissance à tous les délégués pour l'intérêt et les soins qu'ils ont apportés aux travaux et surtout aux représentants de la Suède, de la Finlande, de la Lettonie et de la Lituanie qui ont contribué beaucoup à la réussite du Congrès. Il termine par le souhait que les rapports personnels qu'on a pu lier à cette occasion contribuent à resserrer davantage les relations qui existent entre les divers pays.

M. Jonynas constate la bonne réussite du Congrès où il croit entrevoir avant tout les fruits du travail de la Commission Estonienne. Il exprime les remerciements de toutes les délégations étrangères présentes.

La séance est levée à 17 heures 50.

ANNEXE 1.

PROJET DE DECLARATION CONCERNANT LA REVISION DES MANUELS D'HISTOIRE.

LES GOUVERNEMENTS ESTONIEN, LETTON ET LITUANIEN

Désireux de donner effet à la déclaration jointe au Traité d'entente et de collaboration du 12 septembre 1934, par laquelle ils s'engageaient à veiller à ce que l'esprit d'entente et d'amitié solidaires des trois nations se répande et se généralise dans leurs pays respectifs, et à prendre ou à encourager à cette fin toute mesure et initiative utile;

Convaincus que cet esprit s'affirmerait davantage si, dans chaque pays, les nouvelles générations recevaient des

notions plus étendues de l'histoire des autres nations baltiques;

Reconnaissant la nécessité de conjurer les dangers qui peuvent résulter d'une présentation tendancieuse et subversive de certains événements historiques dans les manuels scolaires:

Se déclarent d'accord, chacun en ce qui le concerne, sur les principes suivants:

1. Il conviendrait que l'attention des autorités compétentes dans chaque pays ainsi que celle des auteurs de manuels scolaires soit attirée sur l'opportunité:

a) d'assurer une part aussi large que possible à l'histoire des autres nations baltiques;

b) de faire ressortir dans l'enseignement de l'histoire nationale les éléments de nature à faire comprendre l'interdépendance des nations baltiques.

2. Il conviendrait que chaque gouvernement recherche par quels moyens, en ce qui concerne particulièrement le choix des livres de classe, la jeunesse scolaire pourrait être mise en garde contre toutes allégations ou interprétations susceptibles d'évoquer d'injustes préventions à l'égard des autres nations baltiques.

3. Il conviendrait qu'il soit créé dans chaque pays — par les soins de la Commission Nationale de Coopération Intellectuelle, et avec la collaboration éventuelle d'autres organismes qualifiés — un comité composé de professeurs d'histoire et de géographie.

Les comités ainsi constitués auraient pour mission d'étudier toutes les questions envisagées dans la présente déclaration et de faire des propositions à ce sujet aux autorités ou organisations nationales compétentes.

Chaque comité aurait particulièrement soin de ce que les passages des manuels nationaux qui ont trait aux autres pays intéressés soient traduits dans une langue de grande diffusion. Les autres comités examineraient ensuite les passages relatifs à leurs pays respectifs, en s'inspirant des principes énoncés dans les articles 1. et 2. de la présente déclara-

ration. Le cas échéant, ils feraient connaître au comité national du pays éditeur les améliorations qu'ils désireraient voir apportées dans une nouvelle édition du livre examiné ou dans un livre similaire destiné à le remplacer.

4. Les comités nationaux réunis constitueraient un comité interbaltique qui serait convoqué en cas de besoin pour coordonner leurs travaux et pour statuer sur les contestations éventuelles surgies entre eux.

5. La présente déclaration restera ouverte à l'adhésion des autres états.

L'Etat qui désirera y adhérer notifiera par écrit son intention au Gouvernement letton, en lui transmettant l'acte d'adhésion, qui sera déposé dans les archives dudit Gouvernement.

L'adhésion impliquera le droit de participation égale au comité interbaltique.

6. La présente déclaration sera ratifiée; elle entrera en vigueur dès le dépôt des ratifications qui sera effectué à Riga le plus tôt que faire se pourra. Le Gouvernement letton remettra à chacun des autres états une copie certifiée conforme au procès-verbal de dépôt des ratifications.

ANNEXE 2.

NÉCESSITÉ DES ACCORDS RELATIFS AUX RAP- PORTS INTELLECTUELS ET ARTISTIQUES ENTRE LES ÉTATS DE LA RÉGION BALTIQUE.

Proposition de M. A. TRIMAKAS, secrétaire général de la Commission Nationale Lituanienne de Coopération Intellectuelle.

Au cours des dernières années nos Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle se sont servies, avec beaucoup d'application et au prix d'un travail sérieux, des facilités mises à leur disposition par certains organismes gouvernementaux ou certaines institutions d'enseignement supérieur. Mais cette aide officielle n'a pas été toujours

satisfaisante, surtout dans les cas où les Commissions devaient toucher des points nouveaux dans la nécessité de préparer les esprits à la collaboration mutuelle et d'orienter des bonnes volontés à l'entente baltique ou internationale. Et ce n'est pas la bonne volonté qui manquait, c'est plutôt une appréciation de l'activité des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle. Le rôle qu'elles jouaient dans les relations culturelles de nos pays, n'a pas été non plus bien compris; souvent même leurs travaux ont été tenus comme secondaires pour la vie publique des états. D'autre part, l'encouragement des gouvernements et des administrations officielles n'était acquis qu'à condition qu'une organisation d'ensemble des questions à résoudre ouvrît des perspectives de solutions précises, prévues d'avance par certains actes officiels. Allant plus loin les mêmes institutions ou milieux officiels se rendaient compte qu'un effort de compréhension soutenu par des accords appropriés peut seul permettre de dominer la complexité des situations nouvelles et de mettre de l'ordre dans la collaboration intellectuelle.

Des accords relatifs à la coopération intellectuelle entre nos pays apparaissent donc d'une nécessité évidente. Leur conclusion pourrait apporter plus de droits à nos Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle et plus de clarté dans leurs buts et devoirs. Ces accords formeraient une preuve manifeste des progrès qu'accomplissent les mêmes commissions. Dans l'avenir ces actes internationaux s'étendraient à l'ensemble des manifestations de la vie spirituelle de nos pays et constitueraient un soutien solide à l'opinion publique en faveur de leur collaboration de plus en plus intime et sincère. La coopération intellectuelle en serait renforcée et les forces considérables qu'elle peut mettre au service de l'idée de paix pourraient être utilisées avec le maximum possible d'efficacité. L'idée de rapprochement et d'entente entre nos pays gagnerait de son côté plus facilement les sympathies de tous ceux qui se représentent et comprennent la nécessité de la collaboration intellectuelle et peuvent la munir d'appuis plus nombreux pour vaincre les difficul-

tés d'aujourd'hui et servir de base idéologique aux relations entre les peuples de la région baltique.

Considérant les relations de profonde amitié qui lient déjà toutes ces nations sœurs ou voisines et vu la communauté des fondements sur lesquels repose leur vie politique, intellectuelle et sociale, les cadres appropriés des accords intellectuels encourageraient grandement la collaboration mutuelle de ces peuples dans le domaine scientifique, artistique, littéraire, musical et culturel.

Pour arriver à cette fin il faudrait que ces accords englobent toutes les manifestations de la vie spirituelle de nos pays.

Les gouvernements respectifs devraient promettre de veiller à ce que toutes les institutions culturelles développent et cultivent nos relations scientifiques, littéraires et artistiques.

Dans le but de diffuser la connaissance mutuelle dans tous les ordres d'activités scientifiques, des accords à conclure pourraient prévoir et fixer les conditions pratiques et matérielles dans lesquelles procéderaient les établissements d'enseignement supérieur des parties contractantes à un échange de professeurs titulaires ou adjoints, d'assistants et de personnel de laboratoires. La durée et les modalités d'exercice de ces missions pourraient être déterminées dans chaque cas particulier par accord spécial entre les autorités compétentes des pays intéressés. La fixation des conditions administratives intérieures et la rémunération de ces missions pourrait rester du ressort exclusif des pays d'origine des professeurs.

Dans certaines des universités ou d'autres écoles d'enseignement supérieur et même secondaire de nos pays les langues : lituanienne, lettonne, estonienne ou finnoise, sont déjà enseignées par des lecteurs compétents, mais leurs nominations et la question de leur rémunération rencontrent souvent des difficultés, surtout quand ces postes ne sont pas confiés à des nationaux. Dans ces cas chaque partie contractante aurait à s'engager à prendre en considération dans

une proportion opportune les candidatures proposées par les autres états intéressés.

L'échange des étudiants a été toujours d'une importance considérable pour notre coopération, mais il n'est à l'heure présente qu'accidentel, mal organisé et ne possède pas d'appui officiel. Il faudrait donc que les étudiants de chacune des parties, dans une proportion qui pourrait être fixée chaque année par les gouvernements respectifs, jouissent dans les autres pays de l'entière égalité de droits de scolarité et d'examens, Des réductions ou des exonérations devraient leur être accordées aux conditions et dans les limites fixées par les règlements en vigueur dans chaque pays.

Les échanges scolaires demandent aussi à être encouragés soit pendant l'année scolaire, soit pendant les vacances pour permettre aux étudiants de fréquenter des cours d'été ou autres officiellement reconnus et autorisés. Des exemptions totales ou partielles de frais d'études pourraient être accordées dans la mesure du possible aux étudiants et élèves qui en auraient besoin.

Les voyages d'étudiants ou d'élèves en groupe ou les excursions organisées sous la conduite de professeurs en vue d'étudier les pays et de faire connaissance avec les étudiants d'autres pays ou d'assister à des spectacles artistiques, fêtes de chants, concerts, expositions des beaux-arts ou enfin, à des manifestation sportives devraient également profiter de plus grandes facilités de transport que ne le permettent les règlements intérieurs.

Les titulaires des certificats de maturité des écoles secondaires officiellement reconnus devraient être admis, sur présentation de leurs certificats, à demander leur immatriculation dans les établissements d'enseignement supérieur d'autres pays, à y suivre les cours et exercices et à y subir des examens, y compris les épreuves exigées pour l'obtention du grade de docteur, le tout évidemment aux conditions et règlements en vigueur. Ces facilités ne devraient toutefois déroger aux dispositions législatives ou règlements qui fixent dans nos états les conditions d'exercice de certaines pro-

fessions, d'admission à certaines carrières et d'usage de certains titres acquis en vertu d'études spéciales. Mais les examens passés dans une des universités ou établissements d'enseignement supérieur d'un des pays contractants devraient être reconnus dans des institutions analogues de l'autre pays pour permettre en cas de besoin aux étudiants de passer d'une université à une autre, toujours dans le but de faciliter la connaissance mutuelle.

Il serait également d'une grande importance pour la collaboration culturelle que les états s'engagent dans les mêmes accords à prendre des mesures nécessaires pour que soit maintenu, au moins dans son étendue actuelle, dans les programmes des établissements d'enseignement supérieur et secondaire, l'enseignement des langues des divers pays.

Les gouvernements pourraient d'autre part encourager plus largement, sur la base de la réciprocité, l'échange à titre de prêt, des livres et manuscrits opéré directement pour des fins scientifiques entre les bibliothèques et les archives publiques des états ou simplement donner possibilité aux savants de travailler dans ces archives et bibliothèques. L'échange des ouvrages scientifiques et littéraires, édités par les établissements d'enseignement supérieur ou publiés par les particuliers, entre nos pays pourrait également être plus encouragé et soutenu.

Désireux de servir aussi largement que possible les intérêts intellectuels de nos pays et en particulier de satisfaire les besoins des sciences et des lettres, les gouvernements respectifs devraient prêter leur aide pour examiner tout projet propre à compléter les archives historiques et musées archéologiques concernant les pays respectifs, afin d'éviter leur dispersion, de les développer, puis d'en faciliter l'étude sur place ou à titre de prêt soit directement à des institutions publiques, soit par l'intermédiaire des bibliothèques et archives publiques à des savants recommandés.

Etant donné que nos ouvrages scientifiques ou littéraires sont publiés dans des langues différentes, encourager leur traduction s'impose. Les états pourraient donc être priés

de dresser des listes des livres scientifiques et littéraires dont la traduction dans d'autres langues serait à recommander ainsi que des listes de personnes capables de la faire.

Les savants rendraient de leur côté grand service à la collaboration intellectuelle de nos pays s'ils voulaient bien faire des comptes-rendus une fois par an dans des revues scientifiques de chaque pays, sur les ouvrages scientifiques parus dans les autres pays. Des éditions spéciales pourraient être dans ce même but publiées afin d'examiner les problèmes scientifiques communs à tous les pays intéressés.

Il serait également désirable que les gouvernements respectifs s'engagent par les accords en question à favoriser et à encourager, dans le cadre des possibilités, l'échange d'œuvres d'art, à savoir tout particulièrement par l'organisation d'expositions des beaux-arts d'un des pays dans un autre, par l'organisation mutuelle de concerts et de représentations individuelles d'artistes ou des pièces de théâtre appropriées, par une action sur les stations radiophoniques des états respectifs en vue de la transmission d'un programme radiophonique approprié — enfin, par des facilités accordées dans la mesure du possible à l'échange de films officiels.

Ce sont des questions que les accords à conclure pourraient traiter en indiquant même les moyens pratiques pour les résoudre. On évoque souvent, de part et d'autre, les traits d'attachement et d'union qui lient nos nations les unes aux autres, il semble donc que le temps soit venu d'ordonner toute cette collaboration par des accords appropriés entre nos états. Ces accords pourraient non seulement coordonner les efforts de notre coopération intellectuelle, mais également stimuler l'information réciproque, la diffusion des connaissances mutuelles et la formation d'un esprit de collaboration, en lui donnant plus de précision, plus de clarté.

Comme notre collaboration culturelle avec la Suède s'étend heureusement de jour en jour à des domaines toujours plus nombreux, j'aimerais souligner que de pareils accords avec ce pays pourront stimuler également nos relations culturelles avec la nation amie de l'autre côté de la Baltique.

Enfin, je me permets de proposer, au nom de la Commission Lituanienne de Coopération intellectuelle, de prier nos gouvernements respectifs qu'ils entreprennent les études nécessaires afin de conclure dans un but de rapprochement des accords relatifs aux rapports intellectuels et artistiques entre nos pays.

Résolutions du deuxième Congrès Interbaltique de Coopération Intellectuelle.

1.

Le Congrès constate avec satisfaction l'intention de toutes les Commissions Nationales représentées au Congrès de prendre part à la deuxième Conférence des Commissions Nationales qui se réunira à Paris en 1937 et d'y maintenir un contact continu.

2.

Le Congrès considérant, que d'une part les diverses facilités consenties à la circulation des films de caractère éducatif et que d'autre part la réglementation internationale de la radiodiffusion contribueraient à une meilleure connaissance réciproque des nations, prie les gouvernements d'examiner la question de savoir, si, dans le cas où les deux conventions respectives tendant l'une à faciliter la circulation des films de caractère éducatif et l'autre concernant l'emploi de la radiodiffusion dans l'intérêt de la paix, n'auraient pas encore été signées et ratifiées, il ne serait pas possible de les faire entrer en vigueur dans un bref délai.

3.

Le Congrès, considérant que les Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle sont des émanations de la Société des Nations, recommande l'emploi du français et de l'anglais dans les relations intellectuelles entre les pays participant au congrès.

4.

Le Congrès après avoir étudié les moyens de développer la coopération entre les universités et les établissements d'enseignement supérieur participant au congrès, recommande aux autorités compétentes les mesures suivantes :

1) organiser des réunions périodiques des professeurs de même spécialité en vue d'une meilleure connaissance mutuelle et afin de discuter le programme et l'activité des facultés respectives; et procéder à un échange de professeurs de différentes spécialités;

2) coordonner les programmes des facultés des universités afin qu'ils ne comportent pas de différences trop grandes;

3) faciliter l'échange de l'outillage scientifique et pédagogique;

4) prendre des mesures en vue de la création de places d'assistants payés auprès des instituts, des laboratoires et des cliniques, ces places étant pourvues sur la base de la réciprocité;

5) faciliter l'accès de tous les établissements d'enseignement supérieur aux savants des pays intéressés, dans la mesure où les conditions matérielles le permettent; et

6) faciliter aux étudiants le passage d'un établissement d'enseignement supérieur à un autre, ainsi que faire reconnaître les inscriptions prises dans un autre établissement, pourvu que les conditions indiquées à l'alinéa 2 soient satisfaites.

5.

a. Le Congrès invite les autorités compétentes à activer l'échange des livres scolaires à examiner, et à signaler la nécessité d'accorder les crédits indispensables pour la réalisation de la révision envisagée; il estime utile que chacun des pays, en envoyant ses manuels scolaires, y joigne la traduction, dans une des grandes langues, des passages qui entrent en considération et que chaque pays rédige un précis de son histoire susceptible de servir de base aux manuels d'his-

toire des autres pays. Les mêmes mesures, dans un prochain avenir, devraient être prises à propos des manuels de géographie.

b. Les représentants des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie, réunis à Tartu,

considérant que la révision et la coordination des manuels d'histoire et de géographie est d'une importance capitale pour la compréhension mutuelle des peuples,

considérant que la Société des Nations a élaboré un projet de déclaration concernant la révision des manuels d'histoire et qu'une pareille déclaration pourrait être adoptée dans des termes plus étroits entre les états baltiques,

recommande à l'attention des Ministres des Affaires Etrangères de Lituanie, de Lettonie et d'Estonie un projet de déclaration concernant la révision des manuels d'histoire et de géographie.

(Voir annexe 1, p. 96.)

6.

Le Congrès recommande comme susceptibles d'aider à la coopération scientifique:

a) l'échange des publications entre les diverses sociétés scientifiques dans une mesure plus large encore qu'actuellement;

b) l'examen de la question de savoir dans quelle mesure l'échange des exemplaires du dépôt légal réduit entre les pays représentés au congrès est possible;

c) le prêt ou l'échange des éditions, des dessins, des photographies, des documents, des œuvres d'art, des objets de recherche, des renseignements bibliographiques entre les institutions scientifiques des pays intéressés soit pour les besoins des recherches, soit pour l'organisation d'expositions spéciales, etc.

7.

Le Congrès invite les autorités compétentes de chaque pays à rechercher les moyens pratiques pour faire connaître

les meilleurs ouvrages parus chaque année et renvoie la question avec ce qui s'y rattache (résumés annexes, etc.) à l'examen du prochain congrès Interbaltique de Coopération Intellectuelle.

8.

Proposition de M. A. T r i m a k a s.

Le Congrès, appréciant l'importance des relations intellectuelles entre les peuples ayant pris part au Congrès, invite les Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle à prier les gouvernements respectifs d'entreprendre les études nécessaires en vue de conclure un accord relatif aux relations intellectuelles et artistiques entre la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie, la Finlande et la Suède ici représentées.

(Voir annexe 2, p. 98.)

9.

Le Congrès invite la Commission Nationale de Finlande à organiser le prochain congrès Interbaltique de Coopération Intellectuelle.

10.

Télégramme au Président de la République Estonienne:

Le deuxième Congrès Interbaltique de Coopération Intellectuelle réuni à Tartu vous adresse, Monsieur le Président, ses respectueuses salutations.

Le Président: J. Kõpp

Les Vice-présidents: A. Långfors

L. Adamovičs

I. Jonynas

B. Knös.

CONFÉRENCES PUBLIQUES

LE FRANÇAIS DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES.

Conférence faite à l'Université de Tartu le 29 novembre 1936 par

A. LANGFORS.

Au moment où les délégués de la Finlande, de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie et de la Suède se réunissent, à Tartu, en leur seconde conférence, il est peut-être à propos d'examiner rapidement, au point de vue purement historique, la question de savoir quelles ont été les solutions données au problème de la langue à employer dans les entretiens internationaux, c'est-à-dire là où il s'agit d'échanger des vues dans des conditions telles que la diversité des langues représentées y mette le moins d'entrave possible. La chose est relativement simple lorsqu'il s'agit d'une conférence n'embrasant qu'un groupe de pays géographiquement limité. Il est certain en effet que dans une réunion de délégués des pays scandinaves y compris la Finlande, la langue naturelle est, tout au moins dans la pratique, le suédois. Il est certain aussi que dans tout le Nord y compris les États baltiques et la Russie, les conversations officieuses se sont toujours faites, tout au moins en grande partie, en allemand, la connaissance de cette langue étant dans lesdits pays à coup sûr plus répandue que, p. ex., celle de l'anglais et du français. Signalons dès maintenant que deux importants traités de paix conclus entre la Suède et la Russie au XVIII^e siècle sont, l'un, celui de Nystad (Uusikaupunki, en 1721), en russe et en allemand, l'autre, celui d'Åbo (Turku, en 1743), en allemand. Mais la chose se complique lorsque la conférence est étendue à un plus grand nombre de pays, et qu'en plus s'y mêlent des questions de prestige et de susceptibilité nationale, et elles s'y sont mêlées de bonne heure, comme nous allons le voir.

La question est ancienne, et elle est toujours d'actualité. Dans l'opinion du public lettré mais dépourvu de connaissances spéciales en la matière, la langue des relations internationales, ou, pour parler comme tout le monde, la langue diplomatique, est le français. En fait, le français a longtemps occupé, dans cet emploi, une place prépondérante, que d'ailleurs il occupe toujours mais avec certaines restrictions : cette primauté n'a jamais été universellement reconnue, sauf peut-être dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, et aujourd'hui même il n'est certes pas la seule langue des relations internationales, à preuve que les langues officielles de la Société des Nations sont, sur le pied d'égalité, l'anglais et le français. Mais avant de parler de la situation, telle qu'elle est à l'heure présente, il sera utile de jeter un coup d'œil sur les circonstances qui ont conduit à l'état de choses actuel.

C'est le latin qui au moyen âge et au début de l'époque moderne était la langue exclusive des relations internationales, et il s'y maintint longtemps, malgré sa lente déchéance, jusqu'au XVII^e siècle. La déchéance du latin comme langue internationale est déterminée par des causes diverses. Il y a d'abord les causes intrinsèques. Langue morte, il s'adaptait mal aux conceptions nouvelles créées par la vie moderne. Puis, c'est l'intérêt croissant que les philologues de la Renaissance portèrent au latin classique qui finit par lui asséner le coup mortel. C'est le latin de l'antiquité dans sa pureté classique qui les intéressait, et non pas le latin médiéval avec ses néologismes barbares. Mais ce sont précisément ces éléments barbares qui l'avaient rendu capable de s'adapter tant bien que mal aux besoins nouveaux. „La Renaissance (écrit M. F. Brunot dans un article de la *Revue de Paris* de 1913), qui avait refait les latinistes, avait tué les latiniseurs. Par elle, le latin, restauré dans sa pureté antique, dépouillé des barbarismes qui le rendaient capable d'exprimer les idées du temps, scientifiques, politiques ou communes, ne pouvait plus vivre la vie des nations modernes. On l'étudiait, mais justement parce qu'on l'étudiait plus comme une langue morte, et en vue de la beauté

littéraire; dès lors, il devenait de plus en plus difficile de l'utiliser comme une langue vivante, et de l'appliquer à la vie moderne, publique ou privée."

Puis, le latin devenait peu approprié à servir de langue internationale à cause des diverses prononciations qui se développaient dans les différents pays¹. Jean Dantisque, ambassadeur polonais à la cour de Charles-Quint, décrit la réception que l'on fit aux ambassadeurs russes en 1525: nul ne comprit le discours latin qui fut prononcé. Érasme raconte qu'à une assemblée où il était présent, à la cour de l'empereur Maximilien, plusieurs ambassadeurs prononcèrent des harangues en latin: toute l'assemblée crut qu'ils s'étaient servis chacun de sa langue maternelle. Le célèbre philologue Scaliger, ayant écouté le compliment qu'un Irlandais lui fit en latin, lui répondit qu'il ne comprenait pas l'irlandais: *Domine, non intelligo irlandice.*

Le latin était la langue officielle de l'Église de Rome et de l'Empire romain germanique. Étroitement lié qu'il était à ces deux puissances, il est naturel que son prestige dépendît de leur ascendant ou de leur déchéance. Au fur et à mesure que s'affaiblit l'importance politique de ces deux puissances, s'affermir la conscience nationale des divers pays de l'Europe.

C'est à des dates très variées que la langue nationale acquiert dans les différents pays la place qui lui est due. En Espagne, le castillan est devenue la langue des tribunaux dès le règne d'Alphonse le Sage, dans la seconde moitié du

¹ Les faits historiques résumés ci-après ont été excellemment mis en lumière par M. Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, tome V: *Le français en France et hors de France au XVII^e siècle*, et tome VIII: *Le français hors de France au XVIII^e siècle*, et par Mlle Henriette Roumigièrre, *Le français dans les relations diplomatiques* (University of California Publications in Modern Philology, XII, n^o 4, 1926, p. 259—340).

XIII^e siècle. En Angleterre où, à la suite de la conquête normande, le français s'était implanté non seulement comme la langue de l'aristocratie aussi bien indigène que française, mais aussi dans toute l'administration, il est interdit dans cet emploi par Édouard III en 1362. Mais il faut attendre à peu près cent soixante dix ans avant que la même interdiction frappe le latin (en 1630), et encore une fois cent soixante dix ans avant que l'anglais remplace le français dans la correspondance des agents de la diplomatie anglaise: le français s'y maintient en effet jusqu'en 1800. En France, le fait le plus saillant, dans cet ordre d'idées, est la célèbre ordonnance de Villers-Cotterets, par laquelle François I^{er}, en 1539, impose l'emploi exclusif du français dans les actes publics et privés ainsi que dans les arrêtés des tribunaux de toutes instances.

Cette date coïncide avec une tentative d'imposer l'espagnol comme langue universelle. En 1536, Charles-Quint prononça à la cour pontificale un discours, contre l'usage, en espagnol. L'évêque de Mâcon, ambassadeur de France, qui ne comprenait pas l'espagnol, pria l'empereur de se servir d'une langue plus connue. Celui-ci lui répondit: „Monseigneur, que vous me compreniez ou ne me compreniez pas, n'attendez pas de moi d'autres paroles que celles de ma langue espagnole, qui est si noble qu'elle mérite d'être entendue de toute la chrétienté.“ Qu'est-ce qui justifiait une pareille présomption? Rivarol nous le dit dans son fameux mémoire envoyé à l'Académie de Berlin, qui avait mis au concours, en 1784, l'explication de l'universalité de la langue française; il dit aussi les causes de l'échec de la tentative espagnole: „La monarchie espagnole pouvait, ce semble, fixer le choix de l'Europe. Toute brillante de l'or de l'Amérique, puissante dans l'Empire, maîtresse des Pays-Bas et d'une partie de l'Italie, les malheurs de François I^{er} lui donnaient un nouveau lustre, et ses espérances s'accroissaient encore des troubles de la France et du mariage de Philippe II avec la reine d'Angleterre. Tant de grandeur ne fut qu'un éclair. Charles-Quint ne put laisser à son

fils la couronne impériale, et ce fils perdit la moitié des Pays-Bas. Bientôt l'expulsion des Maures, et les émigrations en Amérique, blessèrent l'Etat dans son principe, et ces deux grandes plaies ne tardèrent pas à paraître...“ Ce n'est pas l'espagnol qui devint la langue dite universelle.

Au XVII^e siècle la question de la langue des négociations est assez embrouillée. Elle est d'ailleurs intimement liée à celle de savoir quelles étaient les langues parlées (à côté de la langue nationale) dans les cours européennes. Les prétentions nationales à l'égalité des langues commencent à s'affirmer et prennent parfois des formes inattendues. Passe encore (étant donné les rapports des deux parties en cause) que l'ambassadeur des Provinces Unies (la Hollande) présente à la cour de Madrid des mémoires rédigés en flamand. Mais que dire du cas du comte Magnus Gabriel de la Gardie, ambassadeur de Suède lors de la minorité de Louis XIV, qui parla suédois dans la première harangue qu'il fit au roi et à la reine régente? A. de Wicquefort (auteur d'un traité célèbre, *L'Ambassadeur et ses fonctions*, paru à Cologne en 1690) qui raconte la chose, ajoute, „en quoi il fit quelque chose pour la dignité de la Couronne de Suède en apparence, mais on y trouva à redire qu'il se servait d'une langue que pas un des sujets du roi ne pouvait ni entendre ni interpréter. Il fit un grand discours ensuite au duc d'Orléans, ... et il ne parla que français dans toute la suite de sa négociation.“ Cependant, à la conférence de Cologne, en 1673, le fait se produit une seconde fois: les plénipotentiaires de Suède, Sparre et Ehrenstein, parlent suédois dans leurs premiers discours, mais les propositions écrites étaient en latin.

Deux faits marquants ressortent cependant de l'imbroglio général qui caractérise le XVII^e siècle: c'est la France qui affirme avec le plus de succès le droit de la langue nationale, et c'est l'Empire qui est le champion le plus acharné du latin. Celui-ci se maintient longtemps soit comme langue unique des traités, soit comme l'une des langues dans les traités bilingues. Ce n'est que lors du traité de paix de

Westphalie qu'on peut noter la prédominance du français. Il semble que les plénipotentiaires français aient reçu, préalablement, l'ordre de se servir uniquement de leur propre langue dans les négociations, à en juger par ce que le comte d'Avaux écrit, le 18 août 1644, à la reine de France pour se disculper de ne s'être pas conformé à ce désir: „Il est hors de doute que sans parler latin ou allemand, il est impossible de bien servir le roi en Allemagne, ni dans tout le Nord.“

Au mois de septembre 1644, les médiateurs italiens à la conférence de Munster décidèrent que les pleins pouvoirs des ambassadeurs seraient dressés en latin. Il n'y a que les ambassadeurs français et espagnols qui refusent de se soumettre à ce règlement. Les traités de Munster et d'Osnabruck (1648) sont cependant rédigés en latin, de même que le traité de Nimègue, entre la France et l'Empire (1679), les deux traités de Ryswyck (1697), et, au siècle suivant, le traité franco-prussien d'Utrecht (1713), de même celui de la Quadruple Alliance (1718). Mais plusieurs autres traités sont rédigés en deux langues: ceux des Pyrénées (1659) et de Nimègue (1678), entre la France et l'Espagne, sont en français et en espagnol, tandis que le traité conclu à Utrecht, en 1713, entre la France et l'Angleterre, est en français et en latin.

Avec le succès croissant, le ton de la France s'affermi. Mais cela n'allait pas sans incidents. Le plus remarquable est celui qui se produisit à la diète de Francfort, où, en 1682, les ambassadeurs de l'Empereur et du roi de France s'étaient réunis en conférence. Les Français, comme à Munster et à Nimègue d'ailleurs, présentèrent leur mémoire en français. Les délégués impériaux protestèrent. Les ambassadeurs français avaient bien consenti à y joindre une traduction latine, mais ils insistaient pour que l'on conservât le mot *Translatum* sur la version latine, mot que les Impériaux voulaient faire disparaître. La réponse des Français est d'une arrogance inouïe. C'est le ton dédaigneux d'une nation qui se rend compte de son prestige, rehaussé par de récents succès militaires: „Il n'y a point de prince

en Europe, y lit-on, qui ait droit d'imposer aux autres la nécessité de se servir d'une certaine langue dans les conférences et assemblées qui se font entre souverains... Pour les traités et autres actes communs, il est raisonnable entre égaux de convenir d'une langue commune, ou de faire plusieurs originaux. L'Empereur et l'Empire se servant de deux langues, de l'allemand entre eux, et de la latine avec tous les étrangers, ils appellent cette langue le style de l'Empire et prétendent qu'ils sont aux droits de l'Empire romain; ils voudraient obliger tous les autres princes et Etats de ne se servir avec eux que de cette langue, ils nomment aussi leur Empire germanique, le saint Empire romain... mais comme ils n'en ont pas la puissance ni la grandeur avec ces beaux noms, on peut se dispenser d'avoir trop d'égard pour cette prétention... Si c'est le style de l'Empire de faire cette sorte d'écrits en latin, l'usage de la France est de les faire en français." Voici comment finit l'affaire: il fut résolu que les ambassadeurs de France joindraient à leurs mémoires rédigés en français une traduction latine, ceux de l'Empire délivrant les leurs en allemand, avec une traduction latine.

Ce sont, comme nous l'avons vu, surtout les Allemands qui, appuyés par les pays du Nord, où la connaissance du français n'était pas encore aussi répandue qu'elle le sera dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, qui cherchent à maintenir l'ancien privilège du latin.

Le premier traité dressé en français entre la France et l'Empire est celui qui fut signé à Rastadt en 1714. Mais ce ne fut qu'à la suite de circonstances particulières que le prince Eugène y consentit. Il avait en effet demandé que le projet de la France, écrit en français, fût traduit en latin, et le roi de France y avait consenti. Mais l'affaire traîna en longueur, et, lassé, le prince se résigna, mais il eut soin de faire insérer dans le texte du traité un article aux termes duquel cette exception à l'usage ne pourrait servir de précédent. Le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) est également en français, mais avec une réserve analogue, qui figure aussi

dans les traités de Paris (1763) et de Versailles (1781). Mais il n'y a plus de réserve dans la plupart des grands traités du XIX^e siècle, pas plus que dans les traités conclus entre la Prusse et l'Autriche au siècle précédent: ils sont tous en français.

Quelles sont les causes qui ont valu au français la suprématie comme langue des relations internationales?

L'ascension politique de la France lors des guerres de Louis XIV, l'excellence de sa littérature, la propagation du français dans la haute société de tous les pays de l'Europe, voilà les principales causes qui ont fait du français, dans le courant des XVII^e et XVIII^e siècles, la langue internationale par excellence. Mais il faut se rendre compte que l'expansion du français et de la littérature française à l'étranger n'aurait pu prendre les proportions qu'elle a prises sans le rôle qu'a joué la France dans la politique de l'époque en question. Il faut se rappeler aussi que de tous temps, et notamment depuis la Renaissance, les diverses nations, sinon de culture inférieure, tout au moins de culture différente, ont toujours regardé comme un prototype enviable de la culture européenne une des nationalités principales, qui leur offre une sorte d'idéal à poursuivre: tantôt c'est le *cortegiano* italien, tantôt le *caballero* espagnol, depuis la seconde moitié du XVII^e siècle c'est l'*honnête homme* français qui devient cet idéal, l'honnête homme dont les caractéristiques sont la noblesse du cœur et la hauteur d'esprit, la „vertu“, la bienséance, et dont l'âme est ouverte à tout ce qui est noble mais inaccessible à ce qui sent la pédanterie: „pour être effectivement vertueux, il faut savoir pratiquer les bienséances, juger sainement de tout, et donner l'avantage aux excellentes choses“, déclare le chevalier de Méré¹. A la fin du XVIII^e siècle, l'anglomanie fait son apparition. Le *gentleman* anglais est plus grave,

¹ Voir F. Baldensperger, Comment le XVIII^e siècle expliquait l'universalité de la langue française, dans *Études d'histoire littéraire*, I (1907), p. 1—54.

plus réservé, il connaît bien la politique, les questions sociales, la législation. Avec ce nouveau type proposé comme idéal, une nouvelle ère s'ouvre dans les relations internationales. La langue anglaise sort définitivement de l'obscurité.

Examinons d'un peu plus près une des causes qu'on a alléguées comme ayant motivé cette suprématie du français, qui reste indéniable dans les rapports entre les peuples loin dans le XIX^e siècle. Le français a-t-il des qualités inhérentes qui le rendent particulièrement propre à cet usage? La question a été vivement débattue surtout à la fin du XVIII^e siècle et au début du siècle suivant. Le prestige du français est cependant beaucoup plus ancien. On peut le faire remonter jusqu'au XIII^e siècle, à l'époque où l'Italien Brunetto Latini écrivait sa grande encyclopédie en français, parce que, dit-il, le français est le plus „délectable et le plus commun à toutes gens“. Mais, disais-je, c'est surtout à partir du XVIII^e siècle qu'on trouve des encenseurs du français, mais quelques voix un peu plus critiques se font aussi entendre. Si le grammairien Domergue écrit que „l'obscurité peut être dans l'écrivain, elle n'est jamais dans la langue“, Voltaire, son contemporain, déclare que „le génie de notre langue est la clarté et l'élégance“. Au siècle suivant, Sante-Beuve cite avec plaisir la boutade spirituelle d'un étranger: „Le français est, selon moi, la langue la plus ingrate, la plus sourde, la plus pauvre, la moins souple, mais de toutes la plus soignée; semblable aux femmes françaises qui, moins belles comme race qu'aucune autre race européenne, sont de toutes les femmes les plus habiles à se faire valoir par les grâces, l'esprit et le tact si rare de toutes les convenances du lieu et du moment.“ Cette formule plaisante renferme sans doute une grande portion de vérité. Une langue qui a été employée pendant des siècles dans le commerce international a nécessairement acquis une souplesse particulière qui la rend propre à s'adapter à toutes les circonstances de la vie publique et privée. La formule des biologistes, „la fonction crée l'organe“, peut aussi s'appliquer aux langues. L'usage prolongé du français en a fait un instrument incomparable pour les

relations internationales. C'est dans ce sens que le français est, selon la formule plaisante citée par Sainte-Beuve, „de toutes les langues la plus soignée“.

Aux hommages rendus au français, déjà cités, il convient d'en ajouter un, d'abord parce qu'il résume ce qu'on a répété au cours des siècles sur les qualités du français, puis, parce qu'il est, par sa date, voisin de quelques événements qui intéressent l'histoire contemporaine du français comme langue diplomatique. C'est un passage du discours prononcé par Raymond Poincaré, président de l'Alliance Française, lors du quarantième anniversaire de cette association, en 1923 : „Nous ne visons pas à l'hégémonie du français, nous ne visons même pas à l'universalité. Nous n'avons pas de grandes ambitions. Mais notre langue a des qualités qui ont, de tous temps, frappé les étrangers eux-mêmes. Elle est essentiellement propre à la vie de société et à la conversation, elle est simple et naturelle: elle est formée de mots exacts et précis qui enveloppent la pensée sans l'obscurcir, elle a une syntaxe méthodique et respectueuse de l'ordre direct, elle est faite de correction, de clarté et de pureté. Et c'est à tous ces mérites réunis, autant qu'à la gloire des écrivains français et au prestige de Louis XIV, qu'elle a dû autrefois d'être la langue des cours et de la diplomatie.“

Quatre mois avant l'ouverture de la conférence de Washington, en 1921, on avait fait courir le bruit que l'anglais serait la seule langue officielle de la conférence. L'Académie Française adressa une déclaration au président du Conseil le priant „de maintenir le privilège deux fois séculaire, qui a fait de la langue française l'instrument diplomatique par excellence, à cause de ses vertus de précision et de clarté“. J'ignore l'effet qu'a pu avoir cette démarche. Le fait est que les textes des rapports et de tous les documents de la conférence de Washington sont en français et en anglais, comme le sont ceux de la Société des Nations.

Quelle est, à la Société des Nations, la situation respective du français et de l'anglais? Je n'ai à ma disposition que

des chiffres datant de quelques années ¹, mais ils n'ont pas dû subir, depuis, de changements notables. Donc, en 1930 et un peu avant, au sein du Conseil de la Société des Nations, sur les quatorze membres, treize s'exprimaient en français, un seul représentant, celui de la Grande-Bretagne, en anglais. A l'Assemblée générale, le français bénéficiait également d'une grande avance. S'exprimaient en français trente et un délégués (y compris ceux de la Finlande, de l'Estonie, de la Lettonie et de la Suède). S'exprimaient en anglais cinq délégués: ceux de l'Australie, de la Grande-Bretagne, de l'Inde, de l'Irlande, de l'Union Sud-Africaine. S'exprimaient tantôt en français, tantôt en anglais les représentants du Canada, de la Chine, de la Norvège. Quant au représentant de l'Autriche, il s'exprimait tantôt en français, tantôt en allemand. Le représentant de l'Allemagne s'exprimait en allemand.

Tout cela prouve que tout au moins dans la génération où se recrutent de préférence les représentants des gouvernements, le français, bénéficiant de la situation acquise, a très nettement le pas devant l'anglais. En sera-t-il autrement dans un prochain avenir? C'est là une question qui ne rentre pas dans le cadre de mon exposé, et je me garderai bien de me livrer à des pronostics qui ne pourraient être que contestables. On me permettra cependant, peut-être, de formuler quelques considérations d'ordre général en les empruntant à un article de M. Schoell ².

Il est certain que la langue française a été petit à petit dépossédée de son ancienne primauté dans les relations internationales; la régression latente a même commencé dès la fin du dix-huitième siècle au moment même où le français

¹ Voir Franck L. Schoell, *Le français à Genève*, dans *Les Nouvelles Littéraires* du 24 mai 1930.

² Franck L. Schoell, *La situation de la langue française dans le monde* (*Revue de l'Alliance Française*, n:o 66, juillet 1936, p. 120—131). Cet article contient la substance du chapitre par lequel l'auteur clôt son livre sur *La langue française dans le monde* (Paris, 1936).

était à son apogée, et elle a eu pour cause principale l'évolution politique et sociale de l'Europe, évolution qui s'est singulièrement précipitée de nos jours. Le milieu propice à la culture supérieure dont la langue française est l'interprète s'est singulièrement réduit, fait dû à la déchéance des aristocraties et à l'appauvrissement de cette bourgeoisie cultivée qui s'était constituée au cours du XIX^e siècle. Il n'existe plus qu'une mince couche sociale dans les différents pays du monde qui tiennent à honneur de savoir le français. Le sentiment national intensifié fait que les peuples cherchent à s'instruire au moyen de leur propre langue plutôt que par l'intermédiaire d'une grande langue étrangère. Le français a donc perdu du terrain vis-à-vis de chaque langue nationale; elle n'est plus, dans la même mesure que par le passé, l'indispensable langue auxiliaire de culture, toutes les langues étant devenues ou en train de devenir des langues de culture. La connaissance du français est donc une exception, en quelque sorte même un luxe pour le grand nombre d'individus.

Mais le français a surtout perdu du terrain au profit des trois grandes langues mondiales, l'anglais, l'espagnol et l'allemand — moins cependant de l'allemand, mais surtout de l'anglais. La relation numérique est très défavorable au français. Tandis qu'il n'y a que quelque 50 millions parlant français comme leur propre langue, il y a quelque 200 millions de personnes ayant l'anglais comme langue maternelle. En plus, l'anglais est fortement enraciné sur deux continents entre lesquels les échanges sont les plus intenses. C'est la langue des deux puissances les plus grandes et les plus riches du monde. Les Britanniques sont de grands navigateurs. L'anglais est devenu la langue commerciale par excellence. Le snobisme, qui suit toujours les succès éclatants, a contribué à supplanter en partie le français comme langue des couches sociales supérieures. L'espagnol, sans être un rival particulièrement redoutable du français, l'a cependant, lui aussi, supplanté dans certains domaines. Il y a en effet une tendance à remplacer aux États-

Unis par l'espagnol le français comme première langue étrangère, fait qui se comprend si l'on songe à l'importance de l'espagnol pour le commerce et au voisinage — au point de vue des Etats-Unis — des grands territoires hispanophones d'outre-mer.

Quel sera donc l'avenir du français? Gardons-nous de toute appréciation prématurée. Nous avons vu que sa situation dans les relations internationales est toujours très solide. D'autre part, les chiffres relatifs à la population lui sont nettement défavorables; mais n'oublions pas que l'importance d'une langue ne dépend pas exclusivement du nombre, mais bien plus de la qualité de ceux qui la parlent. L'histoire nous enseigne que pour sortir de ses confins une langue a besoin de prestige politique. L'avenir du français dépend donc de la question de savoir si la France continuera à jouer dans la politique européenne un rôle de premier plan, une politique qui incarnera le mieux la volonté européenne de sauvegarde des valeurs européennes et d'organisation de la paix et de l'économie européennes. L'étude du français répond encore à une certaine nécessité et à une certaine inclination naturelle dans les milieux cultivés de bon nombre de pays. Il faut que la France reste fidèle à son ancien héritage. Il faut que sa préoccupation constante soit celle de la qualité en toutes choses, et surtout dans le domaine intellectuel.

SUR LA FORMATION DE LA LANGUE LITTÉRAIRE LETTONNE MODERNE.

Conférence faite à l'Université de Tartu le 29 novembre 1936 par
E. BLESE.

Monsieur le Recteur, Messieurs les délégués du Congrès interbaltique, Mesdames et Messieurs,

C'est avec un vrai tremblement de cœur que je monte sur la chaire honorée de cette université si ancienne et si célèbre de Tartu qui a joué un si grand rôle dans l'histoire de la culture intellectuelle et spirituelle de nos pays baltiques, surtout des deux pays septentrionaux — savoir de l'Estonie et de la Lettonie. Dans la formation et dans le développement de la langue lettonne, aussi bien dans la période la plus éloignée qu'aux époques plus récentes cette université a joué un rôle considérable. Au XVII^e siècle nous trouvons ici le véritable fondateur et le premier réformateur conscient de notre langue littéraire — *Georges Mancelius* (1593—1654), ancien recteur (1636—1637) de l'université de Tartu, et son élève, le célèbre poète *Christophore Fürecker* (à Tartu vers 1636) qui, lui aussi s'intéressant beaucoup à la grammaire lettonne, a composé un grand vocabulaire letton-allemand et qui eut le dessein de réformer l'orthographe lettonne d'une manière tout à fait moderne, en y introduisant l'indication de la longueur des voyelles par un trait incliné à travers le côté droit de la partie inférieure de la lettre correspondante et les signes spéciaux pour č š ž. Au XIX^e siècle nous avons à l'université de Tartu comme lecteur de letton un des premiers explorateurs scientifiques de notre langue, *Otto Rosenberger* (1769—1856). Presque

à cette même époque (en juillet 1855) nous trouvons à Tartu un de nos premiers combattants pour l'idée nationale lettone, l'illustre poète *Georges Alunāns*. Il fait ses études ici à l'Université, en y recevant aussi des impulsions qui le détermineront plus tard à proposer des changements et des réformes dans le domaine de la langue lettone. Un peu plus tard nous voyons ici comme étudiant aux cours pédagogiques et plus tard comme professeur de ces mêmes cours le célèbre *Otto Kronvalds* (*Kronvaldu Atis*, 1837—1875) qui a été aussi un défenseur énergique des droits culturels de notre peuple et qui a enrichi notre langue par un grand nombre de néologismes. Une dizaine d'années après, nous retrouvons ici à Tartu des hommes comme *Jacques Velme* (*Jēkabs Velme*, 1855—1928), *Jean Kauliņš* (*Jānis Kauliņš*, né en 1863, actuellement professeur à l'université de Riga), le prof. *Jacques Lautenbach* (*Jēkabs Lautenbachs*, 1847—1928) et vers la fin du siècle, presque de nos jours, les deux personnalités les plus célèbres dans le domaine de l'exploration et du développement grammatical de notre langue — M. *Charles Mühlenbach* (*Kārlis Milenbachs*, 1853—1916) et M. le prof. *Jean Endzelin* (*Jānis Endzelīns*, né en 1873). Ainsi vous voyez, Mesdames et Messieurs, dans quelle mesure sont étroits les liens qui existent entre l'université de Tartu et les destins de notre langue.

Permettez - moi maintenant de vous présenter dans un bref exposé le procès du développement de notre langue littéraire lettone, ainsi que les résultats obtenus par le peuple letton dans le domaine le plus important de toute la vie spirituelle d'un peuple, dans le domaine de sa langue littéraire.

Si nous voulons nous rendre claires les origines de la langue littéraire lettone, il faut nous transporter par la pensée à Riga dans la période qui constituait le début du XVI^e siècle. Il est connu que vers la fin du XIV^e et surtout au milieu du XV^e siècle l'élément letton à Riga était déjà devenu assez fort et que nous trouvons à Riga à cette époque-là une série d'organisations professionnelles de Lettons. La

langue officielle de ces organisations était le letton, et la fortune bienveillante nous a conservé de la seconde moitié du XV^e siècle quelques registres des membres de ces organisations avec un grand nombre de noms de famille lettons ainsi que quelques phrases brèves écrites en letton. On sait aussi que la vie sociale de ces organisations était assez développée, que leurs membres étaient des hommes assez opulents, et que le rôle de ces organisations devint encore plus fort au XVI^e siècle. Leurs membres étaient les premiers qui acceptèrent volontiers la nouvelle religion réformée de Luther. Il est depuis longtemps connu que vers 1530 les premiers pasteurs luthériens lettons à Riga — *Nicolas Ramm* et *Jean Eck* — avaient déjà traduit en letton quelques cantiques et les textes liturgiques les plus nécessaires. Ces textes ne se sont pas conservés, et les premiers textes importants que nous avons du XVI^e siècle, sont le texte du catéchisme catholique de 1585 et celui du catéchisme luthérien de 1586, ainsi que des cantiques de 1587. Les textes du catéchisme de 1586 et des cantiques de 1587, selon l'opinion générale, doivent avoir été traduits en Sémigallie, mais une histoire plus exacte de ces textes et de leurs relations réciproques nous a été inconnue jusqu'aux dernières années. Voilà pourquoi la question des origines exactes de la langue lettonne littéraire, surtout la question suivante : où faut-il chercher ces origines, n'était pas éclaircie ; on parlait toujours de la langue de Sémigallie en la mettant à la base de notre première langue littéraire. Néanmoins, en me basant sur l'examen de quelques noms de famille lettons et sur quelques considérations théoriques d'ordre général, je me suis prononcé dès 1925 pour la langue lettonne de Riga comme base de notre langue littéraire. Mon opinion se heurta alors à une opposition assez forte, mais il me semble qu'après les recherches et les découvertes des dernières années il faut la considérer comme tout à fait avérée. En voici les raisons.

Il est bien connu que l'activité des premiers pasteurs luthériens lettons — *Ramm* et *Eck* — était grande. *Ramm* est né à Riga, et nous savons qu'entre 1526—1530, lorsqu'il

travaillait avec une grande ardeur à traduire les différents textes, il habitait Riga. Il est certain que pendant son séjour à Riga, il a traduit des cantiques allemands en letton de Riga. De même nous savons que l'autre traducteur, encore plus célèbre que le précédent, *Jean Eck*, a passé toute sa vie à Riga. Le spécialiste de notre littérature du XVI^e siècle, M. *Jean Straubergs*, croit même qu'en 1530 Ramm et Eck ont déjà imprimé à Riga et en langue lettonne quelques cantiques et une traduction du catéchisme. Malheureusement ces textes n'ont pas été retrouvés jusqu'à présent. Mais il est certain qu'entre 1535 et 1537 Eck a collectionné, corrigé et rédigé tous les textes liturgiques, traduits en letton, et les a mis en ordre nécessaire pour les utiliser dans le service divin. On les employait sous forme de manuscrit, et on sait que pendant les dernières années de son activité à l'église de St. Jacques à Riga, Jean Eck a eu parmi ses adjoints *Jean Rivius*, qui est devenu plus tard très célèbre. Celui-ci a quitté Riga vers 1560 et s'est fixé en Courlande, c'est-à-dire en Sémi-gallie, où le duc de Courlande lui donna en 1570 une terre non loin de Dobele. En quittant Riga, Rivius avait emporté avec lui les manuscrits nécessaires des textes lettons liturgiques, et vers 1580 il reçut l'ordre du duc de rédiger et de préparer ces textes afin qu'on pût les imprimer. Malheureusement il mourut en plein travail, et les textes furent rédigés définitivement par une commission de pasteurs, au centre de laquelle se trouvait l'énergique pasteur d'Iecava (Eckau) — *Chrétien Micke*. On a constaté qu'il était lui aussi originaire de Riga, où il avait appris la langue lettonne. Il va de soi qu'en rédigeant les textes de Rivius, écrits en letton de Riga, Micke a encore plus souligné en eux les traits caractéristiques de cette langue de Riga qui était la langue lettonne la mieux connue de lui. Voilà pourquoi je crois qu'il faut considérer Riga comme le berceau de notre langue littéraire nationale. Sans doute, le dialecte de Riga n'était pas au point de vue dialectologique aussi caractéristique, et l'on ne peut pas le définir même aujourd'hui d'une manière aussi stricte que celui d'une commune rurale

ou d'une région dialectale plus grande et plus pure, mais malgré cela, dans toutes les grandes villes il y a un dialecte plus ou moins original et dominant, quoique basé sur des fondements dialectaux différents. D'autre part, la différence entre la langue de Riga et celle de Sémigallie et de Livonie n'était pas si grande à cette époque, et à cause de cela la langue de ces premières traductions se répandit bientôt dans tout le territoire habité par les Lettons. Il est vraisemblable qu'en se répandant ces textes ont fait oublier quelques autres textes plus anciens, traduits en patois locaux. A cet égard nous avons quelques indications qui nous montrent qu'en 1560 de tels textes existaient à l'église de Sventaja, au Sud-Ouest de la Courlande, au Sud de la ville actuelle de Liepaja. On a trouvé dans cette église de Sventaja en 1560 un texte de catéchisme et quelques passages de l'Évangile *alles in churischer Sprache*. Il est possible en effet que ces textes aient été traduits en langue locale des habitants des environs de Sventaja, c'est-à-dire en langue des anciens Courons de cette époque-là.

La première langue littéraire lettonne était encore assez pauvre et insuffisante au point de vue lexical, ainsi qu'incorrecte au point de vue grammatical, et surtout au point de vue syntaxique et stylistique. Il y a quelques néologismes lettons pour des termes chrétiens, mais les ressources de l'expression sont encore très restreintes. L'orthographe également est bien défectueuse. Au point de vue dialectal cette langue appartient au dialecte moyen letton, mais on y trouve des particularités qui empêchent de la lier à aucun point territorial précis. Il y a aussi quelques éléments, d'ailleurs peu nombreux, des autres dialectes et un grand nombre de mots empruntés de l'allemand. Le caractère général de la langue est un peu archaïque et assez loin de celle de l'époque moderne.

Cette langue littéraire lettonne la plus ancienne reste dans son état primitif jusqu' à l'époque de l'activité de *Georges Mancelius*. En 1631 il publie son *Vademecum*, et avec cet ouvrage il pose la pierre fondamentale d'une autre

langue littéraire lettonne — plus jeune, plus élaborée et plus moderne. Dans cet ouvrage il donne pour la première fois aux mots lettons les désinences justes, correctes et régulières qui étaient jusqu'alors négligées; il réforme l'orthographe lettonne. Dans son *Lettus* (1638) il nous a laissé le premier dictionnaire allemand-letton, dans sa *Phraseologia Lettica* (1638) il nous présente un grand nombre d'expressions caractéristiques du letton, dans sa traduction des proverbes de Salomon (1637) et surtout dans sa *Postille* (1654) il nous donne le premier exemple d'un style d'éloquence ecclésiastique lettonne, d'un style monumental dans son élévation et dans sa profondeur et en même temps assez national, richement muni d'expressions populaires et facilement compréhensible aux cercles les plus vastes de la population rurale et urbaine lettonne.

La langue littéraire lettonne dans la seconde moitié du XVII^e siècle reste en ses grandes lignes au stade du développement, obtenu par Mancelius. Les cantiques de Fürecker ont un style assez simple, léger et poétique, la Bible, traduite par le célèbre pasteur d'Alūksne *Ernest Glück* (1652—1705) en 1685 et en 1689, ressemble beaucoup par son style à celui de Mancelius. En même temps, en comparaison avec ce-dernier, le style de la Bible est plus élaboré, plus précis et plus logique. Glück a assez bien compris le style de la langue populaire lettonne, il a bien étudié les travaux de ses prédécesseurs, il a su employer modérément les influences allemandes, et enfin il a introduit un certain nombre de néologismes. Tous ces éléments, il les a soudés dans un amalgame assez agréable, léger et en même temps élevé et monumental.

Au XVII^e siècle nous trouvons aussi une littérature ecclésiastique catholique (cantiques, traduction de l'Évangile) dans la partie orientale de la Lettonie. L'auteur de ces ouvrages est le jésuite *Georges Elgers* (1585—1672). La langue de cette littérature est la même que nous trouvons chez Mancelius, c'est-à-dire le dialecte moyen du letton, et seulement quelques particularités dialectales et l'orthographe

un peu polonaise la séparent des travaux de ce dernier. On trouve à la fin du XVII^e siècle les essais d'une littérature laïque (des textes de félicitation exclusivement, se rapportant surtout à des mariages). Il va de soi que la langue de cette poésie diffère par son caractère plus léger et plus populaire.

L'étude grammaticale et lexicologique de la langue lettonne progresse au XVII^e siècle avec un succès assez considérable, et nous avons de cette époque quelques œuvres remarquables dans ce domaine-ci. Telles sont la grammaire bien connue d'*Adolphi* publiée en 1685, la grammaire et le vocabulaire de *Langius* (1685), le vocabulaire de Fürecker, etc.

Dans la première moitié du XVIII^e siècle la langue littéraire reste au même stade de développement qu' à l'époque précédente. Avec le pasteur *Godefroi Frédéric Stender* (1714—1796) commence une époque nouvelle. La langue devient laïque et son étude grammaticale et lexicologique plus exacte, ainsi que les résultats acquis plus sûrs. Nous savons qu'il existait à cette époque des prédécesseurs au vocabulaire de Stender (1789), ce sont ceux de *Caspere Elvers* (1748), de *Lange* (1773 et 1777) et la partie lexicale de la première édition de la grammaire de Stender lui-même (1761). La grammaire de Stender, parue en 1761 et 1783, nous informe assez bien sur la langue contemporaine lettonne, si on la considère du point de vue linguistique du XVIII^e siècle. La langue lettonne dans les travaux de Stender, c'est-à-dire, dans ses livres religieux, scientifiques, dans ses fables et ses vers n'a pas au point de vue du style une grande valeur et une grande importance. Elle est relativement correcte, populaire, on peut même dire nationale, mais elle est profane et reflète la langue déjà un peu gâtée par les influences allemandes qui s'exerçaient dans les grandes propriétés allemandes de cette époque.

Dans la première moitié du XIX^e siècle la langue littéraire lettonne se développe peu. On travaille à son étude, mais ce sont surtout des pasteurs allemands, naturellement sans connaissances linguistiques bien profondes. Les

poètes et les écrivains qui emploient à cette époque la langue lettonne dans leurs œuvres, sont comme auparavant presque tous des Allemands. Leurs capacités poétiques et stylistiques sont différentes, mais en général, au point de vue du style et des moyens d'expression leur langage n'a pas de très grandes qualités.

La situation change vers 1856, quand le célèbre poète letton de cette époque — *Georges Alunāns* publie ses poésies et reproche en même temps à la langue littéraire lettonne contemporaine son caractère peu national et son style peu correct trop influencé par la langue allemande. En même temps il propose quelques bonnes réformes dans les domaines de la formation des mots, de la morphologie et de l'orthographe, ainsi qu'un certain nombre de néologismes. La langue propre d'Alunāns, employée par lui dans ses poésies et dans ses travaux journalistiques, n'atteint pas encore un haut degré de perfection (il se trouve encore sous une influence trop forte de la langue allemande), mais ses suggestions en ce qui concernait la réforme de notre langue littéraire, étaient très importantes. On peut dire qu'Alunāns a dressé le programme des travaux linguistiques pour l'époque future dans le domaine pratique de notre langue littéraire. De même il a formulé les principes généraux sur lesquels il faut toujours se baser pour que notre langue puisse se développer de la manière nécessaire. Ces trois principes sont les suivants : il faut rejeter les mots superflus empruntés des autres langues, surtout de l'allemand ; il faut renationaliser le système grammatical et phraséologique de la langue maternelle ; il faut former des néologismes. Alunāns lui-même a travaillé dans chacun de ces domaines : il a réformé et changé dans une certaine mesure la formation de quelques mots, il a lutté contre les emprunts superflus à la langue allemande, il a inventé un grand nombre de néologismes qui ont été acceptés immédiatement, ainsi que toutes les autres propositions d'Alunāns.

Parmi les successeurs d'Alunāns le plus connu fut le célèbre *Otto Kronvalds* (*Kronvalda Atis*, 1837—1875)

qui était doué d'un grand talent pour former et inventer des néologismes. On ne peut pas dire qu'au point de vue grammatical, même du temps de Kronvalds, tous ces néologismes aient été formés correctement. Mais Kronvalds a eu un bonheur insolent avec ses néologismes, et presque tous ceux qu'il a proposés, sont devenus plus tard une propriété fondamentale de notre langue. Il est même difficile de se représenter, quelle devrait être notre langue moderne sans ces néologismes.

La période d'après 1870 est déjà toute différente de la première moitié du siècle. La classe instruite du peuple letton s'accroît chaque année, et les jeunes intellectuels lettons s'intéressent beaucoup à leur langue maternelle et s'en occupent avec une ardeur merveilleuse. On s'intéresse au folklore, on emprunte des expressions à la poésie populaire, aux fables, aux proverbes etc. et on les introduit dans la langue littéraire. Les jeunes linguistes lettons de cette époque (*Velme, Kauliņš, Lautenbachs*), en commun avec les spécialistes étrangers, font dans le domaine de leur langue natale des études bien profondes, et les résultats de leurs découvertes profitent aux écrivains et à la société instruite lettonne de ce temps-là en leur servant de base pour perfectionner toujours davantage la langue littéraire. Et en effet, le lexique et la phraséologie de cette dernière deviennent plus riches, et la langue elle-même regagne peu à peu son ancien caractère national, et ses moyens d'expression reçoivent plus de mouvement et plus de vie. A la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e le peuple letton a déjà deux linguistes éminents — M. *Charles Mühlenbach* et le prof. *Jean Endzelin*, dont l'activité scientifique ainsi que les améliorations, faites par eux dans le domaine pratique de la langue lettonne, est connue non seulement de tous leurs compatriotes, mais presque de tout le monde savant.

On peut se demander, s'il existe encore en général, après l'activité d'Alunāns et celle de Kronvalds, dans la langue lettonne littéraire des points que l'on a besoin de réformer, de corriger, d'amender et de perfectionner? Il va de soi

que dans chaque langue il y a toujours beaucoup de problèmes non résolus et beaucoup de questions, dont elle est obligée de s'occuper : certaines dénominations doivent être créées de nouveau, certaines autres doivent être réformées. La langue doit être toujours en correspondance avec l'époque, elle doit satisfaire à toutes les demandes de la vie, et chaque jour nous procure des variations nouvelles de notre vie, provoque des phénomènes que l'on n'avait pas vus auparavant. Le développement de la vie porte avec lui un grand nombre de conceptions nouvelles, et celles-là ont besoin de dénominations. A son tour le langage et les linguistes doivent veiller à ce que toutes les choses nouvelles et tous les phénomènes actuels reçoivent leurs noms et que ces derniers entrent dans l'usage linguistique général de la société. Si la culture lettonne entre 1875—1900 et plus tard jusqu'à 1918 est devenue plus vaste et plus variée qu'auparavant, il est certain que la langue devait traverser la même métamorphose, et c'étaient les cercles des intellectuels lettons, les écrivains lettons et surtout les linguistes nationaux qui ont réglé dans leur langue tous ces changements et toutes ces métamorphoses.

Cette métamorphose de la langue lettonne n'était pas si simple et si facile que l'on pourrait le juger au premier coup d'œil. Malgré le développement qu'elle a traversé en conformité avec son ancien caractère propre — son esprit national, intérieur et inné, il faut prendre en considération que l'influence culturelle la plus forte sur le peuple letton avant la guerre était celle de deux peuples étrangers — des Russes et des Allemands. Cela signifie que la langue lettonne à son tour a subi pendant tout ce temps-là une influence très forte du côté des langues russe et allemande, et à cause de cela le nombre de germanismes et de slavismes — de caractère lexical ou de caractère syntaxique et phraséologique — ne diminuait pas, mais augmentait. Le nombre de slavismes et de germanismes était extrêmement grand non seulement dans la langue parlée, dans la langue profane, mais aussi dans la langue littéraire,

surtout chez les écrivains et les intellectuels qui avaient reçu une instruction russe. La guerre mondiale a encore augmenté le nombre de ces emprunts, surtout de mots russes.

Telle était la situation linguistique en Lettonie au moment de la proclamation de son indépendance. Cependant les premières années de l'indépendance apportèrent immédiatement avec elles un changement bien profond. On a fondé une commission terminologique, et celle-ci a élaboré en peu de temps un grand nombre de termes techniques et scientifiques dans divers domaines de la science, des métiers, de la technique, des arts etc. On a utilisé comme base pour la terminologie nouvelle les expressions convenables de la langue parlée, les dénominations scientifiques qui s'étaient élaborées peu à peu par elles-mêmes dans la presse et dans la littérature didactique populaire lettonne d'avant-guerre, ainsi que les termes scientifiques et techniques, dérivés et collectionnés par différents cercles lettons instruits qui s'occupaient de ces questions assez énergiquement dès l'époque de la guerre. D'un côté c'étaient les besoins des écoles des réfugiés lettons qui étaient fondées çà et là en Russie avec le letton comme langue d'enseignement, d'un autre côté les membres de ces cercles étaient animés des espoirs qu'après la guerre en Lettonie l'école serait nationale avec le letton comme langue d'enseignement. Un grand nombre de termes fut créé par la commission, les autres furent encore retrouvés dans les différents dialectes, quelques-uns furent traduits des langues étrangères — surtout de l'allemand et du russe. Les travaux de cette commission ont influencé assez fortement toute la langue parlée, surtout chez les gens les plus instruits et dans les manuels scolaires. Simultanément et en commun avec cette commission terminologique travaillaient aussi les linguistes lettons eux-mêmes qui réformaient le côté syntaxique et stylistique du letton, en le délivrant des influences inutiles russes et allemandes. On a édité des livres spéciaux avec les exemples des anciennes expressions incorrectes et avec l'indication de celles qu'il faut employer. Ces livres et surtout les indications des linguistes furent pris en considé-

ration bienveillante aussi bien par la presse et par la société instruite que par les écoles, et au bout de quelques années la jeune génération lettonne qui avait reçu son instruction dans les écoles modernes parlait déjà sa langue maternelle d'une manière assez correcte. Seule la langue des cercles peu instruits et des personnes plus âgées resta sans modification, mais en général la langue lettonne parlée et écrite se métamorphosa profondément assez vite et reçut dans une période d'une dizaine d'années un caractère bien national et original, ayant perdu presque tout à fait les influences étrangères inutiles.

Il faut encore répondre à la question de savoir quelle est la situation linguistique actuelle en Lettonie. Le travail général de la purification et de la renationalisation de notre langue maternelle est fini. Mais on réforme encore les détails, surtout dans le domaine du style, et on approfondit actuellement le travail pour extirper aussi des influences étrangères qui sont passées jusqu' à présent inaperçues. Le travail est arrivé à un tel degré de profondeur que l'on se demande si les puristes ne sont pas allés déjà trop loin. En effet, en excluant de la langue des expressions, soupçonnées par leur origine d'être allemandes ou russes, on exclut sans doute çà et là de la langue des expressions qui semblent être en vérité tout à fait nationales et qui ont une ressemblance plus profonde, on peut dire presque innée, avec les expressions correspondantes dans les autres langues. D'autre part il y a aussi des expressions en letton qui y ont pénétré à une époque assez reculée, qui ont leur prototype dans la langue grecque et par cela correspondent aux expressions identiques non seulement en russe et en allemand, mais aussi en latin et en français. Faut-il les exclure ou non, voilà la question.

En résumé, pour caractériser les traits les plus marquants du letton littéraire actuel, on peut dire que cette langue, dans ses manifestations les meilleures et les plus soignées, est déjà libre des influences inutiles étrangères, est devenue bien correcte, bien riche et mobile dans ses moyens

d'expression, souple dans ses constructions syntaxiques et stylistiques. Le nombre de néologismes y est grand, mais ces derniers sont bien adaptés au caractère interne et national de la langue. Elle est déjà un instrument bien commode de la pensée humaine et surtout de la pensée nationale. Par ses moyens lexicaux et stylistiques elle est capable de nous exprimer et de nous faire connaître les manifestations les plus différentes de la nature et de l'esprit humain. On peut traiter avec elle facilement des choses simples et quotidiennes de la vie ordinaire, composer des vers d'une haute qualité poétique ou écrire des œuvres savantes et bien sérieuses en prose, ainsi que discuter les questions les plus profondes de la politique, de la science, de l'art et de la religion.

DES ÉLÉMENTS NATIONAUX DANS L'ÉGLISE LETTONNE.

Conférence faite à l'Université de Tartu le 30 novembre 1936 par
L. ADAMOVIČS.

Les principes universels du christianisme se sont avérés si précieux, si persuasifs et si puissants que tous les peuples de la terre les ont ressentis et acceptés au sens propre de l'Évangile, c'est-à-dire comme la joyeuse nouvelle. Le christianisme s'est enraciné dans des peuples et dans des civilisations différents. Son caractère sotérologique faisait de lui une graine qui présentait suivant les peuples une enveloppe différente, qui s'est transformée et s'est développée aussi au cours des âges. L'église chrétienne officielle a surveillé pourtant le développement des différentes formes particulières du christianisme surgies au cours de l'histoire. L'approbation fut donnée après avoir examiné en quelle mesure était respecté et conservé le contenu religieux et moral de la religion chrétienne. L'obscurcissement de la conception de la rédemption et la déconsidération de la personne du Sauveur ont toujours provoqué des discussions dogmatiques qui ont mené continuellement à la condamnation et à la séparation des dissidents qui n'ont pas pu subir l'épreuve.

Dans ma conférence je suivrai l'ordre historique des événements. Je vais essayer de vous faire voir comment au cours de l'histoire de l'Église chrétienne chez les Lettons les éléments nationaux et les éléments chrétiens se sont soudés et confondus. Mais nous savons que l'histoire de l'Église estonienne est parallèle à celle de la Lettonie tant dans ses grandes lignes que dans de nombreuses particularités; de

sorte que je toucherai aussi par endroits au développement historique de l'Eglise estonienne.

Les XII^e et XIII^e siècles forment l'époque au cours de laquelle les Lettons ont fait connaissance avec le christianisme; c'est alors que l'élément national et l'élément chrétien sont en présence l'un de l'autre, ils prennent leur premier contact. Le christianisme au XII^e siècle est parfaitement connu tant sous sa forme occidentale que sous sa forme orientale, mais la civilisation lettonne de cette époque commence à s'éclaircir seulement au cours de ces dernières années grâce aux études patientes. En ce qui concerne la religion nationale des Lettons au XII^e siècle, nous n'en pouvons pas encore faire une description minutieuse; mais les caractères et les éléments principaux nous sont déjà connus. Et si tous les faits que je vais vous présenter ne peuvent pas être interprétés avec la même certitude, on peut néanmoins risquer de tracer un tableau d'ensemble.

Prenons pour point de départ l'étude des caractères géographiques, du climat et du degré de civilisation en Lettonie à cette époque. Les habitants de la Lettonie ne connaissent pas de grands et sévères contrastes de la nature: point de hautes montagnes couronnées de neige, point de grandes chaleurs, point d'orages effrayants. Aussi l'émotion religieuse dans l'âme de notre peuple ne connaît point de ces contrastes violents, de puissante excitation, voisinant avec des abîmes mystiques. Et, quoique le climat fût autrefois certainement plus rude, ce n'était pas une raison de donner aux forces de la nature la forme d'esprits féroces et impitoyables. La nature donne au paysan laborieux des produits amplement suffisants et c'est pour cette raison qu'il s'est imaginé les forces de la nature pour la plupart douces et bienveillantes. L'expérience de la religion s'est développée chez le Letton dans le sens d'une pratique humaine et raisonnée, on pourrait parler presque d'un point de vue rationnel. Il ne vise pas les spéculations métaphysiques et les dogmes. Les fleurs du mysticisme et les explosions d'extase n'y trouvent pas une atmosphère favorable. Pour-

tant lorsqu'il s'agit de la poésie populaire mythologique, nous y trouvons une imagination poétique à la fois simple et pittoresque qui tend à personnifier les forces de la nature. En vivant et travaillant au sein de la nature, le paysan prend conscience de son étroite liaison organique avec elle. Il conçoit les rapports avec ses semblables et ses concitoyens d'une manière fort simple et naturelle.

Au début du deuxième millénaire l'agriculture en Lettonie était déjà très développée. Le désir principal du cultivateur était d'avoir des champs fertiles et du bon bétail. La religion des anciens Lettons était un culte d'agriculteurs. La suite et le train des travaux agricoles formaient l'épine dorsale du culte des champs des anciens Lettons et de leur cycle de fêtes. On n'avait pas oublié les divinités célestes (Soleil, Lune etc.), ces antiques dieux baltiques, aryens, mais on pratiquait beaucoup moins leur culte. Ils fournissaient presque exclusivement la matière aux mythologues et aux poètes. Le père céleste des anciens Lettons appelé „Dievs“ s'était fixé d'un pied ferme sur la terre et était en train de devenir un paysan modèle. A côté de lui on trouvait toute une horde de génies de la nature et de „mères“ (divinités féminines) qui s'occupaient des divers domaines de la nature et de leurs activités; on leur avait attribué aussi le devoir de protéger le bétail. A côté de tout cela régnait encore le culte religieux de la famille et de la parenté ainsi que des génies du foyer. Les déesses du sort humain avec la Laima (la Fortune) en tête avaient entre leurs mains le sort de chaque individu, elles protégeaient aussi les communautés. La parenté de sang était sacrée, même après la mort. Les morts continuaient de vivre dans l'au-delà (viņa saule), mais pour la plupart sous forme d'une existence d'ombre. Ils pouvaient néanmoins intervenir sur terre auprès des vivants, auxquels d'ailleurs ils portaient de l'intérêt. Ces morts étaient honorés d'un culte spécial (veļu kults).

Le christianisme est apparu à des époques différentes sous quatre aspects qui sont les suivants: L'Eglise orthodoxe russe, l'Eglise catholique de Rome, l'Eglise luthérienne alle-

mande et la communauté des Frères Moraves de Herrnhut. C'est l'Eglise orthodoxe russe qui, la première a eu des adhérents parmi les Lettons — et ceci se passait au XI^e et XII^e siècle. Mais ce ne furent que des succès éphémères. Aussi nous ne savons rien de précis sur sa forme réelle et tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que vers l'an 1200 dans le royaume de Jersika et dans l'Etat de Tolova le christianisme orthodoxe de l'Orient avait pris fortement racine. D'ailleurs on trouve dans la terminologie ecclésiastique lettonne certains indices de cette époque, différents termes techniques qui ont été empruntés à la langue ecclésiastique des Slaves. Voici des exemples : gavēt — jeûner, gavēnis — le jeûne, grāmata — le livre, le manuscrit, grēks — le péché, klanīties — faire la révérence, kristīt — baptiser, kristis (= krusts) — la croix, koms et kūma — le parrain, nedēļa — la semaine, de même les noms des jours de la semaine et la manière de les énumérer, pagrabs — la cave, sodīt — punir, chātier, sogis — le juge, svece — la bougie, le cierge, svētki — la fête, svēts — sacré, tulks — interprète, zizlis — le bâton, zvanīt — sonner. Nous estimons qu'on doit trouver des vestiges de ces Lettons orthodoxes dans la partie nord-est de la Lettonie. Cependant l'ethnographie de cette partie n'a pas porté ses explorations à un point tel qu'on puisse parler d'une forme nationale lettonne du christianisme orthodoxe. Le folklore letton a gardé de très pauvres traces des légendes et traditions orthodoxes russes, à savoir certains indices du culte du printemps de St. George.

A la fin du XII^e siècle le catholicisme dans sa forme germanique commença à s'affermir dans les pays baltiques. Jusqu'au XVI^e siècle il s'imposa dans la vie religieuse des Lettons, au moins extérieurement. Les habitants de la Vidzeme sont restés catholiques pendant un siècle encore, tandis que ceux de la Latgale le sont encore aujourd'hui.

Comment se sont comportés l'un envers l'autre dans l'Eglise catholique, l'élément national et l'élément chrétien?

Le catholicisme du moyen âge avait embrassé une foule d'éléments nationaux primitifs, surtout dans le domaine de

la „magie“ mystique du culte et c'est ainsi que les formes analogues de l'ancienne religion lettonne s'y transplantèrent facilement. L'adoption des lieux du culte des anciens Lettons, ainsi que l'indulgence ou plutôt l'indifférence avec laquelle on acceptait leurs traditions populaires formaient les transitions qui assuraient des échanges réciproques. Quels étaient les éléments qui agissaient sur les Lettons dans le domaine religieux? A côté des institutions officielles de l'Eglise, c'étaient avant tout la conception et le cycle des idées purement populaires de la masse des émigrés allemands. Le résultat en fut qu'au cours de cette évolution de quatre siècles, c'est-à-dire entre le XIII^e et le XVII^e, l'élément ancien du culte des Lettons et celui du catholicisme universel se confondirent en un seul. Je m'abstiens pour le moment de me prononcer sur la question de savoir si les éléments germaniques n'étaient pas prédominants dans le catholicisme baltique officiel de cette époque.

Le plus grand trésor du folklore letton est constitué par les poésies populaires datant de l'époque comprise entre le XIII^e et XVI^e siècle. Ces poésies fournissent l'un des éléments principaux d'après lesquels on peut reconstruire cette formation syncrétique si particulière. Quelques dates historiques du XV^e au XVII^e siècle servent à corriger et à compléter ce tableau.

Dans les rangs des adhérents du paganisme letton moderne du XX^e siècle l'opinion s'est affirmée que le christianisme catholique a régné chez les Lettons sous une forme uniquement officielle et formelle. En ce qui concerne la religion des anciens Lettons, elle serait restée presque tout à fait intacte. Cette opinion peut se fonder sur l'historiographie luthérienne la plus ancienne, mais en se reportant aux explorations récentes cette opinion doit subir des corrections multiples.

Les bourgeois lettons de Riga de la fin du moyen âge prenaient une part active à la vie de l'Eglise catholique, surtout ceux qui étaient groupés en organisations professionnelles. Ils entretenaient, par exemple, des autels et des

vicaires particuliers dans les églises paroissiales de Riga. Dans ces milieux l'ancienne religion lettonne a dû être sinon complètement remplacée, tout au moins fort atteinte par l'Église catholique. A la campagne, au contraire, l'ancien paganisme letton s'est maintenu assez farouchement; sous une enveloppe chrétienne officielle on le trouvait parfois presque intact, parfois déjà soudé à des éléments catholiques de nature populaire analogue. Les missionnaires catholiques avaient porté un coup de maître en désignant le Dieu catholique par le mot „Dievs“, car c'est ainsi que les anciens Lettons nommaient leur père céleste. On facilitait de la sorte la propagande du christianisme, mais il s'ensuivit un mélange. La masse du peuple était incapable de s'élever à la haute conception du Dieu chrétien; on avait toujours la tendance à le mettre sur le plan humain — à l'humaniser. Il n'était pas seulement le patron des travaux champêtres, des hommes et des chevaux, mais aussi un vrai paysan modèle. Et au dessous de ce Dieu bien-aimé (Miļais dieviņš) on a rangé toute une série d'autres créatures mythologiques analogues.

Les saints catholiques se sont acquis pour la plupart une certaine popularité: soit comme patrons des églises, soit comme protecteurs personnels, mais surtout comme saints du calendrier chrétien. Sous cette dernière forme ils avaient acquis une importance fort grande dans l'imagination des Lettons. Leurs noms lettisés en constituent la preuve, par exemple, Māra (Marie), Andrievs (André), Bērtulis ou Bērtmējs (Bartholomé), Ķedrūte (Gertrude), Jurgis ou Jorgis (Georges), Jēkaups (Jacques), Labrencis ou Lauris (Laurence), Madaļa (Madelaine), Mikalis ou Meikulis (Michel), Simjūds (Simon et Jude), Tanīss (aussi Tunis ou Tennis) Antoine. Ces noms ont donné plus tard une série de diminutifs exprimant une tendresse infinie. C'est ainsi que la protection des hommes et du bétail, comme celle des différents domaines du travail revint à ces saints parmi lesquels la Māra (la Sainte Marie lettisée) occupait une place d'honneur. Cette sainte était dans la religion letto-catholique

lique la patronne des jeunes filles et des femmes, leur apportant du soulagement lors de la grossesse et de l'accouchement. Elle s'est confondue ainsi avec Laima, la déesse lettonne du destin, de sorte qu'elle est devenue la figure mythologique la plus en vue de la tradition lettonne. Elle s'appelle maintenant surtout *mīlā Māra*, Marie bien-aimée, mais aussi la Sainte Marie. On peut donner à cette formation letto-catholique le nom de religion de Dieu et de Marie les bien-aimés.

De même les fêtes et périodes de fêtes annuelles des Lettons se sont conformées au calendrier catholique en s'insérant dans la série des jours de fêtes consacrés à la gloire de Sainte Marie et des autres saints. Les usages des fêtes païennes s'appliquèrent à la fête chrétienne correspondante ou furent répartis entre plusieurs fêtes. Ainsi le commencement des travaux des champs coïncida avec la fête de Saint Georges, et c'était aussi l'époque où l'on commençait à laisser les chevaux hors des écuries pendant la nuit. On renouvela donc ce jour-là les rites de la célébration antique du printemps, de l'agriculture et de l'élevage. Il se peut aussi que la fête de Saint Georges ait marqué le début de l'année. La Saint Martin avait lieu vers l'époque de l'année où l'on commençait à garder le bétail dans l'étable, ce qui valut à cette fête aussi une part de rites païens. Le début et la fin des moissons furent fêtés, l'un à la Saint Jacques (début de la moisson du seigle), l'autre à la Saint Michel (fin des travaux champêtres). La fête de Saint Jean-Baptiste reçut de la religion païenne toute une série de rites célébrant l'époque où la végétation passe de la floraison à la maturation, et peut-être aussi marquant le milieu de l'été. La protection du bétail était également confiée aux saints de l'Eglise. On considéra les saints du calendrier comme des personnifications des jours de fêtes ecclésiastiques correspondantes. Dans les chansons on parle de Jacques qui „porte un pain dans la main“, de Michel (*Miķelītis* — forme diminutive) „un broc de bière à la main“ et même porteur „d'un petit cochon gras“. Jean était un hôte qui revenait une fois par

an; son rôle était de surveiller la récolte des blés à venir et de parer les hommes. On honorait ces saints au cours de l'année et pendant les travaux de la saison par des rites et des offrandes particulières.

Parmi les sacrements de l'Église le baptême a reçu l'accueil le meilleur. Il semble que les Lettons aient désiré baptiser leurs enfants à l'église, car l'enfant qui avait un nom pouvait espérer avoir un patron ou un ange protecteur. Les noms des Saints étaient devenus très populaires et par conséquent ne pouvaient plus être étrangers. Le nom que l'enfant portait était outre cela celui de son parrain qui était un homme honnête et connu; quelquefois cependant c'était le nom de son aïeul. Les chansons populaires nous fournissent avec une certaine exactitude et d'une façon assez détaillée la cérémonie du baptême à l'église. On considérait que „les sentiers où marchait le parrain étaient sacrés“ et que „l'âme de l'enfant qu'on baptisait était inestimable“. On „s'avancait avec l'enfant jusqu'à la croix“, on „le tenait devant la croix“, on renonçait „au mal“, on „jurait en face de la croix“, ou „à la croix“ et on „s'éloignait de la croix“.

Les autres cérémonies ecclésiastiques tiennent moins de place dans le folklore. On sait encore que les gens vont „au château de la croix“ (Krustpils — c'est ainsi qu'on nommait l'église), qu'ils y prient Dieu et „lui adressent des prières“, qu'ils y „régalent l'esprit“, qu'ils fêtent les dimanches et la veille ainsi que „le cinquième soir“ c'est-à-dire le jeudi soir quand commence le jeûne des catholiques. Dans ces chansons populaires on parle des jeunes filles se rendant à l'église de Marie pour lui présenter des couronnes. En outre à l'église on fait offrande „de broderie des abeilles“, c'est-à-dire de cire ou de cierges. On s'était habitué à faire le signe de la croix, mais il semble que les longues prières qui furent récitées en latin à l'église catholique n'aient trouvé aucun enthousiasme. Les Lettons ont donné aux prières le nom de „pātari“ (cela vient des

premiers mots du „Pater noster“) qui chez eux est synonyme d'un discours long et incompréhensible.

On mentionne encore dans ces chansons populaires un autre sacrement de l'Église catholique, le mariage. Les chansons qui se rapportent aux épousailles faites à l'église se préoccupent surtout de la question suivante: le jeune couple doit être uni par des liens solides, car ils doivent former un nœud nuptial résistant qui assure aux deux époux aussi une longue vie.

À côté du baptême à l'église il y avait encore à la maison une cérémonie solennelle par laquelle le nouveau-né était accepté de droit dans la parenté et par laquelle on lui promettait une vie assurée et heureuse. Le mariage à l'église n'est qu'un épisode en comparaison des cérémonies des noces et des traditions, sévèrement maintenues en honneur, au cours des fiançailles, de l'enlèvement de la fiancée et de son arrivée dans la maison de son futur mari.

Le troisième événement familial chez les anciens Lettons — l'enterrement — se passait d'une façon absolument analogue à celle de leurs aïeux, à de rares exceptions près. La bénédiction de l'église reçue assez volontiers pour le nouveau-né et le jeune couple, considérée même assez souvent comme nécessaire, était estimée inutile pour le mort. On enterrait les morts dans de vieux sépulcres païens, sorte de cimetières de famille qu'on préférait de beaucoup aux cimetières sanctifiés par l'église. Mais dès qu'on y eut érigé une chapelle, le compromis s'établit assez vite. D'ailleurs le jour des Morts catholique (le 2 novembre) ménageait de son côté par ses usages le culte des morts des anciens Lettons.

On ne trouve dans le folklore letton aucune trace du dogmatisme catholique. Dans les paroles magiques et dans les discours de conjuration résonnent encore quelques motifs des légendes chrétiennes, mais ces motifs sont plus rares dans les chansons populaires. De même on trouve dans le folklore peu de traces d'une terminologie ecclésiastique lettisée, héritage du langage ecclésiastique des catholiques

allemands, comme par exemple baznīckungs (curé), pātari (prière), elle (enfer).

Plus tard l'Église évangélique luthérienne, ainsi que celle du catholicisme officiel, lutta contre cette religion mélangée de caractères surtout païens et finit par la réformer. Cette réaction était justifiée du point de vue du christianisme, car cette religion manquait des éléments chrétiens essentiels : on était absolument ignorant de la conception évangélique du péché, on ne connaissait ni le Sauveur ni la Rédemption, on ne s'intéressait pas au droit des enfants de Dieu, ni au royaume divin. Le catholicisme officiel d'aujourd'hui en Lettonie a gardé très peu d'éléments nationaux anciens, car il a subi d'une part l'influence de l'activité pastorale et de l'enseignement de l'Église et d'autre part l'influence de la longue et sévère période de polonisation.

La troisième forme du christianisme qui se présentait aux Lettons était le luthéranisme allemand. Dès que cette nouvelle Église fut organisée dans notre pays, elle déclara la guerre à outrance au paganisme des anciens Lettons ainsi qu'au catholicisme ou, il serait mieux de dire, à la religion des anciens Lettons fortement, mais superficiellement influencée par l'Église catholique comme nous l'avons vu tout à l'heure. Mais cette œuvre demanda beaucoup de temps. C'est seulement au cours du XVIII^e siècle que le plateau de la balance se mit à pencher du côté de l'Église, et on ne peut parler d'une conversion profonde du peuple qu'au milieu du XIX^e siècle. Ce n'est pas la rudesse et l'aversion du peuple qui sont la cause de ce retard, mais plutôt l'antagonisme national et social entre l'administration ecclésiastique allemande et la classe des pasteurs allemands d'une part et le peuple letton d'autre part.

Il est révoltant de constater à quel point l'Église ignorait la vie et les nécessités morales et religieuses du peuple. Sans exagération on peut assurer que les organes de l'Église se comportaient souvent comme si leur but était de détourner les Lettons du christianisme et même de les faire entrer

dans une voie contraire. Mais on put voir qu'à l'exception de quelques hommes d'Eglise vraiment remarquables, c'est surtout à la littérature impersonnelle évangélique que revient le mérite d'avoir ramené les Lettons à l'Évangile. L'administration de l'église ne se préoccupait pas de la formation de pasteurs sortis du peuple. On ne croyait pas à la possibilité d'une autonomie paroissiale lettonne. Régulièrement la vie ecclésiastique et religieuse du pays était considérée du point de vue des dominateurs, des Allemands et cette vie était dirigée de façon à en tirer le plus de profit.

Le christianisme s'est manifesté encore sous un quatrième aspect, la communauté de Frères Moraves (Herrnhuter) qui produisit vers 1740 un réveil religieux fort important chez les Lettons. Cette forme du christianisme exerça son influence pendant 100 à 150 ans sur le cinquième environ du peuple letton. On entend dire souvent que la communauté des Frères Lettons aurait été une sorte de christianisme évangélique lettisé. Mais cette affirmation n'est vraie que dans une certaine mesure. Cependant il est certain que ce mouvement a été très populaire chez les Lettons. Il y a eu un grand nombre de dirigeants et de chefs lettons qui dirigeaient presque tout le fonctionnement de la communauté ainsi que les réunions religieuses; ils surveillaient en outre la discipline religieuse et morale des sœurs et des frères lettons. Mais l'ensemble des idées théologiques et religieuses répandues parmi les Lettons par les Frères provient des Herrnhuter ¹, et leur idéologie régnait jusque dans les plus menus détails de la doctrine et du culte. L'esprit letton n'y apparaît que sous la forme de quelques détails extérieurs du culte et du caractère général de la vie religieuse. C'est ainsi que ces frères ont christianisé et évangélisé d'une façon assez grossière et

¹ Formation des Frères Moraves sous la forme particulière qu'elle a prise dans la communauté de Herrnhut en Saxe sous l'influence du comte N. L. de Zinzendorf.

intense une assez grande partie du peuple letton, mais ils n'ont pas pu fonder un christianisme letton. La cause principale de ce phénomène est la suivante: la question de nationalité n'intéressait pas les Herrnhuter, ils ne s'occupaient pas du tout de la formation d'une classe de dirigeants lettons mieux instruits qui seraient certainement devenus chefs de communautés religieuses lettonnes.

La pénétration renouvelée de l'orthodoxie russe et celle de certaines sectes en territoire letton s'est produite au milieu du XIX^e siècle et plus tard. Elles n'ont pas exercé longtemps leur influence sur les peuple letton, aussi laissé-je de côté ces événements. En effet ces influences ont porté en elles des traits si étrangers qu'il est inutile de se poser la question de savoir si elles peuvent nous intéresser dans l'étude des traits nationaux du christianisme en Lettonie.

Il me reste maintenant à étudier l'Eglise luthérienne en Lettonie en me plaçant au point de vue qui nous intéresse, c'est-à-dire dans quelle mesure on peut la considérer comme une forme nationale du christianisme, si on peut le faire et si le sujet spirituel et universel du christianisme y a trouvé une forme convenable, naturelle et lettonne.

Notre Eglise doit supporter un héritage lourd et fatal du passé. Elle n'a pas pu se développer de la même façon que les Eglises de Suède et de Finlande, car l'Eglise lettonne a eu une situation historique particulière comme nous l'avons déjà vu. Elle porte encore toujours avec elle quelque chose d'étranger et le Letton qui a la conscience de sa nationalité ne s'y trouve pas souvent à son aise, et ne peut pas la reconnaître sans conditions pour mère spirituelle.

La création d'un langage ecclésiastique letton a été de la plus grande importance pour la nationalisation de l'Eglise. Ainsi le christianisme évangélique avait donné à ses idées non seulement une enveloppe nationale quant à la langue, mais aussi dans une certaine mesure une empreinte nationale particulière. Je reviens, par exemple, sur l'emprunt à la langue ancienne des Lettons du nom qui exprime la

conception du pouvoir suprême — Dievs. On a apporté ainsi à la conception divine des anciens Lettons une extension et une amélioration; d'autre part le Dieu des chrétiens s'est rapproché de la conception lettonne et même s'est abaissé et s'est laissé entraîner vers la notion de l'ancien Dievs. Il est extrêmement intéressant de constater que les représentants du paganisme letton moderne et même ceux du „christianisme letton“ s'attaquent surtout à la grandeur et la puissance du Dieu chrétien. Je suppose qu'ils sont fidèles à l'ancienne conception lettonne de Dieu qui le rapprochait énormément des hommes en détruisant presque toutes les barrières qui les séparaient; mais de cette façon ils s'éloignent d'une manière appréciable du *mysterium tremendum* de la religion. La théorie de M. J. Sanders, le seul représentant théologien de ce que l'on nomme le christianisme letton, a la même tendance, d'après laquelle il faudrait concevoir et développer le culte chrétien dans le sens de la visite chez Dieu. Mais on peut fréquenter le Dieu bien-aimé des anciens Lettons et non point le Père céleste tout-puissant.

Cependant la langue lettonne a beaucoup contribué à l'expansion du christianisme évangélique parmi les Lettons et à la formation de son culte. Les théologiens lettons de nos jours travaillent beaucoup pour donner au langage de l'Eglise la perfection voulue. Une nouvelle traduction du Nouveau Testament paraîtra probablement dans quelques semaines et ce sera un beau présent aux paroisses lettonnes.

Nous ne sommes pas allés loin cependant en ce qui concerne l'introduction d'éléments nationaux dans le culte. La Lettonie ne possède pas de style particulier dans la construction des églises, et on trouve à grand'peine quelques vestiges de la peinture et de la sculpture religieuses où se trouvent exprimés depuis des siècles déjà les traits caractéristiques de la forme nationale.

Les cantiques lettons sont presque tous des traductions de l'allemand, et même les originaux renferment presque

uniquement des expressions et des images de la langue biblique. Je ne connais qu'un seul nom, celui de L. Bērziņš qu'on pourrait appeler le poète national des cantiques. Nous pouvons encore moins nous attarder sur la musique ecclésiastique lettonne malgré l'existence de compositions locales.

L'empreinte et le génie lettons s'expriment de plus en plus dans l'Eglise de notre pays et un développement libre de quelques dizaines d'années et dans une Lettonie nationale aura effacé sous ce rapport la trace des siècles précédents.

MIGRATION DES OISEAUX.

Conférence faite à l'Université de Tartu le 30 novembre 1936 par
T. IVANAUSKAS.

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs!

Parmi tous les phénomènes de la vie des oiseaux, il y en a un qui frappe surtout notre imagination, c'est celui de la migration qui a lieu deux fois par an: une fois, aussitôt que les petits sont élevés, du nord au sud, une autre fois, dans le sens inverse, vers le pays où ils ont niché l'année précédente. La question de savoir quel est le pays où hivernent les oiseaux, quelles sont les routes de migration, quelle est la durée du voyage est restée pendant longtemps obscure, et divers auteurs ont exprimé sur ce sujet des opinions différents. On n'a pas même évité de répandre des fables à ce propos; par ex., pendant longtemps on avait cru que les hirondelles plongeaient en automne dans l'eau et passaient tout l'hiver en cet état d'immersion. C'était même l'opinion de l'illustre Linné. Mais voilà que surgit l'idée de marquer les oiseaux au moyen de bagues. La première expérience a été réalisée par F. Falz-Fein dans son domaine à Ascania-Nova, dans le sud de la Russie; il attacha au cou d'une grue une petite boîte en métal dans laquelle il avait placé cette inscription en français, allemand, anglais et russe: „Cette grue est née et a été élevée dans mon bien à Ascania-Nova, dans le sud de la Russie, gouvernement de Tauride; on est prié de me faire savoir où cet oiseau sera attrapé ou tué.“ En effet, la grue a été capturée l'année même par un mahdiste en Afrique, à Dongola, près du 20^o de latitude nord. Le calife Abdullah montra cette inscription à Saladin Pacha qui était en ce moment

son prisonnier, et celui-ci mentionne cet évènement dans son ouvrage „Le fer et le feu au Soudan“.

Le mérite d'appliquer cette méthode d'une façon plus générale appartient à un professeur de lycée danois L. Mortensen. En 1899, il avait commencé à marquer des oiseaux divers, particulièrement des sansonnets, des cigognes, des canards, des mouettes au moyen de bagues métalliques mises à leurs pattes, dans l'espoir que ces oiseaux seraient recapturés ou tués. Ces bagues étaient munies de l'adresse de l'expérimentateur et d'un numéro d'ordre afin de pouvoir établir l'identité de l'oiseau. Peu de temps après, une quantité d'établissements scientifiques ont suivi l'exemple de Mortensen, et de cette façon l'on a pu jeter une vive lumière sur le phénomène en question. En effet, cette méthode donne des résultats incontestables. Ainsi, par ex., si un sansonnet qui avait été bagué en Lituanie est retrouvé pendant l'hiver en Angleterre, on peut dire avec certitude que ces oiseaux hivernent dans ce pays, et si des baguages ultérieurs décèlent ces oiseaux en Prusse Orientale, dans l'ouest de l'Allemagne, en Hollande, en Belgique, on peut en conclure que la route de migration de cette espèce suit la direction est-sud-ouest. De cette même façon il est possible d'établir quelle est la durée du voyage, quelle est la distance couverte pendant un jour etc. En général, il est possible de suivre les détails individuels de la vie de certains oiseaux en obtenant des données exactes.

Grâce au baguage, on a pu constater que les oiseaux appartenant à la même espèce, mais habitant des pays différents peuvent agir de façon différente, étant ici sédentaires, là migrants. C'est ainsi que les pinsons peuvent être considérés comme oiseaux migrants dans les pays baltiques, par contre ils sont sédentaires en Angleterre et en Suisse. Déjà en Allemagne, une partie de ces oiseaux retardent considérablement le début de leur voyage, et une quantité notable d'entre eux passent même l'hiver au lieu de leur naissance. Les sansonnets ont cette particularité que les jeunes commencent leur migration beaucoup plus

tôt que les adultes. En outre, les sansonnets de pays divers n'ont pas le même lieu d'hivernage. (Fig. 1, 2, 3, 4, 5.)

Les résultats du baguage ont pu établir le fait que les sansonnets provenant de la Finlande, de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie passent l'hiver en Belgique et en Angleterre en faisant cette route le long des côtes nord de l'Europe, tandis que les sansonnets de la Tchécoslovaquie, de l'Autriche, de la Hongrie se cantonnent pendant l'hiver en Italie, au Portugal, en Espagne et dans le sud de la France. Les étourneaux qui nichent en Angleterre, au Danemark et aux îles Féroé restent sédentaires (Thienemann). Des faits analogues ont été établis pour l'alouette, le merle, la grive.

On a pu constater que la cigogne est un oiseau migrateur typique. Il est très facile de se procurer de jeunes cigognes, car cet oiseau niche toujours dans le voisinage des habitations, d'autre part ce sont de grands oiseaux bien connus et faciles à observer. Pour cette raison, la cigogne est devenue l'oiseau d'expérimentation préféré. C'est ainsi que l'Institut de zoologie de l'université de Kaunas a pu baguer jusqu'à 3000 cigognes, ce qui constitue toutefois un nombre peu considérable en comparaison des pays voisins. Suivant les données de ces baguages on a pu constater que la cigogne passe l'hiver dans le sud de l'Afrique: au Transvaal, en Rhodésie, du Kalahari au Congo belge. La distance en ligne droite entre les pays où la cigogne niche et le pays où elle passe l'hiver se chiffre par 9000 km environ. Les pays d'hivernage sont atteints par deux voies: la voie sud-est et la voie sud-ouest. Les cigognes qui habitent les pays baltiques et l'Allemagne orientale empruntent la première voie, tandis que les cigognes provenant des pays situés à l'ouest du Weser suivent la seconde. Les cigognes de Lituanie en commençant leur migration d'automne prennent la direction sud ou bien sud-est en passant par le sud de la Russie-Blanche, la Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie, la Syrie, l'Égypte, l'Éthiopie, tout en se dirigeant en amont du Nil.

C'est à peu près le même trajet que fait l'hirondelle de

cheminée; comme exemple, nous pouvons citer le sujet marqué au moyen de la bague G. 97, le 30 juin 1931, dans le district d'Ukmerge. Cet oiseau a été capturé, le 14 décembre de la même année, non loin de la ville de Salisbury en Rhodésie; il a couvert une distance de 8.100 km environ, direction sud.

On s'était occupé beaucoup de la question de la hauteur du vol des oiseaux pendant leur migration. Les anciens auteurs croyaient que ce phénomène se passait à des hauteurs inaccessibles à l'œil humain et affirmaient que si l'on voyait des volées d'oiseaux à des hauteurs peu considérables, cela ne représentait qu'un fragment d'un phénomène grandiose s'accomplissant à des hauteurs de beaucoup supérieures. Ce n'est que récemment, en se servant d'instruments d'optique modernes et en se basant sur des données d'aviation et d'aérostatique qu'on a pu prouver que les anciens auteurs se trompaient. En effet, on a établi que la plupart des oiseaux montent en voyageant à une hauteur de 400 à 500 mètres, cette hauteur étant sans doute valable pour la plaine et pour la mer, tandis que dans les montagnes elle est beaucoup plus considérable. Les observations faites d'un avion ou d'un aérostat ont démontré que le vol ne s'élève que très rarement au-dessus de 400 mètres, et que les oiseaux ne montent à une hauteur de 1000 mètres que dans des cas exceptionnels. D'autre part, on a déployé pas mal d'efforts pour établir la vitesse de vol. Autrefois on avait cru avoir affaire à des vitesses de beaucoup supérieures à celles existant en réalité. On avait pendant longtemps cité les chiffres erronés d'un observateur allemand Gätke qui n'ont été corrigés que récemment. C'est ainsi que d'après cet auteur, une gorge-bleue partie le soir de l'Afrique, arrivait le matin à l'île de Hélioland ayant déployé une vitesse de 350 km à l'heure. En réalité, la vitesse de vol de cet oiseau est 7 fois moins grande.

Il n'est pas aisé d'établir la vitesse de vol d'un oiseau. Dans ce but, il est nécessaire d'observer un oiseau volant entre deux points dont la distance est connue. Récemment,

on a effectué beaucoup de calculs de ce genre et l'on a pu fixer des vitesses pour des oiseaux de différentes espèces :

Epervier	41 km a l'heure
Corneille	50 „ „
Pinson	52 „ „
Sansonnet	74 „ „
Bec croisé	59 „ „
	etc. (Thienemann).

Certainement l'oiseau peut développer une vitesse supérieure aux vitesses précitées, comme par ex. un oiseau de proie qui poursuit sa victime ou un oiseau qui fait un effort pour se sauver.

Pour pouvoir fixer la distance couverte par un oiseau pendant sa migration en une journée, il faudrait connaître le nombre d'heures employées au vol et savoir également si le trajet suit une ligne droite. Pour élucider cette question, le baguage nous fournit des données précieuses. C'est ainsi qu'il est établi que la cigogne n'arrive dans son lieu d'hivernage en Afrique que le 15 novembre au plus tôt. La distance entre notre pays et l'Afrique du sud, en traversant l'Asie Mineure, est de 10.000 km. Etant donné que cet oiseau quitte notre pays au début de septembre, il s'ensuit que le voyage dure de 2½ à 3 mois: En en fixant la durée à 90 jours, il en résulterait que cet oiseau couvrirait une distance de 120 km par jour, mais nous savons qu'il fait un arrêt assez long dans la vallée du Danube ainsi que sur les bords du Nil. Nous pouvons donc supposer que la vitesse moyenne de vol de la cigogne pendant sa migration s'élève à 200 km environ par jour (Thienemann). C'est ainsi qu'une jeune cigogne noire apprivoisée, marquée d'une bague près de Biržai en 1932, a été observée la dernière fois par son éleveur le 9 septembre et trois jours après elle a été blessée d'un coup de fusil à 13 km de Minsk. Ainsi, durant 3 jours cet oiseau a fait un voyage de 340 km. D'une façon analogue on a calculé qu'un rouge-gorge couvre une distance de 51 km

par jour, une grive — de 66 km, etc. Il résulte de ces faits que la migration d'automne se poursuit lentement, car les oiseaux font des arrêts assez considérables. En ce qui concerne la migration de printemps, nous possédons beaucoup moins de renseignements sur ce sujet. Toutefois, on suppose que cette migration s'effectue avec une vitesse plus grande.

La durée du temps passé par les diverses espèces d'oiseaux dans leur cantonnement d'hivernage n'est pas la même. Certains oiseaux arrivent très tôt au printemps; ils ont le temps non seulement d'élever leurs petits, mais également de séjourner encore jusqu'à une époque avancée de l'automne; comme exemple, nous pouvons citer le freux qui arrive en Lituanie au mois de mars, parfois même au mois de février, séjourne jusqu'au mois de novembre, et il n'est pas rare même de trouver certains exemplaires qui restent plus longtemps ou passent même l'hiver dans notre pays. D'autres oiseaux arrivent, par contre, très tard; aussitôt arrivés, ils se hâtent de faire la couvée et d'élever les petits, et cette besogne une fois accomplie, ils quittent le pays; comme exemple, nous pouvons citer le martinet de muraille. D'une manière générale, il apparaît en Lituanie vers le 10 mai et vers le 15 août la plupart des martinets sont déjà partis. Après cette date, on ne peut observer que des exemplaires qui ne font probablement, arrivés des pays du nord, que traverser la Lituanie. La disparition des martinets en automne est si prompte et si soudaine qu'il n'est pas rare que ces oiseaux abandonnent dans les nids leurs petits qui n'ont pas eu le temps d'acquérir assez de forces pour accomplir le même voyage. Parmi tous les oiseaux de Lituanie, le martinet séjourne le délai le plus court.

Pendant leur vol d'automne et de printemps, la plupart des oiseaux choisissent un chemin où le paysage diffère le moins possible du paysage de leur lieu de naissance.

Le voyage de printemps se poursuit dans la direction opposée à celle de l'automne; l'oiseau ne reprend pas tou-

jours le même chemin. Cependant, dans la majorité des cas, l'exemplaire revient précisément dans le même pays, même dans le même endroit (par ex., le même lac, la même forêt, la même maison) où il a niché l'année précédente. Toutefois, on connaît des cas où un exemplaire d'une certaine population s'est joint à une autre et s'est dirigé avec elle dans un autre pays et s'est naturalisé ainsi dans le pays de cette population. Un cas pareil a lieu quand un oiseau d'une certaine population forme couple avec un individu d'une autre population; des cas pareils sont surtout fréquents parmi les canards qui font des couples déjà en automne. Si, par exemple, un canard provenant de la Lituanie et passant l'hiver en Angleterre, forme couple avec une cane anglaise, le résultat peut se présenter de deux façons différentes: ou bien le mâle emmène sa femelle anglaise en Lituanie, ou bien il se naturalise lui-même en Angleterre.

Dans le cas où une espèce occupe une grande étendue de surface géographique et forme par conséquent quelques sous-espèces ou races, la race du nord en migrant en automne vers le sud, dépasse considérablement les races du sud. C'est ainsi que l'hirondelle de cheminée, race appelée *savignyi* et habitant l'Égypte, est dépassée en automne par la race dite *transitiva* qui habite la Palestine. D'autre part, la race qui habite l'Europe centrale dépasse non seulement l'Égypte, mais aussi les parages occupés en hiver par la race de Palestine, et ce n'est qu'en Afrique du sud, notamment en Rhodésie et au Natal, que notre hirondelle fait halte pour y passer l'hiver. D'après ces exemples, nous voyons que les populations qui nichent le plus loin au nord, choisissent également pour l'hiver l'extrême sud. Nous pouvons dire la même chose de la bergeronnette jaune, de la huppe, etc. Cependant ce n'est pas un cas général, et l'on connaît des exemples où une race nordique arrivée au terminus de son voyage d'automne, n'atteint pas les pays habités par les oiseaux de la même espèce, mais appartenant à une autre race; comme exemple nous pouvons

citer le roitelet. Cet oiseau minuscule en se dirigeant en automne vers le sud atteint la presque île des Pyrénées, mais il est inconnu dans l'Afrique du nord. Et cependant, on en trouve une race locale sur les îles Canaries, et c'est ainsi que se forme une large zone inhabitée par cette espèce et séparant les deux races citées. La cause de ce phénomène peut être expliquée par l'action gigantesque de l'époque glaciaire: durant cette période, les masses de glace entassées au pôle nord ont repoussé vers le sud les espèces d'oiseaux qui y habitaient. C'est pendant cette époque que la répartition géographique du roitelet atteignit les îles Canaries et Açores, ou que cet oiseau pénétrait jusque là pendant sa migration d'automne. Après la période glaciaire la migration de cet oiseau a subi un changement en acquérant sa forme actuelle (E. Stresemann).

Le chemin des oiseaux en migration ne prend que rarement une ligne droite, par contre ce chemin est souvent sinueux, par conséquent l'oiseau fait un parcours beaucoup plus considérable qu'il ne le faudrait pour atteindre le point de terminus. Les causes en sont très diverses; la plus intéressante est de nature historique. Il existe une quantité d'oiseaux qui nichent au centre ou bien dans l'est de l'Asie et qui, au lieu de prendre la direction sud pour atteindre les Indes et l'Asie tropicale où ils pourraient trouver un endroit favorable pour passer l'hiver, font un détour vers l'ouest et, arrivés au méridien de l'Afrique, descendent vers le sud en prenant, à partir de ce point, le chemin habituel des oiseaux appartenant aux espèces européennes et ouest-asiatiques; finalement, ils arrivent, en compagnie de ceux-ci, dans leur pays d'hivernage, l'Afrique; comme exemple, nous pouvons citer une espèce de gobe-mouches *Muscicapa striata naumanni* qui niche en Asie jusqu'au Baïkal, une espèce de martinet *Micropus apus pekinensis* qui niche dans le nord-est de la Chine, un faucon *Falco vespertinus* nichant dans l'est de l'Asie, etc. Tous ces oiseaux passent l'hiver en Afrique. Ce phénomène s'explique par le fait que

le centre de dispersion géographique de ces oiseaux était situé dans l'ouest de l'Asie, et c'est à partir de ce point que l'espèce s'est propagée graduellement vers l'est en atteignant les pays de l'Asie orientale. Toutefois, bien que devenu habitant de l'Asie orientale, l'oiseau revient chaque automne vers le centre de sa dispersion pour faire ici un détour brusque vers le sud et se diriger en Afrique. La migration de la sterne-paradis est encore plus intéressante: au moyen de baguages on a pu constater que les exemplaires qui nichent au Labrador se dirigent en automne vers le sud en longeant les côtes est de l'Amérique pour atteindre, paraît-il, le pôle sud. Cependant, au lieu de suivre continuellement cette direction, arrivées au 51^o de latitude nord, elles font un détour vers l'est et après avoir traversé l'Atlantique, elles poursuivent leur voyage en compagnie de leurs congénères d'Europe le long de la côte d'Afrique jusqu'au pôle sud (Austin 1928). Le gravelet à collier se comporte d'une façon analogue: pendant sa migration d'automne il suit le chemin par lequel s'est accomplie sa répartition géographique, ce chemin ayant pris son point de départ en Europe, par le Groënland, le Cumberland Sund et la terre de Baffin. Dans tous ces cas nous observons un phénomène basé sur l'histoire de la dispersion des espèces ou bien sur la tradition. Cette tradition est basée, semble-t-il, sur les changements géologiques de la surface terrestre. La sinuosité des chemins des oiseaux peut être expliquée aussi par le fait qu'autrefois les oiseaux ont suivi les côtes d'un golfe ou d'une mer, mais qu'avec le temps la mer ou le golfe a pu disparaître, que toutefois les oiseaux ont toujours conservé l'habitude de reprendre le même chemin.

Pour une quantité d'oiseaux, le choix d'un chemin est dicté par leurs exigences œcologiques. Citons la cigogne. Nous avons déjà mentionné que cet oiseau passe l'hiver en Afrique, pendant son chemin est bien sinueux. Dès le début de leur voyage, la plupart des cigognes prennent une direction sud-sud-est pour arriver aux sources du Nil par

la Roumanie, la Bulgarie, la Turquie et l'Égypte. La cause principale de cette sinuosité peut être expliquée par la voracité extrême de cet oiseau qui tâche de suivre le plus longtemps possible la zone côtière pour y trouver facilement sa nourriture; secondement, cet oiseau voyage pendant le jour et se sert du littoral comme de ligne de repère. Dans d'autres cas, les oiseaux sont forcés de faire un détour à cause des montagnes qu'ils sont incapables de survoler ou bien à cause des déserts encore plus terribles que les montagnes. C'est ainsi qu'une quantité d'oiseaux qui d'après la direction prise au début de leur voyage devraient atteindre l'Italie, atteignent finalement la France ou la Hongrie parce que les Alpes les ont forcés à changer leur direction primitive. Il en est de même pour les oiseaux de la Sibérie. Entre leur pays de nidification et les plaines fertiles du nord des Indes s'insinuent les montagnes de l'Asie centrale et les terribles déserts sablonneux.

La migration automnale et printanière ne se poursuit pas toujours par la même route, car les conditions d'existence et surtout de nourriture dans le même pays ne sont pas les mêmes durant ces deux périodes de l'année, c'est pourquoi une quantité d'espèces d'oiseaux empruntent un chemin en automne et un autre au printemps, de sorte que la ligne de leur voyage annuel présente une ressemblance avec une boucle ou même avec le chiffre 8. La distance entre le lieu de nidification et celui d'hivernage n'est pas la même pour les différentes espèces; par ex. le sansonnet de Lituanie en passant l'hiver en Angleterre et en Belgique, est obligé de couvrir une distance de 1300 à 2000 km; le vanneau qui passe l'hiver le plus souvent en Espagne ou au Portugal, couvre une distance de 2500 km environ (Fig. 6). Le plus long parcours appartient cependant à la sterne-paradis qui fait un trajet du pôle nord au pôle sud en couvrant une distance de 17.000 km deux fois par an. Certains oiseaux pendant un voyage si long ne prennent ni nourriture ni repos. Voilà, par exemple, une espèce parente de notre bécassine (*Capella hardwickii*) qui niche au Japon, mais qui passe l'hiver dans

l'est de l'Australie, en particulier en Tasmanie. Le parcours de son voyage, 5000 km environ, se poursuit sans arrêt; en effet, on ne l'a jamais observée dans les points intermédiaires (H. W. Henshaw). Witherby qui est une autorité en matière de migration d'oiseaux, mentionne un cas où une forte tempête a chassé des centaines de vanneaux de l'Angleterre à travers l'Atlantique jusqu'à Terre-Neuve. Cette distance est de 3700 km. L'auteur calcule que le voyage de ces oiseaux devait durer 24 heures. Non seulement les échassiers, mais divers petits oiseaux également sont aptes à accomplir une pareille tâche. Moreau, un observateur expérimenté des oiseaux du Sahara, affirme qu'une quantité de petits oiseaux survolent la partie occidentale du Sahara dont la largeur est de 1900 km, ne trouvant pendant ce voyage ni eau ni nourriture. Fixant à 14 jusqu'à 15 mètres par seconde leur vitesse moyenne, on peut calculer que ce voyage dure 40 heures. Pendant ce voyage ils sont tourmentés de telle manière par la soif qu'arrivés dans l'oasis de Koufra, ils se posent pour boire sur des seaux que les indigènes tiennent en main. Même des oiseaux aussi faibles que le bruant peuvent couvrir sans s'arrêter une distance de 500 km, comme c'est le cas, par exemple, pour le bruant qui niche aux îles Spitzberg et qui se dirige vers le continent européen dont le point le plus proche est en Norvège à une distance de 640 km. Un pareil effort paraît prodigieux; en réalité, il ne l'est pas si nous le comparons à l'activité des muscles d'un oiseau pendant la période de l'élevage des petits. Comme exemple citons la mésange qui apporte la nourriture à ses petits 35 fois par heure; elle la trouve en moyenne à une distance de 100 mètres de son nid, par conséquent elle fait 100 km par jour. En comparaison de la mésange, l'hirondelle couvre une distance beaucoup plus considérable. En calculant de façon analogue, on trouve que le martinet accomplissant la même besogne fait 900 km par jour. Ainsi, on doit avouer que la sterne-paradis déjà mentionnée qui fait un trajet de 17.000 km lors de sa migration ne produit pas un travail

supérieur à celui qu'elle accomplit en cherchant et en apportant la nourriture à ses petits (E. Stresemann).

Avant le début de la migration, les oiseaux s'engraissent considérablement, et la graisse ainsi accumulée présente une source d'énergie pour leurs muscles. La plupart des oiseaux commencent à s'engraisser aussitôt après la mue; citons les oies et les canards domestiques qui s'engraissent fortement en automne, bien que la domestication ait anéanti leur instinct de migration. Durant son long voyage, l'oiseau utilise promptement sa réserve de graisse dont l'épuisement fait diminuer parallèlement le besoin de continuer le voyage. C'est un fait à remarquer que les oiseaux arrivés à la première étape de repos sont très maigres, mais la réserve de graisse est rapidement renouvelée, d'habitude quelques jours durant, après quoi l'instinct de migration s'éveille à nouveau. C'est ainsi que Bonhote a pu constater que les oiseaux qui arrivent en automne en Hollande sont très maigres, mais qu'après quelques jours ils reprennent leur embonpoint pour continuer leur chemin. Suivant le degré de leur engraissement il croit pouvoir établir le moment de leur arrivée (en Hollande). L'aptitude à jeûner n'est pas la même chez divers oiseaux. Nous pouvons dire qu'en général les oiseaux de grande taille se passent de nourriture beaucoup plus facilement que ceux de petite taille (Faber 1826). Cela concerne avant tout les grands oiseaux de proie (par exemple, l'aigle peut jeûner pendant 30 jours); les oiseaux de la taille d'un moineau ne peuvent pas se passer de nourriture plus longtemps que durant un jour. Pour cette raison, les grands oiseaux voyagent pendant la journée et dorment pendant la nuit; les petits font le contraire. Les petits oiseaux en voyageant la nuit font un arrêt le matin pour profiter de la lumière afin de trouver leur nourriture, autrement ils ne pourraient point continuer leur voyage. Une exception est formée par les espèces d'oiseaux qui se nourrissent d'insectes capturés au vol, comme les hirondelles, les guépriers, les martinets. En

effet, ils sont capables de chercher leur nourriture tout en continuant leur vol (E. Stresemann).

Une des questions les plus intéressantes dans la migration des oiseaux est celle de la manière dont ils s'orientent. Une quantité de faits prouvent que la mémoire visuelle des oiseaux est très parfaite et que par conséquent les objets une fois vus y sont retenus pendant longtemps. Cette capacité des oiseaux a pu être démontrée par des expériences qu'on a faites avec des oiseaux apprivoisés et surtout avec des pigeons voyageurs. Après deux ans d'absence, des pigeons voyageurs ont pu reconnaître leur pays natal et s'y sont orientés sans peine. Des expériences analogues peuvent être accomplies très facilement avec des oiseaux nichant et qu'on a éloignés de leur nid. Dans ce cas, ils font des efforts pour le retrouver et c'est alors que se manifeste leur capacité d'orientation. Ces expériences ont prouvé que les oiseaux éloignés ainsi de leur nid n'ont pas pris un chemin direct, ce qu'ils devraient faire s'ils possédaient un instinct de direction inné; au contraire, avant de retrouver leur nid, ils ont erré un temps considérable dans les alentours, ce qui démontre qu'ils ont cherché des paysages connus qui auraient pu leur servir de point de repère. Des hirondelles éloignées de leur nid de 9 à 36 km de distance, y sont revenues après une absence de 2 à 6 heures bien qu'elles puissent couvrir cette distance en moins d'une demi-heure. En 1932, des expériences analogues avaient été faites avec des sternes paradis par Dirksen en Allemagne. Dans ce but, les oiseaux ont été pris près de leur nid, transportés par avion à des distances allant de 58 à 410 km, puis remis en liberté. De 13 oiseaux, 5 n'ont pas été revus et l'on suppose qu'ils n'ont pas retrouvé leur chemin de retour. Parmi ceux-ci il y en avait un qui avait été relâché à 58 km de son nid, les autres ont été relâchés à des distances variant entre 110 et 410 km. Tous les autres, c. à. d. 8 exemplaires sont revenus; parmi ceux-ci il y en avait certains qui avaient été éloignés de leur nid à une distance de 410 km. Le temps qu'ils ont mis pour y

retourner varie entre 1 et 4 jours. Une expérience analogue avait été accomplie par deux Américains, Watson et Lashley, en 1915, avec deux espèces de sternes américaines (Anous et Sterna). Ces oiseaux ont été pris au nid et bagués aux îles de la Tortue; plus tard, on les a remis en liberté dans des endroits divers dans le sud-est du golfe de Mexique. De 5 oiseaux remis en liberté le 16 juin à 9 h. 30 du matin, à une distance de 1368 km du nid, deux oiseaux ont été observés au nid le 21 juin à 8 h. 30, tandis qu'un exemplaire a pu y être observé quelques jours plus tard. Le fait que ces oiseaux ont eu besoin de quelques jours pour retrouver leur nid laisse conclure que ce temps avait été employé par eux à la recherche du chemin de retour, car autrement le voyage n'aurait jamais duré si longtemps. L'hirondelle présente un exemple de bonne mémoire chez les oiseaux. En se basant sur l'exercice du baguage, on a pu constater qu'après l'hiver 30% des hirondelles reviennent dans le même pays, le même village, la même maison où elles ont niché l'année précédente, bien qu'elles se soient éloignées de cet endroit à plus de 5000 km. On a pu constater également la précision remarquable avec laquelle les oiseaux reprennent chaque année pendant leur voyage la même route. Des oiseaux bagués ont été repris plusieurs fois pendant plusieurs années consécutives dans le même endroit, à une distance de 1500 km du lieu où ils ont été marqués. Toutefois, la présence d'une mémoire visuelle n'est pas suffisante pour expliquer les phénomènes compliqués de la migration des oiseaux. En effet, il faudrait admettre qu'en plus de la mémoire visuelle, les oiseaux possèdent un sens de direction comparable à une boussole et utilisé pour prendre la direction juste. A vrai dire, ce sens serait plus parfait qu'une boussole, car les oiseaux tout en prenant la direction voulue même dans l'obscurité et arrivés jusqu'à un certain endroit font un détour pour continuer leur route dans une autre direction, ce qui leur serait impossible de faire à l'aide d'une boussole.

On peut croire que certains oiseaux, comme par exemple

la grue et l'oie font usage de l'expérience de leurs parents. En élevant ces oiseaux sur des eaux dans les parcs on a remarqué qu'ils manifestaient vers la période automnale une sorte d'inquiétude, qu'ils essayaient de s'envoler, mais que finalement ils restaient en place dans le cas où leurs parents, par suite du mutilage des ailes, ne pouvaient pas s'envoler. C'est l'opinion de Heinroth et de Falz-Fein, mais les oies de Bengt-Berg qu'il avait élevées sur un étang, ont agi de deux façons différentes. La première année, elles sont restées en place sur l'étang, et l'année suivante, quelques-unes de ces oies sont parties en automne et revenues au printemps bien qu'elles n'eussent pas été guidées par leurs parents.

Une expérience intéressante a été faite par Thienemann en Prusse-Orientale. Après avoir élevé 27 cigognes jeunes, il les a enfermées afin de ne pas les laisser s'envoler au moment où la cigogne quitte le pays et ce n'est que le 18 septembre, c. à. d. au moment où les cigognes libres étaient déjà parties, qu'il les a remises en liberté (Fig. 7). Au mois de décembre Thienemann a reçu un avis lui communiquant qu'une de ces cigognes avait été reprise en Grèce, près d'Athènes. La cigogne capturée avait fait partie d'une volée d'autres cigognes, et l'on peut supposer que cette volée représentait les cigognes élevées par Thienemann. D'après ce fait on voit que les cigognes en question n'avaient pas pris la direction habituelle, c. à. d. par le Bosphore, l'Asie Mineure, la Syrie, mais qu'au contraire elles ont fait un détour vers l'ouest. D'autre part, on voit que leur voyage dura plus longtemps que de coutume, car normalement, à cette date elles devraient être déjà près du lac Victoria-Nyanza. D'après cette expérience, on peut conclure que ces cigognes ayant toutefois pris la direction juste en se guidant par leur sens de direction, ont fait quand même un détour, ce qui peut être expliqué par l'absence des oiseaux adultes (car pour cette expérience on n'avait employé que des oiseaux jeunes). On peut supposer que la présence des adultes aurait fait éviter cette petite inexactitude.

Le sens de direction de certains oiseaux est parfois remarquable. Cela concerne surtout les oiseaux qui nichent sur de larges espaces géographiques et qui vont hiverner dans des îlots isolés en plein océan; comme exemple, nous citerons une espèce de courlis qui nichant dans les îles Aléoutiennes, s'en va pour l'hiver aux îles Hawaiï, ce qui fait un parcours de 3300 km. On comprend bien que si pendant leur voyage ces oiseaux déviaient de quelques degrés vers l'ouest, ils seraient obligés de faire encore un vol supplémentaire de 3000 km pour atteindre la terre ferme la plus proche — les îles Marquises. Une déviation pareille serait naturellement pernicieuse à ces oiseaux, mais certainement elle a parfois lieu, et l'on peut croire que chaque année s'accomplit une décimation des individus dont le sens de direction n'est pas assez précis. C'est ainsi que s'opère une sélection naturelle qui élabore un sens de direction d'une précision parfaite. Cependant, ce sens de direction diminue de valeur dans le cas où un vent soufflant de côté occasionne une déviation des oiseaux volant, car les oiseaux repoussés alors vers la mer manquent leur but et sont condamnés à mort. En effet, chaque année des milliers d'oiseaux périssent par suite de cette action du vent. Cela est prouvé par la quantité de leurs cadavres qui sont rejetés par la mer sur les côtes. Heureux sont ceux que le vent a porté vers des îles. Leur nombre est également assez considérable. Dans l'île de Madère, on a pu compter environ 16 espèces d'oiseaux qui arrivent ici chaque année apportés par le vent. Et cependant, la plupart des oiseaux, malgré un vent soufflant de côté, parviennent à atteindre leur but final. C'est ainsi que plusieurs oiseaux nichant dans les îles Aléoutiennes, que nous avons déjà mentionnés plus haut, vont hiverner dans les îles Hawaiï, par conséquent leur vol doit se poursuivre strictement vers le sud, mais pendant ce voyage les oiseaux traversent la région des vents alizés nord-est et seraient inévitablement emportés dans l'océan s'ils ne réagissaient point contre ces vents.

A l'approche de la migration d'automne, les oiseaux

se rassemblent en volées. Ce rassemblement est important au point de vue de la sécurité, car dans une volée il y a toujours des oiseaux expérimentés qui avertissent les autres en cas de danger. Une autre importance de la formation d'une volée consiste dans le fait que les oiseaux groupés par volée partent à une date plus précise que s'ils voyageaient isolément. En effet, la disposition des oiseaux à commencer leur voyage accuse des différences individuelles: les uns penchent à le commencer plus tôt, les autres plus tard. Mais dans une volée ces oscillations individuelles n'arrivent pas à se manifester, car l'individu est primé ici par la collectivité. Et ce n'est que dès le moment où la tendance de tout le collectif atteint une certaine moyenne que le vol commence. Autrement dit, les individus qui n'ont pas encore cette tendance ainsi que ceux qui l'ont à un haut degré sont obligés de partir à ce moment (F. Braun 1921). C'est de cette façon qu'on peut expliquer le fait que le départ d'une certaine espèce s'accomplit chaque année à peu près à la même date.

C'est dès le début du XIX-me siècle que plusieurs auteurs se sont occupés de la question des causes qui obligent les oiseaux à accomplir leur voyage d'aller et de retour (H. Wachs 1926). On avait cru que le manque de nourriture et le froid en étaient l'agent principal. Il est évident que les oiseaux insectivores sont privés, par suite des froids, de leur nourriture habituelle et doivent, par conséquent, chercher un lieu où ils pourraient la trouver; les oiseaux de proie, se nourrissant d'autres oiseaux, les suivent dans leur voyage; les oiseaux aquatiques sont obligés de partir à cause de la glace, et ainsi de suite. Il est à remarquer que la plupart des oiseaux quittent leur pays natal au moment même où la nourriture y est abondante et les conditions générales favorables. Par exemple le martinet quitte la Lituanie d'une façon très régulière le 15 août environ, c. à. d. au moment où les journées sont encore belles et plus longues que dans les pays du sud et où aussi la nourriture y est encore abondante. L'embonpoint de ces oiseaux à cette époque en fait preuve. D'autre part, c'est un fait connu que les jeunes oiseaux quit-

tent leur pays de nidification beaucoup plus tôt que les adultes, et si les adultes y trouvent encore une nourriture suffisante, il en serait de même pour les jeunes. La façon dont se conduisent les oiseaux en captivité nous fournit une preuve que ce n'est pas la famine qui les force à quitter en automne le pays natal. Tels oiseaux, en dépit d'une nourriture abondante qui leur est fournie, manifestent une anxiété évidente, particulièrement pendant la nuit, anxiété qui disparaît dès que la période de migration s'est écoulée. Il n'est pas non plus plausible d'admettre que le froid pourrait avoir également de l'importance, car même des oiseaux minuscules, comme par ex. le roitelet, la mésange et d'autres, supportent des gelées considérables. D'autre part, on sait que certains oiseaux des pays chauds, comme la grue, le pélican, même le flamant, passent l'hiver en plein air dans les jardins zoologiques. Et même certains oiseaux mutilés, comme la cigogne, la bécasse, la bécassine, réussissent à passer l'hiver dans des conditions naturelles.

Il est encore plus difficile d'expliquer le retour des oiseaux des pays chauds au lieu de leur nidification. En effet, dans les pays de leur hivernage ils trouvent une nourriture abondante et des conditions climatiques favorables. Les anciens auteurs croyaient voir dans l'instinct sexuel un agent puissant les forçant au printemps à rentrer par la voie la plus directe au lieu de nidification. Cette opinion n'est pas tout à fait admissible, car il existe une quantité d'espèces qui ne se reproduisent que la seconde ou même la troisième année de leur vie, et cependant leur tendance vers le pays de nidification est aussi impérieuse que celle des adultes. Comme exemple de pareils oiseaux qui ne nichent que dans l'âge plus avancé, nous pouvons citer la cigogne, le cygne, le corbeau, etc. Les volées de cigognes formées de quelques dizaines d'exemplaires qui dès le printemps mènent une vie vagabonde présentent précisément ces exemplaires célibataires. Ce sont des oiseaux qui, paraît-il, n'auraient pas besoin d'aller au pays où ils se reproduisent, et cependant ils y vont de même que leurs congénères qui viennent pour

y nicher. Mais voici un autre agent qui force les oiseaux à quitter leur pays en automne: c'est le changement survenu dans la proportion du jour et de la nuit. La longue journée d'été dans les pays rapprochés des deux pôles présente pour les oiseaux une condition favorable non seulement pour se nourrir, mais aussi pour élever leur progéniture. En hiver, c'est le contraire: la courte durée de la journée, surtout pendant le mauvais temps, a souvent comme résultat fatal la famine et la mort de plusieurs oiseaux. En effet, après cette courte journée vient une longue nuit (16 heures environ dans nos pays), et si le jour suivant est aussi mauvais que le précédent, le désastre devient inévitable.

Mais, d'autre part, la lumière agit sur les oiseaux d'une façon directe. Cela a été prouvé par des éleveurs de poules en Amérique qui en éclairant leur poulaillers au moyen d'électricité, ont pu stimuler, d'une façon remarquable, la ponte de leurs poules. Ceux qui ont eu l'occasion de visiter les côtes de la mer glaciale en été ont été frappés par l'activité des oiseaux pendant les vingt-quatre heures de la journée polaire. La lumière agit sur les plantes, et les plantes influencent les insectes, et ceux-ci présentent une nourriture pour les oiseaux. Des relations analogues pourraient être indiquées pour le plancton, les poissons et les oiseaux.

Nous avons déjà mentionné la sterne-paradis qui niche à 7 degrés du pôle nord où on peut trouver ses petits dans une dépression du sol entourée d'un bourrelet de neige que les parents ont balayée du nid. Aussitôt que les jeunes ont acquis leur vol, toute la famille se met en voyage vers le sud, et après quelques mois elle atteint le pôle sud (Fig. 8). C'est ainsi que cet oiseau ne connaît pas d'obscurité dans son pays natal non plus que dans le pays d'hivernage au pôle sud, de sorte que pendant huit mois de l'année il jouit de pleine lumière. Ce n'est que pendant le voyage d'un pôle à l'autre, c. à. d. pendant quatre mois, qu'il voit la nuit, tout en recevant plus de lumière que d'obscurité. Il n'y a pas de doute que la relation entre la lumière et l'obscurité est un des plus anciens

agents de la migration des oiseaux. Les oiseaux existaient déjà pendant le tertiaire, et durant cette période le climat dans les pays polaires était semblable à celui des tropiques, par conséquent il n'y avait ni glace, ni gelées qui pussent chasser les oiseaux de ces pays en automne. Cependant, à ladite période aussi bien qu'actuellement, une longue nuit polaire qui forçait les oiseaux à quitter ces parages faute de nourriture y régnait également.

Les oiseaux qui habitent l'extrême nord ou l'extrême sud en se rapprochant de l'équateur atteignent des régions plus favorables au point de vue de la lumière. Et cependant, en quittant ces pays à la fin de l'été, et en se dirigeant vers l'équateur, ils atteignent des parages où la journée est plus courte que dans leur pays natal au moment de leur départ (vu que dans les pays tropicaux la durée du jour est égale à celle de la nuit); comme exemple, citons le martinet qui quitte la Lituanie vers le 15 août au moment où dans notre pays la nuit est moins longue qu'au Congo, c. à. d. dans le pays vers lequel cet oiseau se dirige.

En résumant tout ce qui a été dit, on peut conclure que ni la lumière, ni le défaut de nourriture, ni le froid ne constituent des agents décisifs pour expliquer la migration des oiseaux. Le phénomène de la migration se manifeste avec une force si irrésistible, si grandiose qu'en l'observant il est impossible de le regarder comme l'effet de causes élémentaires. Récemment on a émis l'opinion que la tendance de migrer chez les oiseaux serait à considérer comme la conséquence d'un état physiologique qui se manifesterait dans l'organisme au printemps et en automne. Un phénomène pareil doit être considéré comme un rythme physiologique; il n'est pas exclusivement propre aux oiseaux, il est commun aux autres animaux et même aux plantes. Par exemple les plantes qui ferment leurs fleurs à l'approche de la nuit et les ouvrent le matin ou bien les arbres qui perdent leurs feuilles en automne et s'en recouvrent au printemps. Ce phénomène a sa raison d'être dans notre climat vu l'action de la neige; et pourtant nos arbres élevés dans des serres

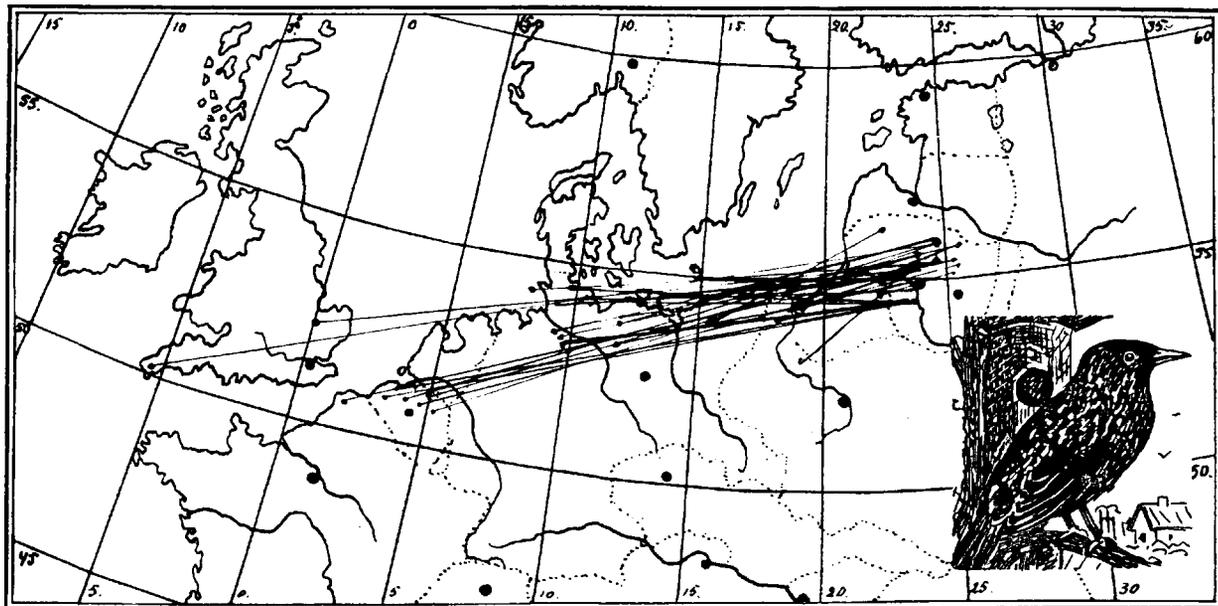
ou bien transportés dans des pays chauds perdent également leurs feuilles d'une façon périodique. D'une manière analogue, un certain état physiologique se manifestant dans le corps d'un oiseau le force à migrer aussi bien si la nourriture est abondante ou si elle ne l'est pas, s'il fait chaud ou s'il fait froid. En cherchant les causes primitives de ce rythme physiologique, on doit cependant avouer que le défaut de nourriture en automne, le froid et l'obscurité en agissant sur le corps de l'oiseau depuis les temps les plus reculés et d'une façon périodique, ont provoqué dans son organisme ce rythme devenu depuis héréditaire et indépendant du milieu. Mais on doit reconnaître également que les agents du milieu peuvent influencer la tendance de l'oiseau, la stimuler ou bien l'assoupir. L'état physiologique qui force les oiseaux à migrer se manifeste à des degrés différents chez les divers individus. Et c'est pourquoi, parmi les individus de la même espèce, les uns s'en vont très loin, d'autres s'écartent à une petite distance de leur pays natal et d'autres enfin y restent à hiverner. C'est ainsi que certains individus de la corneille mantelée et du choucas restent en place tandis que d'autres pénètrent jusqu'en Allemagne et même en Belgique. L'état physiologique susmentionné s'épuisant après quelque temps, l'oiseau fait halte au lieu où cet épuisement s'est produit de sorte que souvent les oiseaux en migrant s'arrêtent là où les conditions d'hivernage ne sont nullement favorables. Il arrive parfois que les oiseaux aquatiques migrant du nord de l'Europe s'arrêtent en Europe centrale même dans les cas où, par suite de grandes gelées, les eaux y sont couvertes de glace. Il leur suffirait, semble-t-il, de faire un effort supplémentaire pour traverser quelques centaines de km vers le sud afin de trouver des lacs et des marais non gelés. Et cependant, ils ne le font pas, car leur stimulant physiologique est épuisé et alors ils sont condamnés à mort.

En terminant ma conférence j'attire votre attention sur le fait que l'étude de la migration des oiseaux constitue une

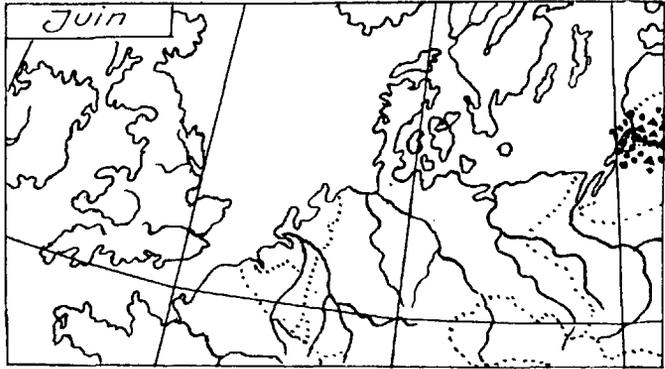
science qui contribue d'une façon remarquable à la coopération internationale.

L'oiseau migrateur est citoyen de plusieurs pays. Il naît dans un pays du nord, mais aussitôt devenu adulte il avance vers le sud ou le sud-ouest, traverse plusieurs pays pour atteindre son cantonnement d'hivernage. Et c'est la raison pour laquelle la coopération de plusieurs nations est nécessaire si nous désirons avoir des notions précises sur la biologie d'un oiseau. Le baguage, cette méthode élégante, qui frappe tant l'imagination, constitue le moyen d'établir des liens entre ceux qui, étant éloignés de milliers de kilomètres et parlant des langues différentes, s'inclinent devant les merveilles de la nature.

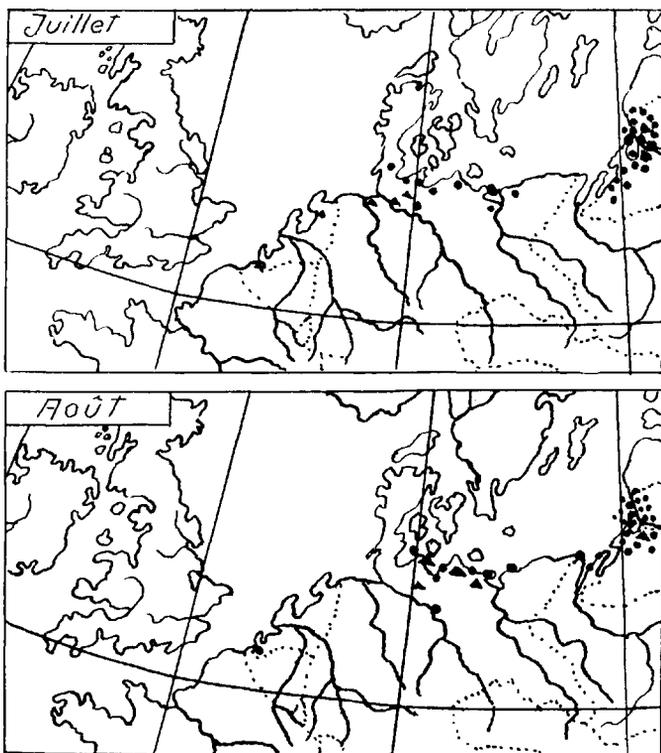
Il y a peu de temps qu'une nouvelle question, notamment la question de la protection de la nature, en particulier la protection des oiseaux vient de s'imposer. Cette question devenue si urgente dans nos temps, où l'humanité armée de tous les progrès de la science technique contrarie d'une façon menaçante l'existence d'êtres vivants; cette question dis-je, pour être résolue exige une coopération internationale et c'est encore en étudiant la migration des oiseaux que la science y contribuera.



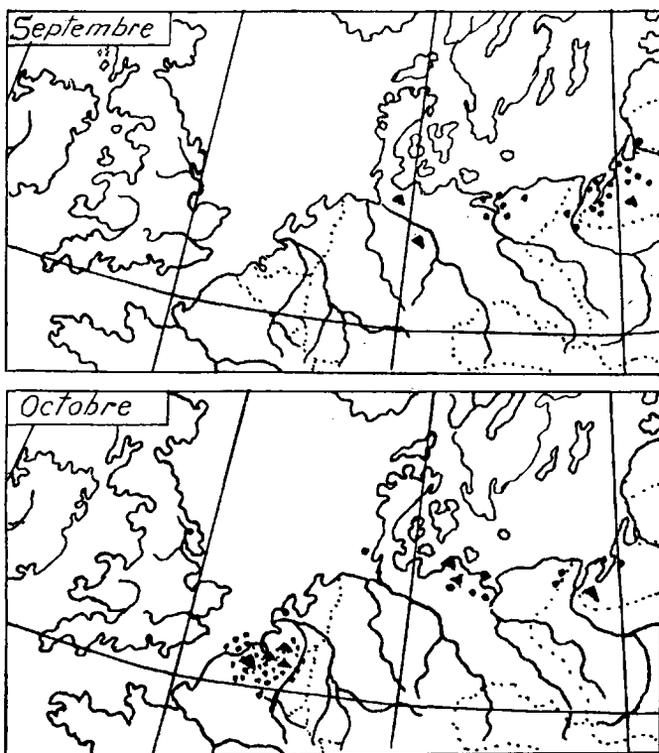
Nr. 1. Routes des sansonnets (*Sturnus vulgaris* L.) bagués en Lituanie.



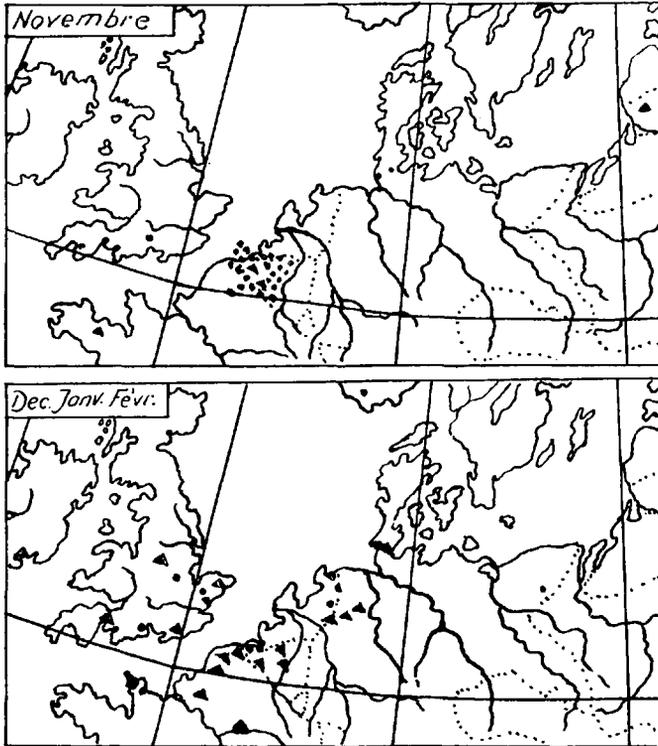
Nr. 2. Dislocation des sansonnets (*Sturnus vulgaris* L.)
bagués en Lituanie suivant les mois successifs; Δ oiseau
adulte o oiseau jeune.



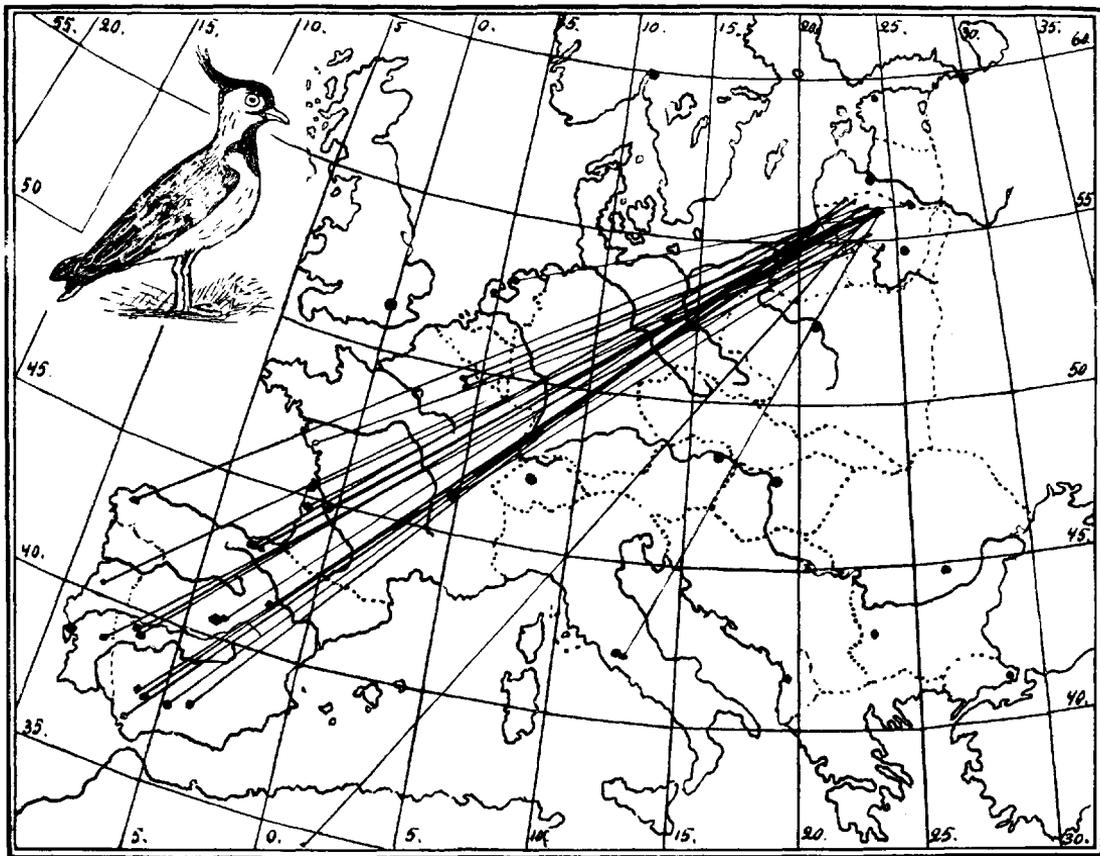
Nr. 3. Dislocation des sansonnets (*Sturnus vulgaris* L.)
 bagués en Lituanie suivant les mois successifs; Δ oiseau
 adulte o oiseau jeune.



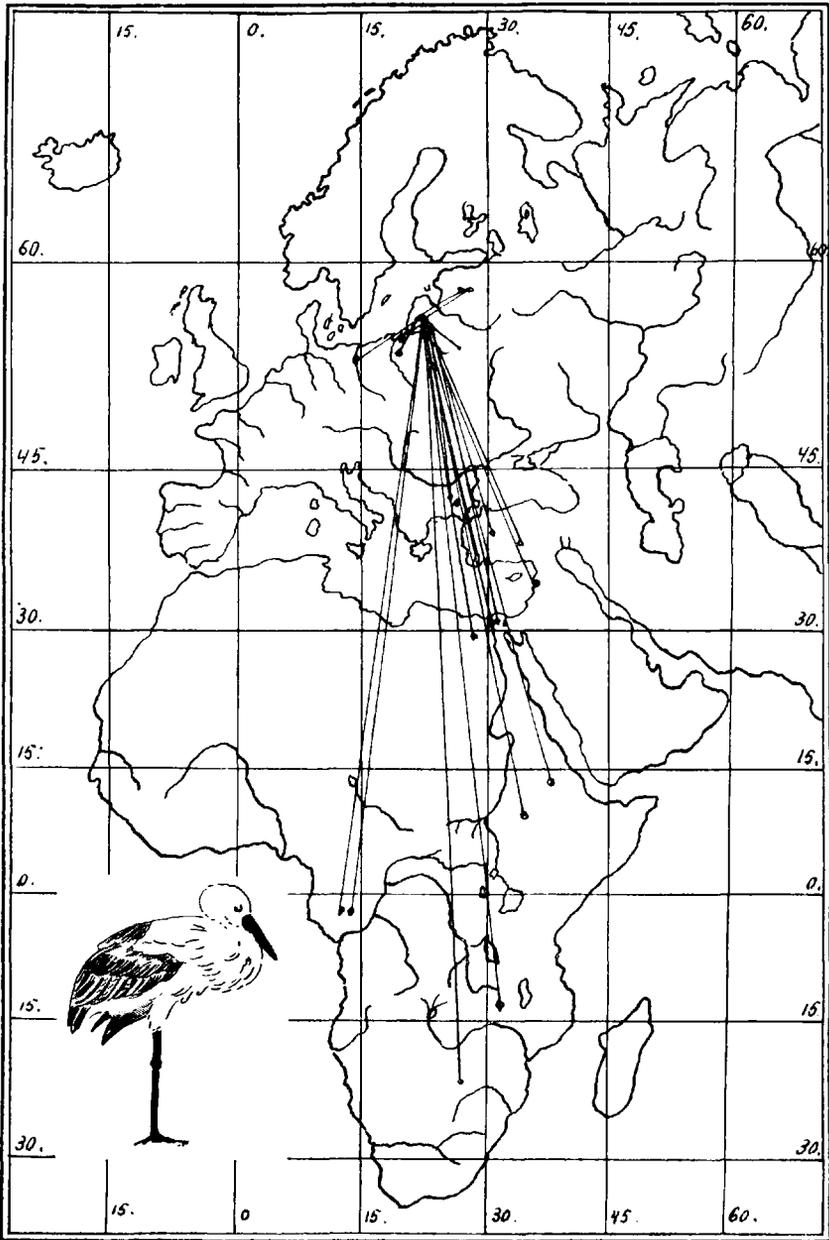
Nr. 4. Dislocation des sansonnets (*Sturnus vulgaris* L.)
 bagués en Lituanie suivant les mois successifs; Δ oiseau
 adulte o oiseau jeune.



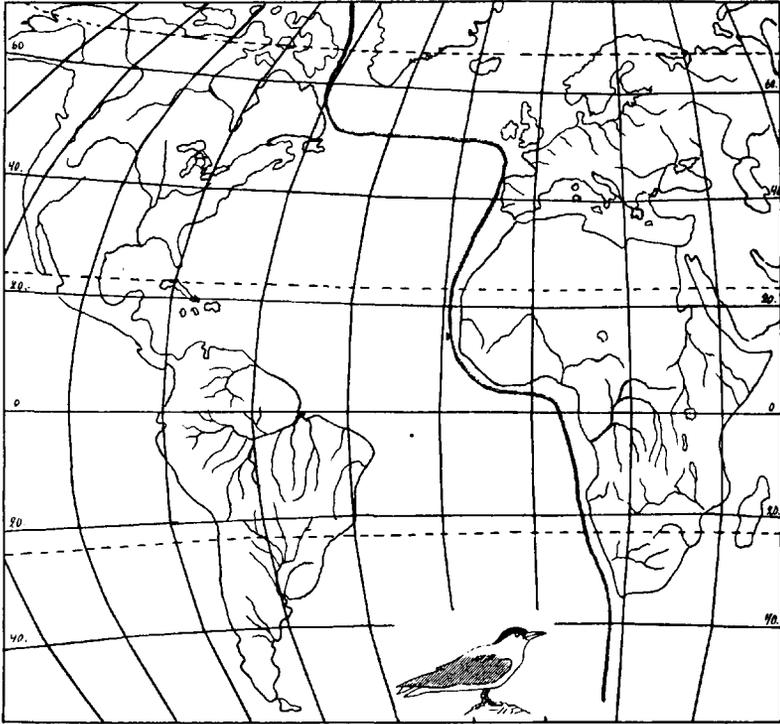
Nr. 5. Dislocation des sansonnets (*Sturnus vulgaris* L.)
 bagués en Lituanie suivant les mois successifs; Δ oiseau
 adulte o oiseau jeune.



Nr. 6. Routes des vanneaux (*Vanellus vanellus* L.) bagués en Lituanie.



Nr. 7. Routes des cigognes (*Ciconia ciconia* L.) baguées en Lituanie.



Nr. 8. Route approximative de la sterne-paradis (*Sterna paradisiaca*
Br ü n n.).

L'ESPRIT UNIVERSITAIRE EN SUÈDE.

Conférence faite pour la Société Universitaire Suédo-Estonienne le 29 novembre 1936 par

B. K N Ö S.

Si nous voulons apprendre à connaître la mentalité d'un pays, la vie intellectuelle de ses habitants, l'âme d'un peuple, on peut procéder de différentes manières. On peut voyager dans le pays, visiter ses villes et ses campagnes et causer avec ceux qu'on trouve sur son chemin, surtout avec les petites gens et les paysans. On peut étudier ses manifestations intellectuelles dans l'art et dans la littérature, on peut suivre dans son histoire ses jours glorieux et néfastes — mais c'est dans une partie de la civilisation, dans la vie universitaire, qu'on peut trouver, pour ainsi dire, la concentration de sa vie intellectuelle, le pouls de cette vie, l'âme de sa façon de voir et de penser.

Parmi la jeunesse universitaire, on trouve représentées toutes les classes de la population, enfants des nobles, des bourgeois, des paysans et des ouvriers; c'est là qu'on trouve les idées en naissance, idées qui plus tard viendront se heurter les unes aux autres, idées qui font déjà l'empreinte et feront plus tard encore plus l'empreinte des conceptions qui sont caractéristiques pour l'intelligence d'un peuple. C'est dans l'organisation de l'université qu'on rencontre à la fois les vieilles traditions, les traditions si bien gardées derrière les murs conservateurs du bâtiment intellectuel, et les nouveautés que l'existence moderne rend indispensables à une vie qui doit être fécondée par les idées du temps présent. Les mœurs et les usages du moyen âge se mêlent avec les idées et les conceptions du temps actuel, le tout empreint de l'individualité de la mentalité intellectuelle du pays et du peuple. Les universités sont à la fois très conservatrices et

très radicales. C'est de ces deux forces que vient leur puissance — si elles peuvent du moins se développer en toute indépendance et sans la néfaste ingérence de l'État — puissance qui bâtit sur le fond traditionnel et national une vie intellectuelle, où se trouvent tous les reflets de l'âme populaire.

La Suède est entrée assez tard dans l'histoire de la civilisation intellectuelle. Après un long développement qui a duré bien des siècles, nous pûmes enfin participer à la haute civilisation des grands pays de l'Europe. Pendant le treizième siècle, les jeunes étudiants suédois venaient achever leurs études à Paris, le seul foyer de civilisation de cette époque; et grâce à leurs voyages, les premiers courants de la civilisation mondiale trouvèrent le chemin de notre pays, situé si à l'écart du développement intellectuel. Au quatorzième et au quinzième siècles, les jeunes Suédois, de plus en plus enclins aux études dans les universités françaises et allemandes, ramenaient dans leur patrie des idées nouvelles, idées qui régnaient dans la vie intellectuelle de l'Europe. Mais toutes ces idées se confondirent avec les conceptions nationales; ce fut l'esprit national du peuple qui, en absorbant les emprunts intellectuels de l'étranger, forma la civilisation du pays, civilisation fondée sur la liberté individuelle enracinée depuis des siècles et sur le respect profond de l'Eglise.

L'importance que l'on attribuait au fait de baser l'enseignement supérieur sur un fondement nettement suédois et de le pénétrer de l'esprit national donna l'idée, dès le commencement du quinzième siècle, de doter la Suède d'une université. Ce plan ne fut réalisé qu'en 1477, année où se fit l'inauguration de l'université d'Upsal, la première université de Scandinavie. On ne pouvait songer à créer un enseignement supérieur absolument complet, car il fallait tenir compte des faibles crédits que l'Eglise pouvait accorder et du nombre vraisemblablement encore faible des professeurs originaires du pays. On ne peut guère parler d'une véritable répartition en facultés. On ne trouve en

effet pas trace d'une faculté de médecine, et la faculté de droit n'a probablement pas eu plus d'un professeur. Les autres professeurs enseignaient alternativement la théologie et la philosophie, ce qui paraissait tout à fait naturel, puisque l'enseignement n'avait qu'un seul but : former la jeunesse au service de l'Eglise. L'université ne mena pendant longtemps qu'une existence des plus précaires. Elle ferma même parfois tout à fait ses portes par suite soit des désordres intérieurs soit des conditions politiques extérieures. Une nouvelle ère commença avec le règne de Gustave-Adolphe. On augmenta le nombre des professeurs, et les quatre facultés de théologie, de droit, de médecine et de philosophie devinrent une réalité. Quelques années plus tard, le roi assura l'avenir de l'université en lui donnant, en 1624, une partie de son patrimoine, les biens héréditaires dits Gustaviens.

Après les guerres que la Suède mena, au dix-septième siècle, contre le Danemark, guerres à la suite desquelles une grande partie de la Suède méridionale actuelle tomba sous la domination suédoise, on fonda, en 1668, dans le but de resserrer encore les liens politiques et intellectuels qui unissaient à la Suède les provinces ainsi conquises, une nouvelle université à Lund, que l'on gratifia également, pour assurer son existence, de propriétés terriennes importantes. L'université de Lund fut organisée de la même manière que l'université d'Upsal, avec quatre facultés.

Dans l'organisation des universités suédoises on trouve les traces du développement intellectuel du pays à travers des siècles. Elles gardent encore leur cadre universitaire avec les quatre facultés intact, et le chancelier des universités, héritier des archevêques d'Upsal du moyen âge. L'université d'Upsal garde encore les grandes fondations de Gustave-Adolphe, des bâtiments et de grandes bibliothèques du dix-septième siècle, des parcs et des jardins du temps de Linné au dix-huitième siècle.

Les statuts qui, pour les universités, étaient en vigueur à leur début, étaient basés sur le principe de l'autonomie.

Les universités possédaient un droit de juridiction propre. Dirigées par des chanceliers aussi habiles qu'éminents, elles purent défendre avec succès leur autonomie, même pendant les époques d'absolutisme, où l'Etat intervenait dans tous les domaines de la vie intellectuelle et sociale. Les statuts furent observés pendant près de deux cents ans, jusqu'en 1852, année où ils furent remplacés par de nouvelles dispositions élaborées par l'autorité royale. La constitution nouvelle, malgré les modifications imposées par un développement bicentenaire, s'appuya en réalité sur l'ancienne base.

Dans les statuts du temps de Gustave-Adolphe, on trouve un paragraphe, significatif de la mentalité suédoise de cette époque. Le paragraphe dit: „Surtout les jeunes étudiants apprendront à ne pas avoir des pensées basses et pusillanimes sur eux-mêmes et sur l'état actuel du royaume, d'où viennent plainte et lamentation, admiration de tout ce qui vient de l'étranger, méfiance en son propre pouvoir de faire de grandes actions, ce qui est l'empêchement le plus grand au gouvernement d'un Etat. Ce défaut devra être corrigé par l'instruction et l'éducation. De façon que l'esprit des jeunes gens reçoive assez tôt cet élan que donnera l'espoir de grandes actions.“ Ce sont des mots, probablement écrits par Axel Oxenstierna, le grand chancelier de Gustave-Adolphe, mots qui caractérisaient les hommes de l'époque de la Guerre de Trente Ans, époque ayant à former des esprits disposés à diriger et gouverner la Suède, pays qui avait paru subitement devoir se mêler de la grande politique de l'Europe. Ces mots, il est bien probable qu'on les trouve aussi dans les statuts de l'ancienne et célèbre université de Tartu, fondée par le même Gustave-Adolphe, inspiré du même esprit et luttant si vaillamment pour le maintien de la civilisation occidentale. Mais ces mots sont effacés des statuts actuels. Le but des universités de notre temps est autre. Elles visent plutôt à la minutie des études qu'à la formation des caractères.

Si l'on me demande de montrer les points les plus

typiques de l'organisation des universités suédoises, je trouverai cette question un peu difficile à aborder. En général, les universités suédoises ont la même structure que les universités de l'Europe centrale. Mais le développement national a créé aussi des traits nationaux. Il y a deux de ces traits qui méritent une mention particulière: la nomination des professeurs ou plutôt la procédure qui précède cette nomination, et les corporations d'étudiants.

Les principes qui régissent la nomination au choix des professeurs sont caractéristiques de la législation des universités suédoises. Ces principes sont définis par l'Etat; ils sont inclus dans les statuts universitaires.

Les dispositions fondamentales spécifient que pour être nommé à une chaire de professeur aux universités, on ne peut rien invoquer d'autre que le grade et la valeur littéraire ou scientifique.

Les mesures qui précèdent toute nomination à une chaire de professeur doivent en règle générale être prises un an avant le jour où le professeur à remplacer a atteint la limite d'âge. La nomination se fait soit directement, soit sur demande. On ne peut nommer directement qu'une personnalité, dont l'aptitude à la fonction considérée est évidente et dont le mérite est tel qu'elle mérite d'être agréée avant quelque autre Suédois qui aurait fait une demande ou qui serait déjà proposé.

Un an avant la démission du professeur, détenteur de la chaire considérée, cette chaire sera déclarée vacante. A l'issue du temps fixé pour l'établissement des demandes, les membres de la faculté correspondante peuvent faire une proposition de nomination. Cette proposition peut concerner aussi bien un professeur qui a postulé la place bientôt libre qu'une personnalité qui n'a rien demandé. On choisira alors immédiatement trois ou quatre experts dans la matière ou les matières se rapportant à la place dont il s'agit.

Ces experts seront désignés de préférence parmi les savants suédois et choisis par le consistoire supérieur de l'université — c. à. d. le conseil de l'université qui, comme

une réminiscence médiévale, porte le nom de consistoire — consistoire auquel la faculté aura envoyé sa proposition, après avoir reçu une proposition faite par la faculté correspondante de l'autre université. Lorsque les experts auront donné leur avis sur cette proposition la faculté mettra de nouveau la question en délibération. Si la dite proposition obtient alors la majorité voulue, l'affaire sera portée devant le consistoire supérieur, dont l'avis sera transmis au chancelier, chargé de soumettre la question à l'approbation du gouvernement.

Si la nomination ne se fait pas par convocation directe, les experts donneront, chacun, par écrit, leur avis sur l'aptitude du postulant, et s'il y a plusieurs candidats, sur l'ordre dans lequel les candidatures devront être admises. L'avis des experts doit naturellement servir de base pour les jugements à porter sur l'aptitude des candidats. Lorsque ces avis seront parvenus à l'université, il appartiendra à chacun des membres de la faculté, en se basant sur les travaux littéraires ou scientifiques du candidat, de donner clairement son avis non seulement sur l'aptitude du postulant, mais aussi, s'il y a plusieurs candidats, sur l'ordre de préférence à leur attribuer. Le consistoire supérieur délibérera à son tour, et chacun de ses membres donnera son avis sur l'aptitude du candidat et, s'il y en a plusieurs, il comparera leurs mérites réciproques, et retiendra trois noms qu'il proposera par ordre de mérite. La question sera alors soumise au chancelier qui la fera parvenir au gouvernement, avec son propre avis, aux fins de décision.

Cet examen professionnel à la fois objectif et minutieux auquel sont soumis les candidats, joue un rôle primordial dans les nominations universitaires. Le système est peut-être compliqué et donne lieu à des réclamations, donc à des luttes internes universitaires. Il peut arriver que les experts ne soient pas d'accord, que les postulants se réclament de ceux qui se sont prononcés en leur faveur et attaquent ceux qui les critiquent, que les mêmes postulants éveillent par là des querelles et des conflits de doctrine longs et

acharnés, que les membres de la faculté, pas toujours compétents ni spécialistes, ne sachent pas comment juger, et même que le gouvernement soit saisi parfois d'une certaine hésitation sur ce qui sera le plus juste ou sur le postulant qui a le plus de mérite. Mais en général on s'incline devant les exposés de la majorité des experts et devant la décision de la faculté ou du consistoire. Le système est peut-être propre à provoquer des contradictions et des critiques entre les savants, mais il est caractéristique de la mentalité suédoise de faire place à toute opinion et de vouloir juger une question sous toutes ses faces. Quoiqu'il en soit, il n'existe sans doute rien d'équivalent au point de vue de l'objectivité et de la justice. C'est là le fruit d'une expérience et d'un travail séculaires qui correspond bien aux idées suédoises de sauvegarder à la fois le droit des particuliers et l'intérêt général.

Le secret d'une université suédoise, par exemple celle d'Upsal, c'est son unité morale, unité si apparente et si profonde, que les recherches opposées, les doctrines contradictoires y passent les unes à côté des autres avec la même fraternité que les étudiants attablés dans leurs nations devant leurs verres de punch. Toutes les disciplines trouvent place, sans causer de gêne, dans le giron de leur vénérable *A l m a m a t e r*. La théologie ignore les dogmes rigides qui l'obligeraient à poursuivre les hérésies, la jurisprudence donne souvent ses sourires d'indulgence et les sciences mêmes avouent ce qu'elles doivent aux humanités. Comme les étudiants, la religion et la science se tutoient à Upsal et coiffent la même casquette blanche. Cette petite ville universitaire est l'apothéose de la démocratie suédoise.

L'esprit des étudiants, qui fraternisent entre eux en mêlant dans leur travail le but de leurs études à l'intérêt de leur patrie, s'est ainsi prolongé dans l'esprit des professeurs et dans la vie de l'université.

La vie de ces étudiants est réglée par les statuts qui dirigent les travaux de l'université et prescrivent son organisation. Caractéristique est l'ancienne répartition des

étudiants en diocèses et en provinces. La jeunesse universitaire d'Upsal est répartie entre treize corporations dont chacune porte le nom d'une province, sous l'étiquette générale de Nations. D'où vient cette répartition en nations? Le nom de Nations nous fait penser aux quatre vieilles nations si connues de la célèbre université médiévale de Paris. Mais il est peu probable que cette répartition qui a disparu dans toutes les autres organisations universitaires, ait pu survivre dans cette petite université du Nord de l'Europe. Il faut plutôt penser à la répartition des étudiants qui existait dans les universités allemandes pendant le dix-septième siècle, mais il y a tant de différences entre les corporations allemandes et les nations suédoises, qu'on ne peut guère parler d'un emprunt. — Les nations suédoises d'étudiants — comme les nations correspondantes de l'université de Helsinki et de Tartu — sont nées dans la maigre terre du Nord, où on avait, à l'époque de leur naissance, au début du dix-septième siècle, besoin de solidarité et d'entr'aide pour se débrouiller dans la vie. Les jeunes étudiants, venant du lycée d'une province et retournant toujours après leurs études dans la même province, s'unissaient dans des corporations qui d'abord mécontentèrent les professeurs, mais finirent par obtenir l'approbation de l'université. Ces corporations, ces nations étaient des enfants du particularisme provincial encore existant en Suède.

Le devoir d'en faire partie est d'une vigueur inflexible. Chaque étudiant est tenu, pendant le temps qu'il passe à l'université, de se faire inscrire dans une de ces nations. Il peut se faire inscrire dans la corporation de la province, à laquelle il appartient par sa naissance ou par le domicile de ses parents, ou de celle, où se trouve le lycée dans lequel il a fait ses études, ou enfin dans la corporation à laquelle son père était affilié pendant son séjour à l'université.

Chaque corporation provinciale est placée sous le contrôle d'un inspecteur, appartenant à la province considérée et choisi parmi les professeurs de l'université, et d'un ou plusieurs curateurs élus par la corporation parmi les

professeurs les plus jeunes de l'université ou parmi les membres de la nation. Les corporations provinciales ont pour but d'encourager le travail et la discipline, de contribuer à l'élévation morale des étudiants et d'assurer, éventuellement, à leurs membres un appui moral et matériel.

Chaque nation possède à Upsal son propre immeuble. Il y en a qui sont des hôtels élégants, luxueux, orgueilleux et vastes, mais il y a aussi des maisons anciennes, plus modestes, qui datent du dix-septième siècle et qui comptent parmi les meilleurs ornements de la petite ville universitaire. Tous ces immeubles sont confortables; ils contiennent des salles spacieuses et des bibliothèques, ils offrent aux étudiants des coins tranquilles et agréables pour leurs études et leurs loisirs, ce sont des clubs, où les membres sont unis par des amitiés solides, où ils trouvent une aide et un soutien aux heures difficiles, où les étudiants du vieux cru se mêlent en toute camaraderie avec les nouveaux venus et les professeurs de la même province fraternisent avec leurs jeunes élèves.

Ces corporations possèdent aussi leurs caisses à elles, leurs fonds de bourses et de prix. La distribution de ces bourses et prix se fait assez souvent par une commission élue parmi les membres de la corporation, avec une objectivité et une circonspection admirables. Il arrive très rarement que les autorités universitaires soient obligées de corriger des décisions prises à ce sujet par les corporations.

Les membres de chaque corporation — nation — se divisent en trois classes: d'abord les „recentiores“, c. à. d. ceux qui viennent de s'inscrire à l'université et restent dans cette classe deux semestres. Ensuite ils passent à la deuxième classe, les „juniores“, les cadets, la plus grande partie de la corporation. La troisième classe se compose des „seniores“, c. à. d. les anciens, qui ont bien mérité de leur corporation ou dans leurs études et par l'élection de leurs camarades sont entrés dans cette classe d'honneur. La nation la plus nombreuse contient entre 450 et 500 étudiants,

la plus petite 50 membres environ. La moyenne est 250 étudiants environ.

Dans les grandes salles des corporations, on donne des conférences sur des questions actuelles d'ordre politique, social, philosophique etc. etc., conférences qui sont suivies de discussions parfois tumultueuses et sans fin. Bien que les opinions diverses se heurtent les unes aux autres, une nuance d'accord pénètre toutes ces discussions par le patois commun à ceux qui discutent, ou par le dévouement et la fidélité des sentiments qu'ils vouent à leur corporation ou nation. Et dans les salles de lecture, les étudiants lisent avec ferveur non seulement les grands journaux quotidiens mais surtout les nombreux petits journaux de leur province afin de suivre les événements de leur village natal ou de leur petite ville provinciale et de maintenir par là les liens ancestraux. Ces corporations sont donc des foyers du particularisme provincial en Suède, mais ce particularisme fait coopérer ses traits caractéristiques, dans un concours idéal, à l'unité nationale, à l'intérêt général de la patrie.

Les corporations d'étudiants — les nations — ne sont pas des associations professionnelles ou des syndicats, renfermant des étudiants de la même faculté ou de la même branche, mais elles encadrent tous les étudiants de la même province, étudiants de toutes les facultés, de toutes les branches, de toutes les opinions ou couleurs politiques. C'est là peut-être leur force la plus importante. Ces nations forment un contre-poids à l'exclusivisme, aux vues étroites qui souvent seraient le résultat des études trop spéciales, formées à une seule branche, quand ceux qui les exercent ne connaissent rien d'autre que leurs spécialités. Ici, l'étudiant en théologie a l'occasion de discuter avec le scientifique libre penseur sur les problèmes métaphysiques, l'étudiant en médecine peut aborder avec l'étudiant en droit la question d'arrêter la natalité décroissante du pays — question maintenant si actuelle. — Et derrière les murs des maisons de ces nations les conservateurs et les syndi-

calistes savent se rencontrer dans les débats portant sur les conditions sociales et sur l'avenir de la société.

C'est une école de formation des jeunes esprits, école non surveillée par un enseignement doctoral des professeurs, mais au contraire tout à fait libre, indépendante et fondée seulement sur le besoin inné des jeunes gens de discuter les problèmes de notre temps et donc de se faire une idée, une conception personnelle dans diverses branches de la vie intellectuelle. Les jeunes gens peuvent être tout à fait en désaccord dans leurs opinions sur les points cardinaux de la vie, ils peuvent se quereller avec l'ardeur la plus vive, mais quand il s'agit de l'honneur de leur corporation — leur nation — ou de leur province, tous les désaccords, tous les dissentiments disparaissent; ils ne forment plus qu'une seule unité pour la défense de leur honneur commun et la lutte contre une autre corporation. Et sans doute formeront-ils la même unité, quand il s'agira de défendre la patrie et son honneur.

Mais la vie des étudiants ne serait pas une vraie vie de jeunesse, si elle ne se mêlait avec des fêtes, des banquets, des festins, plus turbulents que somptueux. Il y en a beaucoup dans la vie des Upsaliens. Il y a aussi des bals que les jeunes gens se font un plaisir d'offrir, de temps à autre, aux dames de leur province. On représente parfois des pièces de théâtre, et c'est surtout un genre qui est très en vogue dans la vie universitaire de Suède, un genre de comédie ou de travestissement burlesque, dit „Spex“, où toutes les faiblesses ou fautes de notre temps, toutes ses idées politiques et sociales sont regardées par les yeux critiques et irrespectueux de la jeunesse. Rien n'est ménagé, rien n'est respecté. C'est un mélange entre les opérettes d'Offenbach et les comédies d'Aristophane. — Autrefois les fêtes des nations étaient peut-être un peu trop turbulentes et tumultueuses; la boisson nationale, le punch, jouait un trop grand rôle. Maintenant elles ne sont pas moins gaies, mais elles sont plus douces, plus civilisées. Ce qui a contribué à tempérer la joie de vivre, trop exubérante, dans ces fêtes, c'est

l'entrée des jeunes filles, des jeunes étudiantes dans le cadre des corporations.

La camaraderie contractée sur les bancs de l'école se poursuit dans les universités. Le jeune homme qui fait ses études à l'université n'est plus un étudiant romanesque, qui chante des sérénades ou fait de la poésie, et la jeune étudiante ne veut qu'être traitée sur un pied de cordiale et franche égalité. Le respect de l'individu, de son indépendance est si profondément enraciné dans les relations entre les deux sexes que cette camaraderie est une chose tout à fait naturelle. Mais en même temps il émane des jeunes étudiantes une sorte de sécurité et de critique qui, mêlée à la grâce féminine, force les jeunes hommes à veiller, à leur insu, à leur conduite et à se critiquer eux-mêmes, s'il s'agissait de se livrer à une gaieté trop exubérante.

Telle est la vie des étudiants suédois de l'université, vie sacrifiée aux études et aux courants intellectuels de notre temps, mais en même temps livrée à cet amour de la province, aux sentiments de ce particularisme provincial qui est le fondement même de l'unité du royaume.

KOKKUVÕTE.

KONGRESSI ETTEKANDED JA PROTOKOLLID.

Tartus 29. ja 30. novembril 1936. a. korraldatud teisest Balti riikide vahelisest vaimse koostöö kongressist võtsid osa rahvuslike komisjonide delegaatidena: Soome poolt Helsingi ülikooli professor A. Långfors; Läti poolt Riia ülikooli professorid L. Adamovičs, E. Blese, B. Vipers; Leedu poolt Vytautas Suure Ülikooli professorid Kaunases I. Jonynas ja T. Ivanauskas ja Leedu välisministeeriumi osakonna direktor A. Trimakas, Rootsi poolt Haridusministeeriumi riigisekretär B. Knös ja Stokholmi kuningliku raamatukogu juhataja I. Collijn. Eesti poolt esines Rahvuslik Vaimse Koostöö Komisjon peaaegu terves koosseisus ja nimelt: ülikooli rektor J. Köpp, haridusministri abi V. Päts, professorid J. Mark, A. Piip, L. Puusepp, A. Saareste, K. Schlossmann, G. Suits, P. Tarvel, dir. F. Linnus, dir. F. Puksoo, F. Tuglas, H. Kompus, J. Semper.

Kongressi juhatuse moodustasid: juhataja J. Köpp, juhataja abid: L. Adamovičs, I. Jonynas, B. Knös ja A. Långfors; peasekretäriks oli F. Puksoo, sekretäriks A. Aspel.

Esimesel ametlikul istungil 29. XI k. 16 avab kongressi Eesti Rahvusliku Vaimse Koostöö Komisjoni esimees rektor J. Köpp, mille järele haridusministri abi V. Päts, Haridusministeeriumi nimel tervitades kongressi, toonitab vaimse koostöö tähtsust ja aktuaalsust Balti riikide vahel, eriti praegusel suurriikide poliitilise kõrgpinge ajajärgul ning soovib kongressile edu. Kongressi juhatajaks valitakse J. Köpp ning juhataja abideks teiste maade delegatsioonide juhid.

Selle järele asuti esimese päevakorrapunkti: R a h v u s - l i k k u d e k o m i s j o n i d e t e g e v u s j u u r d e. Selgub,

et komisjonide peamiseks ülesandeks on kujunenud — olla vahendajaks mitmekesistele rahvusvahelistele ning rahvuslikkudele organiatsioonidele ning kohapealsetele teaduslikkudele asutistele ja ettevõtetetele. Eriline kontakt on olnud Rahvusvahelise Vaimse Koostöö Instituudiga. Kõik komisjonid on tähelepanu juhtinud ka kooliraamatute revisjonile ning on püüdnud selgitada oma kodumaal vaimse koostöö ideed ning selle tähtsust. Eesti Rahvusliku Vaimse Koostöö Komisjonist andis aru rektor J. Köpp. Selle koosseisu kuuluvad ülikooli nõukogu poolt valitud professorid ning ülikooli raamatukogu juhataja ja 1931 a-st peale ka tähtsamate kultuuriliste institutsioonide esindajad. Komisjoni esimeheks on kogu aeg olnud ülikooli rektor. Komisjon on hankinud teateid Eesti kohta välismaa teaduslikkudele asutistele koos Haridusministeeriumiga, on võtnud osa ankeedist kooliraadio, avalikkude raamatukogude kohta, on muretsenud bibliograafilisi andmeid mitmekesiste väljaannete jaoks. Rahvakunsti alal teotseb eriline rahvuslik komisjon kui ka alamkomisjon museograafia, arheoloogia ja kunstiajaloo alal dir. F. Linnuse juhtimisel, peale nende veel alamkomisjon kooliraamatute revisjoni alal prof. P. Tarvel'i ja muusika alamkomisjon konservatooriumi direktori J. Aavik'u juhtimisel. Komisjon on üles võtnud rahvusvahelise keele küsimuse eriti Balti riikide ulatuses ning on üksikasjaliselt käsitelnud eesti akadeemia ellukutsumise küsimust.

Prof. A. Piibu referaadi: R a h v u s v a h e l i s e v a i m - s e k o o s t ö ö k o m i s j o n i t e g e v u s n i n g 2. r a h - v u s l i k k u d e v a i m s e k o o s t ö ö k o m i s j o n i d e k o n g r e s s j ä r e l e o t s u s t a t i p a l u d a v a l i t s u s e l t h ö l b u s t u s i õ p e t l i k k u d e f i l m i d e s i s s e t o o m i s e k s j a n e n d e l e v i t a m i s e k s k u i k a r a a d i o k a s u s t a m i s e v ö i m a l d a m i s t r a h u p r o p a g a n d a o t s t a r - b e l . S e d a o n s o o d u s t a n u d j u b a m i t m e d R a h v a s t e l i i t u k u u l u - v a d r i i g i d n i n g o n ü h i n e n u d k a v a s t a v a k o n v e n t s i o o n i g a . T e i - s e s o s a s k o n s t a t e e r i s k o n g r e s s k ö i g i o s a v ö t v a t e r a h v u s l i k - k u d e k o m i s j o n i d e k a v a t s u s t o s a v ö t t a P a r i i s i s 15. j u u l i s t 15. a u g u s t i n i 1937. a. k o r r a l d a t a v a s t ü l d k o n g r e s s i s t j a s e l l e k s p a l u d a o m a m a a v a l i t s u s e l t a i n e l i s t t o e t u s t . B a l t i k o m i s j o -

nid võtavad sellest osa küll individuaalselt, kuid töötavad lähemas kontaktis üksteisega kui regionaalne ühik. Ka peeti soovitavaks kongressile koostööle kaasa tõmmata Norra ja Taani komisjone. Kongress korraldatakse seoses ülemaailmalise kunsti- ja tehnikanäitusega ning selle kavas on: 1) vaimse koostöö organisatsioonide tegevuse küsimused pedagoogika, kino ja raadio alal, raamatukogud ja arhiivid, kirjanduse ja kunsti komitee, rahvusvahelise muuseumide-büroo ettevõtted ja taotlused, 2) rahvuslike komisjonide tegevus: nende koosseis, nende osatähtsus oma maa vaimse elu vahendamisel ning komisjonide omavahelised suhted, 3) vaimse koostöö organisatsiooni publikatsioonide levitamine.

Viimasena kõneles esimesel kongressi töökoosolekul prof. A. Saareste: Balti riikide vahelise läbikäimise keele valikust. Referent leidis, et väljudes kultuurilisest, ajaloolisest ja poliitilisest seisukorrast ning silmas pidades rahvusvahelisi kultuurilisi nõudeid kui ka laiaulatuselist kokkupuutumist mitmete kultuuridega, ei saa läbikäimiskeelena kõne alla tulla praegu tarvitusel olevad Balti riikide kahe suure naabri: vene ja saksa keel, mis pole ka Rahvasteliidu asjaajamis-keelteks. Kõige enam vastavad ülesseatud nõudeile prantsuse ja inglise keel, mis on Balti riikide ülikoolides ka võrdselt esindatud. Teravat vahet ühe või teise paremuse ja otstarbekohasuse juures ei saa teha: prantsuse keel on laialdasemalt tarvitusel intellektuaalseil aladel, inglise keel aga valitseb praktilistel aladel. Referendi arvates võiks Balti riikide ülikoolide vaheliseks läbikäimis-keeleks olla prantsuse keel, kuna praktilistel aladel, kaubanduslikuks läbikäimiseks kasustatakse inglise keelt. Selles küsimuses võeti vastu järgmine resolutsioon: kongress, arvestades eriti, et vaimse koostöö rahvuslikud komisjonid on Rahvasteliiduga lähedas kokkupuutumises, soovitab osavõtvate maade vaimse läbikäimise keeleks võtta prantsuse ja inglise keele, mis on ka Rahvasteliidu ametlikeks keelteks.

30. XI k. 10 jätkus kongress, mida juhatavad A. Långfors (Soome) ja L. Adamovičs (Läti). Sel päeval esines esime-

se ettekandega prof. L. Puusepp teemal: Balti riikide ülikoolide ja kõrgemate õppeasutiste koostöö. Referent seadis üles põhialused, milliste seisukohtadega ka ühineti, et 1) tuleks ühtlustada kõigi Balti riikide teaduslikku ja kasvatuslikku tegevust, koordineerides õppekavasid erimaade õppeasutiste teaduskondades, et tasandada praegust liiga suurt erinevust. Selleks peaks organiseeritama iga 2 aasta järele Balti riikide kõrgemate õppeasutiste teaduskondade vahelisi koosolekuid igas ülikoolilinnas järgemööda, et hõlbustada vastastikust tutvumist ja kooskõlastada vastavate teadusalade töökavasid ning meetodeid. 2) Tuleks järjekindlalt iga aasta teostada õppejõudude vahetust. 3) Tuleks nooremaile teadlastele kliinikuis ja laboratooriumides igal maal ellu kutsuda liikuvad palgalised assistentide õppekohad, mis täidetakse vastastikusel alusel. 4) Et üksikud ülikooli ja teiste õppeasutiste instituutide, nagu kliinikute, laboratooriumide jne. sisseseaded nõuavad suuri kulusid, siis võiks piirduda igalt erialalt ühe ühise instituudi ellukutsumisega kogu Balti riikides. Sel teel kujuneks see iseendast palju täielikumaks ning oleks kasustatav kõigi Balti riikide õpetlasile. 5) Tuleks organiseerida väärtuslikumate teaduslike ja pedagoogiliste õppeabinõude vahetamist. 6) Peaks hõlbustatama teadlastele juurdepääsu kõigisse instituutidesse. 7) Tuleks ühtlustada ülikoolide diplomeid, et sel teel soodustada üliõpilastele üleminekut ühest ülikoolist teise maa õppeasutisse ja vastastikku tunnustada nende õppeasutiste juures sooritatud töid.

Kooliraamatute kontrolli üle refereerisid prof. L. Adamovičs (Läti), prof. I. Jonynas (Leedu), prof. A. Långfors (Soome) ja prof. P. Tarvel (Eesti). See küsimus tekitas elavaid mõttevahetusi. Otsustati esitada Eesti, Läti ja Leedu välisministritele ajaloo- ja geograafia-õpperaamatute kontrolli asjus kava, mis on koostatud Rahvasteliidu projekti alusel. Peeti soovitavaks elustada Balti maade vahel kooliraamatute vahetust, milleks vastavad võimud määraksid krediite, ja teostada üksikuid maid puudutavais osis nende kontrolli sel teel, et iga maa vastav asutis tõlgiks omist kooli-

raamatulist need osad, mis puudutavad teist maad, mõnda levinumasse keelde ja et iga maa poolt redigeeritaks omamaa ajaloo käsitletu, mis võiks aluseks saada teiste maade ajaloo käsiraamatule. Samad põhimõtted otsustatakse rakendada ka geograafia-õpperaamatute suhtes.

Teiste kultuurasutiste koostöö alal, mille üle refereeris Eesti Rahva Muuseumi direktor F. Linnus, tekkisid elavad läbirääkimised resolutsiooni kohta, mis vastu võeti I kongressil Kaunases 1935. a., ja nimelt, et tähtsamaid ja teaduslikult väärtuslikumaid teoseid sundeksemplaridena paigutatakse tasuta teiste maade suuremaise uurimiskeskustesse. Kahjuks takistab selle teostamist mõne riigi vähene sundeksemplaride arv, sest Rootsis nõutakse ainult 4 ja Soomes 5 eksemplari, kuna küll Eestis, Lätis ja Leedus küünib sundeksemplaride arv 10-ni ja isegi veel suurema arvuni. Kuigi võib oletada kirjastajate vastuseisu tasuta nõutavate eksemplaride arvu tõstmisel, peaksid vastavad võimud siiski selle teostamisele asuma.

Mis puutub vahetusele kuuluvate teoste valikusse, siis tulevad siin esmajoones arvesse tähtsamad originaalväljaanded igalt maalt. Vaimse koostöö alamkomisjonid või rahvusraamatukogude direktorid vastutaksid vahetuseks saadetavate teoste valiku ning nende kohaletoometamise eest. Juba ongi Leedus ja Eestis tegevuses erilised komisjonid, kes koostavad avalikkudele raamatukogudele soovitatavate raamatute nimestikke.

Praegu kehtiv publikatsioonide vahetus teaduslike asutiste ning raamatukogude vahel peaks tulevikus seatama veelgi laiemale alusele. Ka peaks võimaluse järele hõlbustatama piltide, päevapiltide, dokumentide, kunstiesemete ning bibliograafilise andmestiku vahetamist.

Viimane ettekanne Tartu Ülikooli Raamatukogu juhataja F. Puksoo'lt bibliograafiliste ettevõtete koordineerimise alalt käsitles Balti riikides ilmuvate paremate raamatute ühisnimestiku koostamise vajadust, sundeksemplaride 1—2 eksemplari trükkimist puhtal kaltsupaberil ning originaaltiitlite juurdelisamist rahvusbibliograa-

fiais tõlketeoseile. Esimese küsimuse puhul peeti soovitavaks lisana avaldada rahvusbibliograafiais tähtsamate teisel maal ilmunud teoste tiitlid ja resümeed inglise või prantsuse keeles. Selliseid resümeid koostaksid rahvuslikud komisjonid. Otsustati küsimus üksikasjalisemalt läbi töötada ning esitada tulemused materjalina järgmisele kongressile. Linasele paberile trükitava eksemplari asjus arvasid ühed, et mõnes riigis leiaks selle nõudmine kirjastajate poolt tugevat vastuseisu, pealegi olevat selle teostamine raskendatud praegu väga erinevate kaustade tõttu. Teiselt poolt tähendati, et see asjaolu hõlbustaks isegi raamatukausta standardiseerimist. On märkimisväärne, et Tartu Ülikool praegu juba trükitab 10 eksemplari oma „Acta’sid“ kaltsupaberil, mida jaotab tähtsamate rahvusraamatukogude vahel.

Eelnevaile läbirääkimistele andis teatava kokkuvõtte Leedu esindaja A. Trimakas’e ettepanek lepingu vajadusest teaduslike ja kunstiliste küsimuste alal Balti riikide vahel. Muuseas juhiti siin tähelepanu professorite ja assistentide vahetusele ning lektoraatide ellukutsumisele ülikooles, mispuhul teine huviosaline riik kannaks kulud; ka puudutatakse üliõpilaste vahetust tingimustel, et neile garanteeritaks õppimise ajal ning eksameil samad eesõigused, mis on kehtivad kohalikel üliõpilasil nii semestri jooksul kui ka suvekursustel. On rõhutatud igasuguste kergenduste võimaldamist üliõpilastele ja õpilastele reisudel ning ekskursioonidel õppejõudude juhatusel tutvunemise otstarbel teise maa oludega ning neile osavõtu soodustamist kontsertidel, kunstinäitustel ning spordipäevadel. Selle lepinguga ühinevad riikide kodanikud omavahel õigust teise maa ülikooli sisseastumiseks, seal eksamite sooritamiseks kui ka doktorikraadi omandamiseks.

See konventsioonikava otsustatakse esitada riigivalitsustele teatava raamistikuna rahvuslike komisjonide koostöök, seda enam, et see Leedu Valitsuse poolt juba on põhimõtteliselt heaks kiidetud.

Lõppkoosolek peeti 30. XI k. 17 J. Kõpp’u juhatusel. Seal võeti vastu kõik eelmiste referaatide resolutsioo-

nid resolutsioonidekomisjoni poolt esitatud kujul. Selle järel saadetakse prof. A. Piibu ettepanekul tervitustelegramm hr. Riigivanemale. Kongressi lõppsõnad ütleb rektor J. Kõpp, tänades delegaate osavõtu eest. Viimaste nimel vastab I. Jonynas, konstateerides kongressi eriti head kordaminekut Tartus.

Järgmine kongress otsustatakse pidada Helsingis 1937. a. sügisel.

Kongress lõppes k. 18.

AVALIKUD LOENGUD.

Prantsuse keel rahvusvahelistes suhetes.

Helsingi ülikooli professor A. LÅNGFORS.

Siin käsitletakse keele küsimust riikidevahelistes lepingutes ja rahuläbirääkimistel, kus sõnavõtjad esinevad erinevate keelte alalt. Tegelikult on siin pikema aja jooksul olnud prantsuse keel ülekaalukal kohal, kuid teatava kitsendusega, sest prantsuse keele eesõigus leidis siin üldist tunnustamist alles XVIII saj. 2. poolel, kuna praegu on selleks Rahvasteliidus prantsuse kõrval ka inglise keel.

Keskajal ja uue aja alul oli rahvusvahelistes suhetes eranditult tarvitusel ladina keel, koguni veel XVII sajandini, sest ta oli ametlikuks keeleks Rooma kirikus ja Saksa-Rooma keisririigis, aga ta muutus väga ebakohaseks oma mitmekesise väljarääkimise tõttu erimail. 1536. a. on paavstlikus õuekonnas katseid rahvusvahelise keelena maksma panna hispaania keelt, mis selleks aga siiski ei kujunenud.

Selle asemel kerkib XVII saj., Vestfaali rahu ajal prantsuse keel ladina keele kõrvale, kuigi sakslased ja põhjamaade rahvad toetasid ladina keelt, sest prantsuse keele oskus ei olnud veel nii levinud kui XVIII saj. 2. poolel. Nii ongi rida rahulepinguid XVII ja XVIII saj. Münsteris ja Osnabrückis (1648), Nijmegenis (1678), Rijswijkis (1697), Prantsusmaa-Saksamaa vaheline Utrechtis (1713) prantsuskeelseid, nende kõrval aga teisi kahekeelseid: Prantsusmaa ja Hispaania vahel Püreneeside rahu (1659) ja Nijmegenis (1678) prantsuse ja hispaania keeles, Prantsus- ja Inglismaa vahel Utrechtis (1713) prantsuse ja ladina keeles. Esimene Prantsusmaa ja Saksa-Rooma riigi vaheline prantsuskeelne leping esines alles Rastattis (1714). Seda prantsuse keele ülevõimu põhjustasid Prantsuse vaimse kultuuri mõju Euroopas, selle kirjanuse levimine, ja eriti poliitiline osatähtsus.

XVIII sajandi lõpul saab alguse anglomaania ning inglise keel tekib päevavalgele, kuid prantsuse keel püsib veel XIX sajandil oma keeleliste iseärasuste tõttu: täpsus, selgus, puhtus ja meetodiline süntaks, ja XX sajandil juba kõrvuti inglise keelega.

Milline suhteline vahekord valitseb siis prantsuse ja inglise keele vahel Rahvasteliidus? 1930. a. näiteks väljendasid end Rahvasteliidu üldkoosolekutel prantsuse keeles 31 delegaati, inglise keeles 5, prantsuse ning inglise keeles 3, Austria esindajad prantsuse ja saksa keeles ning Saksamaa esindajad ainukestena saksa keeles. Siiski on prantsuse keel nüüdisajal kaotanud palju oma mõju ulatusest kolme teise rahvusvahelise keele: inglise, hispaania ja saksa kasuks, kõige rohkem küll inglise keelele. Ja seda loomulikult, sest prantsuse keel on emakeeleks ainult 50 miljonile inimesele, inglise keel aga tervelt 200 miljonile. Kaubanduse alal aga valitseb täielikult inglise keel, ning Ühendriikides üritatakse prantsuse keele asemele esimeseks võõrkeeleks seada hispaania keelt, muidugi Lõuna-Ameerika naabruse tõttu. Prantsuse keel jääb püsima ka tulevikus, kui Prantsusmaa jätkab esimese osa etendamist Euroopa poliitikas.

L ä t i m o o d s a k i r j a k e e l e k u j u n e m i n e .

Riia ülikooli professor E. BLESE.

Tartu Ülikool on etendanud väga suurt osa Baltimaade kultuurilises arengus ja siin on õpetajaks olnud ning hariduse omandanud suurem osa läti kirjakeele rajajaid. On teada, et juba 1530. aastail esimesed läti pastorid Riias — N. Ramm ja J. Eck — tõlkisid läti keelde kirikulaule ja liturgilisi tekste, mis aga pole säilinud. Järgnevate XVI saj. läti tekstide tekkimiskohaks oli Zemgale, kuid autori tõendust mööda oli nende aluseks siiski Riia dialekt ning sellega oli Riia läti kirjakeele hälliks. Pealegi ei läinud murded sel ajal niivõrd lahku.

See vanem, primitiivne kirjakeel püsis kuni XVII saj. 30. aastateni, millal selle ümber kujundas G. Mancelius; grammatikaalselt kui ka leksikaalselt arenes see edasi XVII saj.

jooksul ja püsis XVIII saj. 1. poolel samal staadiumil. Alles pastor G. Fr. Stender (1714—96) lõi uue ajajärgu oma grammatika ja sõnastikuga; ent XIX saj. 1. poolel arenes läti kirja-keel jälle üpris vähe, kuni kirjanik G. Alunāns tõi uuendusi morfoloogia ja ortograafia alal, luues rea neologisme, mida arendas edasi O. Kronvalds. Peale 1870. aastaid asutakse noorte läti keeleteadlaste (Velme, Kauliņš, Lautenbach) poolt oma emakeele teaduslikumale uurimisele ning parandamisele, mida jätkavad XIX saj. lõpul ja XX saj. alul kuulsad keeleteadlased Mühlenbach ja Endzelin.

Riikliku iseseisvuse ajal on sel alal saavutatud suuri edusamme. Kutsuti ellu oskussõnade-komisjon, kes on välja töötanud uusi oskussõnu kõigilt aladelt. Keel on omandanud aja jooksul omapärase rahvusliku ilme ja kaotanud peaaegu kõik võõrapärased mõjud. Nõnda on läti keele üldine puhastustöö lõpule viidud. Praegu töötatakse veel pisiasjade kallal, eriti stiili alal ning nende välismõjude väljajuurimisel, mida seni pole tähele pandud. Töö on võtnud sellise ulatuse, et juba kaheldakse, kas puristid pole läinud isegi liiga kaugele, eriti teistes keeltes kindlaks kujunenud terminite alal. Üldiselt on läti keel nüüd kujunenud korrektsemaks, rikkalikumaks ja liikuvamaks oma väljendusvahendite, painduvaks oma süntaksi ja stiili poolest. Uute sõnade arv on suur, kuid need on kohaldatud hästi keele sisemisele ja rahvuslikule iseloomule.

R a h v u s e l e m e n t L ä t i k i r i k u s .

Riia ülikooli professor L. ADAMOVIČS.

Siin antakse ülevaade, kuidas läti ristiusu-kiriku arenemisteel eriti katoliku ajal on ühte sulanud rahvus- ja ristiusu-elementid. Läti rahvausund oli praktiline, ratsionaalne ning müstitsismil ei olnud siin pinda. See oli põllupidaja kultus, et põllud oleksid viljarikkad ning kari suurearvuline.

Kreeka-katoliku usu levikust XI—XII saj. on vähe järele jäänud, ainult läti kiriklikku terminoloogiasse juurdunud sõnad, mis on üle võetud slaavi kirikukeelest, tõendavad seda.

Katoliku kirik XII saj. lõpust kuni XVI saj. jättis igatahes sügavamad jäljed usuellu ja praegugi on latgallased katoliiklased, siinjuures aga sulas läti rahvausund ühte katoliiklusega, mida tõendavad rahvalaulud XIII—XVI sajandist. Nii ei olevat katoliku usk olnud lätlaste hulgas ainult formaalne, nagu üldiselt väidetavat, sest katoliku misjonärid kannavad üle ristiusu Jumalale pagana jumaluse „Dievs“ nime ning katoliku pühakud on omandanud populaarsuse peamiselt ristiusu kalendri pühakutena. Seda tõendab nende nimede lätistamine, misläbi nad saavad inimeste ja loomade kaitsjaiks, eriti Püha Maria. Ka pühad kohandatakse katoliku kalendri järgi ning paganausu pühade kombes kantakse üle ristiusu omadele.

Sakramentidest kõige parema vastuvõtu osaliseks sai ristimine, millist tseremooniat valgustavad rahvalaulud, nimetades küll ka abiellumist. Kirikus ristimise kõrval oli peale selle tarvilusel veel kodune pühalik talitus. Matmine aga toimus analoogiliselt esiisade kombeile ning surnud paigutati paganaaegsesse surnuaedadesse. Igatahes peeti uuestisündinule ning noorpaarile kiriku õnnistusi koguni vajalikuks, surnule aga tarbetuks.

Hiljemini sõdisid luteri usk, mis oli kolmandaks ristiusu vormiks lätlaste juures, kui ka ametlik katoliku usk paganlusega segatud religiooni vastu, kus ei tunnustatud pattu, ei tuntud Päästjat ega oldud huvitatud Jumala riigist. Alles XIX saj. keskel saavutati siin siiski tagajärgi; sellise aegluse põhjuseks oli rahvuslik ja sotsiaalne antagonism saksa pastorite ja läti rahva vahel.

Ristiusk avaldus Lätis veel neljandast seisukohast, s. o. herrnhuutlaste poolt, kes töid 1740. aastail lätlastele suurt usulist äratust, mille mõju ulatus 100—150 aasta jooksul peaaegu $\frac{1}{5}$ läti rahvale.

Vähem või peaaegu mitte sugugi jättis jälgi läti rahvale XIX saj. keskel sissetunginud vene õigeusk.

L i n d u d e r ä n d a m i n e.

Kaunase ülikooli professor T. IVANAUSKAS.

Oma ettekandes puudutab autor mitmesuguseid asjaolusid, mis sunnivad lindusid iga aasta rändama kaks korda põhjast lõunasse ja sealt tagasi neisse kohtadesse, kus nad haudusid eelmisel aastal. On kaua olnud selgusetu, kus mail nad veedavad talve, milliseid teid nad valivad rännakuiks ning kui kaua kestab reis, kuni sellele appi tuli mõte rõngastada linde, mida esimesena teostas F. Falz-Fein Lõuna-Venemaal. Ent laiemas ulatuses rakendas seda meetodit taanlane L. Mortensen 1899. a.-st alates.

Selgub, et sama liiki kuuluvad linnud ei rända ühte ja samasse kohta. Näiteks kuldnokk Soomest, Eestist, Lätist ning Leedust veedab talve Belgias ja Inglismaal, kuna Tšehhoslovakkias, Austriast, Ungarist pärinevad kuldnokad peatuvad talvel Itaalias, Portugalis, Hispaanias ja Lõuna-Prantsusmaal. Toonekurg Leedust talvitab Lõuna-Aafrikas, matkates rännul nii siis tervelt 9000 km. Kõige pikema teekonna katab aga rannatiir, kes rändab Põhjanabast Lõunanabani 17 000 km. Suurem osa linde lendab 400—500 meetri kõrguses kiirusega 40—75 km tunnis, kuni 200 km päevas (Thienemann'i järgi). Mõned linnud ei peatu üldse teekonnal, nagu Capella hardwickii, kes haub Jaapanis, saadab aga talve mööda Austraalias, lendab vahet pidamata u. 5000 km. Seda ilma toiduta, mille tõttu linnud tavaliselt enne rändamist toidavad end rasva.

Rändamisel valitakse teekond, mis maastiku poolest vähe erineb sünnikoha omast, kuigi mitte iga kord kevadel sama teed mööda, kustkaudu toimus lend sügisel, sest toidutingimused pole neil kahel ajastul mitte samad. Tavaliselt aga siirduvad nad tagasi täpselt endisele haudumiskohale: samasse metsa, sama hoone katusele jne. Orienteerumiseks on lindudel suurepärane nägemismälu; näiteks 13-st rannatiirust, kes olid lennukiga viidud 58—410 km kaugusele pesast, tulid tagasi 8, ka kõige kaugemad, ainult 5 neist ei taibanud oma endist asukohta üles leida. Sügiseseks rändamiseks

kogunevad linnud endakaitseks parve, kus nende hulgas on kogenumaid reisu jaoks.

Juba XIX sajandi alult peale on uuritud põhjusi rännutungiks. On selgunud, et selleks ei saa olla ei toidupuudus ega ilmastiku muutused, sest mõnedki linnud algavad rändamist juba siis, kui nende jaoks leidub toitu kõige rohkem ja kui temperatuur on veel üsna soe. Mõned lõunamaa linnud veedavad talve vabas õhus loomaaedades. Kui üldiselt arvatakse, et linnud tulevad põhjamaile hauduma seesmisel tungil, miks siis rändavad siia ka need linnud, kes hauvad kord iga kolme aasta järele? Pole kahtlust, et valgus väga tunduvalt mõjustab linde nagu üldse loodust, kuid ka see pole otsustav tegur rännutungi selgitamisel. Viimasel ajal on avaldatud arvamisi, et füsioloogilised seisukorrad organismis kevadel ja sügisel sunnivad linde vastupanematu jõuga rändama, milline füsioloogiline rütm esile tuleb ka teistel loomadelt kui ka taimeriigis. Nõnda langevad lehed meie puudel isegi soojas triiphones.

Ülikoolivaim Rootsis.

Rootsi haridusministeeriumi riigisekretär B. KNÖS.

XII—XV saj. õppisid rootslased alul Pariisis, hiljemini prantsuse ja saksa ülikoolides, kust omandatud Euroopa tsivilisatsiooni nad kohandasid rahvuslikule vaimule, mis põhines isikuvabadusel.

1477. a. pandi alus esimesele Skandinaavia ülikoolile Upsalas; alul aga ei andnud see igapidi täielikku kõrgemat haridust, sest selle pea-eesmärgiks oli kasvatada haritlasi kiriku teenistusse. Uus ajastu algas Gustav Adolfi valitsemisega, mil loodi 4 teaduskonda ning ülikooli sissetulekud kindlustati maa-alade annetusega.

1668. a. asutati teine ülikool Lundi. Ülikoolide sisemine korraldus rajati autonoomia alusele.

Rootsi ülikoolielu on ühel ajal alalhoidlik ja radikaalne. Seda iseloomustavad praegu kaks iseärasust, kuigi üldine struktuur sarnaneb Kesk-Euroopa ülikoolide omaga. Need on õppejõudude nimetamise kord ja üliõpilaste organisatsioon.

nid-natsioonid. Esimese eesmärgiks on kindlustada kooskõla isiklike võimete ning üldhuvide vahel. Terve aasta enne koha vabanemist asutakse selle täitmisele; kandidaatide võimete hindamiseks pööratakse ekspertide-kolleegiumi poole, kes määravad kindlaks ka kandidaatide järjekorra nende teadusliku kvalifikatsiooni seisukohast. Siinjuures on kandidaatidel vastulause esitamise õigus. Teaduskonna kogu ning ülikooli konsistooriumi (nõukogu) poolt sel alusel tehtud otsus esitatakse ülikooli kantslerile. Sel teel saavutatakse objektiivsus ja õiglus.

Rootsi ülikoolide saladuseks on moraalne ühtlus (humaansus), kus vastukäivad doktriinid ilma sundimiseta elutsevad rahulikult üksteise kõrval. Nagu üliõpilasedki, „sinateavad teineteist Upsalas usk ja teadus ning kannavad valget üldmütsi“. Üliõpilaste vaim, mis teeb õpinguis kõiki vendadeks ühise isamaa huvides, on üle kantud ka õppejõudude ellu ning terve ülikooli eluavaldustesse.

Üliõpilaskonna organiseerimine Rootsis on rajatud maakondlikule põhimõttele. Iga üliõpilane astub ühte natsiooni sünnikoha või keskkooli asukoha järgi; neid on Upsalas 13 ning igauks neist kannab oma maakonna nime. Need üliõpilas-natsioonid on selle provintsiaalse partikularismi sünnitajad, mis õitseb praegu Rootsis. Iga üliõpilane on kohustatud ühte neisse liikmeks astuma. Järelevalvet teostavad inspektorid professorite hulgast. Natsioonidel on omad laenukassad ja stipendiumid. Liikmete arv on neis keskmiselt 250, kõige suuremas aga 450—500 liiget, mis jagunevad 3 liiki: „recentiores“ — I aasta noorliikmed, „juniores“ ja „seniores“ — viimased valimise teel — teenete eest organisatsioonile. Koolipingis sõlmitud sõprus jätkub ülikooli natsioonides.

TABLE DES MATIÈRES. SISUKORD.

Préface	5
Eessõna	9
I. Rapports présentés au Congrès	13
Liste des délégués participant au Congrès	15
Activité de la Commission Estonienne de Coopération Intellectuelle, par J. Kõpp	17
Activité de la Commission Finlandaise de Coopération Intellectuelle, par A. Långfors	22
Statuts et activité de la Commission Lettonne de Coopération Intellectuelle en 1936, par E. Blese	24
Activité de la Commission Lituanienne de Coopération Intellectuelle en 1936, par A. Trimakas	30
Activité de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle et Congrès des Commissions Nationales à Paris, par A. Piip	35
Sur le choix d'une langue internationale pour les pays baltiques, par A. Saareste	40
Coopération des Universités et des établissements d'enseignement supérieur des pays baltiques, par L. Puusepp	45
Révision des manuels scolaires	
par L. Adamovičs	50
par I. Jonynas	53
par A. Långfors	57
par P. Tarvel	59
Coopération entre diverses institutions culturelles (musées, etc.), par F. Linnus	62
Coordination bibliographique, par F. Puksoo	69
II. Procès-verbal des séances et résolutions adoptées	77
Compte-rendu de la première séance	79
" " " " deuxième "	84
" " " " séance de clôture	95
Résolutions adoptées	104

III. Conférences publiques	109
Le français dans les relations internationales, par A. Långfors	111
Sur la formation de la langue littéraire lettonne moderne, par E. Blese	124
Des éléments nationaux dans l'église lettonne, par L. Adamovičs	137
Migration des oiseaux, par T. Ivanauskas	151
L'esprit universitaire en Suède, par B. Knös	173
Kokkuvõte (= résumé)	185
Kongressi ettekanded ja protokollid	185
Avalikud loengud	192

Eelmiste köidete sisu. — Contenu des volumes précédents.

A I (1921). **1.** A. Paldrock. Ein Beitrag zur Statistik der Geschlechtskrankheiten in Dorpat während der Jahre 1909—1918. — **2.** K. Väisälä. Verallgemeinerung des Begriffes der Dirichletschen Reihen. — **3.** C. Schlossmann. Hapete mõju kolloiidide peale ja selle tähtsus patoloogias. (L'action des acides sur les colloïdes et son rôle dans la pathologie.) — **4.** K. Regel. Statistische und physiognomische Studien an Wiesen. Ein Beitrag zur Methodik der Wiesenuntersuchung. — **5.** H. Reichenbach. Notes sur les microorganismes trouvés dans les pêches planctoniques des environs de Covda (gouv. d'Archangel) en été 1917. — **Misc.** F. Bucholtz. Der gegenwärtige Zustand des Botanischen Gartens zu Dorpat und Richtlinien für die Zukunft.

A II (1921). **1.** H. Bekker. The Kuckers stage of the ordovician rocks of NE Estonia. — **2.** C. Schlossmann. Über die Darmspirochäten beim Menschen. — **3.** J. Letzmann. Die Höhe der Schneedecke im Ostbaltischen Gebiet. — **4.** H. Kaho. Neutraalsoolade mõjust ultramaximum-temperatuuri peale *Tradescantia zebrina* juures. (Über den Einfluss der Neutralsalze auf die Temperatur des Ultramaximums bei *Tradescantia zebrina*.)

A III (1922). **1.** J. Narbutt. Von den Kurven für die freie und die innere Energie bei Schmelz- und Umwandlungsvorgängen. — **2.** A. Томсонъ (A. Thomson). Значение аммонійныхъ солей для питанія высшихъ культурныхъ растений. (Der Wert der Ammonsalze für die Ernährung der höheren Kulturpflanzen.) — **3.** E. Blessig. Ophthalmologische Bibliographie Russlands 1870—1920. I. Hälfte (S. I—VII und 1—96). — **4.** A. Lüüs. Ein Beitrag zum Studium der Wirkung künstlicher Wildunger Helenenquellensalze auf die Diurese nierenkranker Kinder. — **5.** E. Öpik. A statistical method of counting shooting stars and its application to the Perseid shower of 1920. — **6.** P. N. Kogerman. The chemical composition of the Esthonian M.-Ordovician oil-bearing mineral „Kuckersite“. — **7.** M. Wittlich und S. Weshnjakow. Beitrag zur Kenntnis des estländischen Ölschiefers, genannt Kuckersit. — **Misc.** J. Letzmann. Die Trombe von Odenpäh am 10. Mai 1920.

A IV (1922). **1.** E. Blessig. Ophthalmologische Bibliographie Russlands 1870—1920. II. Hälfte (S. 97—188). — **2.** A. Valdes. Glükogeeni hulka vähendavate tegurite mõju üle südame spetsiifilise lihassüsteemi glükogeeni peale. (Über den Einfluss der die Glykogenmenge vermindernenden Faktoren auf das Glykogen des spezifischen Muskelsystems des Herzens.) — **3.** E. Öpik. Notes on stellar statistics and stellar evolution. — **4.** H. Kaho. Raskemetallsoolade kihvtisusest taimeplasma kohta. (Über die Schwermetallgiftwirkung in bezug auf das Pflanzenplasma.) — **5.** J. Piiper und M. Härms. Der Kiefernkreuzschnabel der Insel Ösel *Loxia pityopsittacus estiae* subsp. nov. — **6.** L. Poska-Teiss. Zur Frage über die vielkernigen Zellen des einschichtigen Plattenepithels.

A V (1924). 1. E. Öpik. Photographic observations of the brightness of Neptune. Method and preliminary results. — 2. A. Lüüs. Ergebnisse der Krüppelkinder-Statistik in Eesti. — 3. C. Schlosmann. Culture in vitro des protozoaires de l'intestin humain. — 4. H. Kaho. Über die physiologische Wirkung der Neutralsalze auf das Pflanzenplasma. — 5. Y. Kauko. Beiträge zur Kenntnis der Torfzersetzung und Vertorfung. — 6. A. Tammekan. Eesti diktüoneema-kihi uurimine tema tekkimise, vanaduse ja levimise kohta. (Untersuchung des Dictyonema-Schiefers in Estland nach Entstehung, Alter und Verbreitung.) — 7. Y. Kauko. Zur Bestimmung des Vertorfungsgrades. — 8. N. Weiderpass. Eesti piparmündi-õli (*Oleum menthe esthicum*). (Das estnische Pfefferminzöl.)

A VI (1924). 1. H. Bekker. Mõned uued andmed Kukruse lademe stratigraafia ja faunast. (Stratigraphical and paleontological supplements on the Kukruse stage of the ordovician rocks of Eesti (Estonia).) — 2. J. Wilip. Experimentelle Studien über die Bestimmung von Isothermen und kritischen Konstanten. — 3. J. Letzmann. Das Bewegungsfeld im Fuss einer fortschreitenden Wind- oder Wasserhose. — 4. H. Scupin. Die Grundlagen paläogeographischer Karten. — 5. E. Öpik. Photometric measures on the moon and the earth-shine. — 6. Y. Kauko. Über die Vertorfungswärme. — 7. Y. Kauko. Eigentümlichkeiten der H_2O - und CO_2 -Gehalte bei der unvollständigen Verbrennung. — 8. M. Tilzen und Y. Kauko. Die wirtschaftlichen Möglichkeiten der Anwendung von Spiritus als Brennstoff. — 9. M. Wittlich. Beitrag zur Untersuchung des Öles aus estländischem Ölschiefer. — 10. J. Wilip. Emergenzwinkel, Unstetigkeitsflächen, Laufzeit. — 11. H. Scupin. Zur Petroleumfrage in den baltischen Ländern. — 12. H. Richter. Zwei Grundgesetze (Funktion- und Strukturprinzip) der lebendigen Masse.

A VII (1925). 1. J. Vilms. Köhreglükogeeni püsivusest mõnesuguste glükogeeni vähendavate tegurite puhul. (Über die Stabilität des Knorpelglykogens unter verschiedenen das Glykogen zum Verschwinden bringenden Umständen.) — 2. E. Blessig. Ophthalmologische Bibliographie Russlands 1870—1920. Nachtrag. — 3. O. Kuriks. Trachoma Eestis (eriti Tartus) möödunud ajal ja praegu. (Das Trachom in Estland (insbesondere in Dorpat) einst und jetzt.) — 4. A. Brandt. Sexualität. Eine biologische Studie. — 5. M. Haltenberger. Gehört das Baltikum zu Ost-, Nord- oder zu Mitteleuropa? — 6. M. Haltenberger. Recent geographical work in Estonia.

A VIII (1925). 1. H. Jaakson. Sur certains types de systèmes d'équations linéaires à une infinité d'inconnues. Sur l'interpolation. — 2. K. Frisch. Die Temperaturabweichungen in Tartu (Dorpat) und ihre Bedeutung für die Witterungsprognose. — 3. O. Kuriks. Muutused leeprahaigete silmas Eesti leprosooriumide haigete läbivaatamise põhjal. (Die Lepra des Auges.) — 4. A. Paldrock. Die Sengungsreaktion und ihr praktischer Wert. — 5. A. Öpik. Beiträge zur Kenntnis der Kukruse-(C₂-)Stufe in Eesti. I. — 6. M. Wittlich. Einiges über den Schwefel im estländischen Ölschiefer (Kukersit)

und dessen Verschmelgungsprodukten. — 7. H. Kaho. Orientierende Versuche über die stimulierende Wirkung einiger Salze auf das Wachstum der Getreidepflanzen. I.

A IX (1926). 1. E. Krahn. Über Minimaleigenschaften der Kugel in drei und mehr Dimensionen. — 2. A. Mieler. Ein Beitrag zur Frage des Vorrückens des Peipus an der Embachmündung und auf der Peipusinsel Pirisaar in dem Zeitraum von 1682 bis 1900. — 3. M. Haltenberger. Der wirtschaftsgeographische Charakter der Städte der Republik Eesti. — 4. J. Rumma. Die Heimatforschung in Eesti. — 5. M. Haltenberger. Der Stand des Aufnahme- und Kartenwesens in Eesti. — 6. M. Haltenberger. Landeskunde von Eesti. I. — 7. A. Tammekann. Die Oberflächengestaltung des nordostestländischen Küstentafellandes. — 8. K. Frisch. Ein Versuch das Embachhochwasser im Frühling für Tartu (Dorpat) vorherzubestimmen.

A X (1926). 1. M. Haltenberger. Landeskunde von Eesti. II—III. — 2. H. Scupin. Alter und Herkunft der ostbaltischen Solquellen und ihre Bedeutung für die Frage nach dem Vorkommen von Steinsalz im baltischen Obersilur. — 3. Th. Lippmaa. Floristische Notizen aus dem Nord-Altai nebst Beschreibung einer neuen *Cardamine*-Art aus der Sektion *Dentaria*. — 4. Th. Lippmaa. Pigmenttypen bei Pteridophyta und Anthophyta. I. Allgemeiner Teil. — 5. E. Pipenberg. Eine städtomorphographische Skizze der estländischen Hafenstadt Pärnu (Pernau). — 6. E. Spohr. Über das Vorkommen von *Sium erectum* Huds. und *Lemna gibba* L. in Estland und über deren nordöstliche Verbreitungsgrenzen in Europa. — 7. J. Wilip. On new precision-seismographs.

A XI (1927). 1. Th. Lippmaa. Pigmenttypen bei Pteridophyta und Anthophyta. II. Spezieller Teil. — 2. M. Haltenberger. Landeskunde von Eesti. IV—V. — 3. H. Scupin. Epirogenese und Orogenese im Ostbaltikum. — 4. K. Schlossmann. Mikroorganismide kui bioloogiliste reaktiivide tähtsusest keemias. (Le rôle des ferments microbiens dans la chimie.) — 5. J. Sarv. Ahmese geometrilised joonised. (Die geometrischen Figuren des Ahmes.) — 6. K. Jaanson-Orviku. Beiträge zur Kenntnis der Aseri- und der Tallinna-Stufe in Eesti. I.

A XII (1927). 1. E. Reinwaldt. Beiträge zur Muriden-Fauna Estlands mit Berücksichtigung der Nachbargebiete. — 2. A. Öpik. Die Inseln Odensholm und Rogö. Ein Beitrag zur Geologie von NW-Estland. — 3. A. Öpik. Beiträge zur Kenntnis der Kukruse-(C₂)-Stufe in Eesti. II. — 4. Th. Lippmaa. Beobachtungen über durch Pilzinfektion verursachte Anthocyaninbildung. — 5. A. Laur. Die Titration des Ammoniumhydrosulfides mit Ferricyankalium. — 6. N. King. Über die rhythmischen Niederschläge von PbJ₂, Ag₂CrO₄ und AgCl im kapillaren Raume. — 7. P. N. Kogerman and J. Kranig. Physical constants of some alkyl carbonates. — 8. E. Spohr. Über brunsterzeugende Stoffe im Pflanzenreich. Vorläufige Mitteilung.

A XIII (1928). 1. J. Sarv. Zum Beweis des Vierfarbensatzes. — 2. H. Scupin. Die stratigraphische Stellung der Devonsschichten im Südosten Estlands. — 3. H. Perlitz. On the parallelism between

the rate of change in electric resistance at fusion and the degree of closeness of packing of mealltic atoms in crystals. — **4.** K. Frisch. Zur Frage der Luftdruckperioden. — **5.** J. Port. Untersuchungen über die Plasmakoagulation von *Paramaecium caudatum*. — **6.** J. Sarw. Direkte Herleitung der Lichtgeschwindigkeitsformeln. — **7.** K. Frisch. Zur Frage des Temperaturanstiegens im Winter. — **8.** E. Spöhr. Über die Verbreitung einiger bemerkenswerter und schutzbedürftiger Pflanzen im Ostbaltischen Gebiet. — **9.** N. Rägo. Beiträge zur Kenntnis des estländischen Dictyonemaschiefers. — **10.** C. Schlossmann. Études sur le rôle de la barrière hémato-encéphalique dans la genèse et le traitement des maladies infectieuses. — **11.** A. Öpik. Beiträge zur Kenntnis der Kukruse-(C₂-C₃-)Stufe in Eesti. III.

A XIV (1929). **1.** J. Rives. Über die histopathologischen Veränderungen im Zentralnervensystem bei experimenteller Nebenniereninsuffizienz. — **2.** W. Wadi. Kopsutuberkuloosi areng ja kliinilised vormid. (Der Entwicklungsgang und die klinischen Formen der Lungentuberkulose.) — **3.** E. Markus. Die Grenzverschiebung des Waldes und des Moores in Alatskivi. — **4.** K. Frisch. Zur Frage über die Beziehung zwischen der Getreideernte und einigen meteorologischen Faktoren in Eesti.

A XV (1929). **1.** A. Nõmmik. The influence of ground limestone on acid soils and on the availability of nitrogen from several mineral nitrogenous fertilizers. — **2.** A. Öpik. Studien über das estnische Unterkambrium (Estonium). I—IV. — **3.** J. Nuut. Über die Anzahl der Lösungen der Vierfarbenaufgabe. — **4.** J. Nuut. Über die Vierfarbenformel. — **5.** J. Nuut. Topologische Grundlagen des Zahlbegriffs. — **6.** Th. Lippmaa. Pflanzenökologische Untersuchungen aus Norwegisch- und Finnisch-Lappland unter besonderer Berücksichtigung der Lichtfrage.

A XVI (1930). **1.** A. Paris. Über die Hydratation der Terpene des Terpentins zu Terpinhydrat durch Einwirkung von Mineralsäuren. — **2.** A. Laur. Die Anwendung der Umschlagselektroden bei der potentiometrischen Massanalyse. Die potentiometrische Bestimmung des Kaliums. — **3.** A. Paris. Zur Theorie der Strömungsdoppelbrechung. — **4.** O. Kuriks. Pisarate toimest silma mikrofloorasse. (Über die Wirkung der Tränen auf die Mikroflora des Auges.) — **5.** K. Orviku. Keskdevoni põhikihid Eestis. (Die untersten Schichten des Mitteldevons in Eesti.) — **6.** J. Kopwillem. Über die thermale Zersetzung von estländischem Ölschiefer Kukersit.

A XVII (1930). **1.** A. Öpik. Brachiopoda Protremata der estländischen ordovizischen Kukruse-Stufe. — **2.** P. W. Thomson. Die regionale Entwicklungsgeschichte der Wälder Estlands.

A XVIII (1930). **1.** G. Vilberg. Erneuerung der Loodvegetation durch Keimlinge in Ost-Harrien (Estland). — **2.** A. Parts. Über die Neutralsalzwirkung auf die Geschwindigkeit der Ionenreaktionen. — **3.** Ch. R. Schlossmann. On two strains of yeast-like organisms cultured from diseased human throats. — **4.** H. Richter. Die Relation zwischen Form und Funktion und das teleologische Prinzip in den Naturphänomenen. — **5.** H. Arro. Die Metalloxyde als photo-

chemische Sensibilatoren beim Bleichen von Methylenblaulösung. — **6.** A. Luha. Über Ergebnisse stratigraphischer Untersuchungen im Gebiete der Saaremaa-(Ösel-)Schichten in Eesti (Unterösel und Eurypterusschichten). — **7.** K. Frisch. Zur Frage der Zyklonenvertiefung. — **8.** E. Markus. Naturkomplexe von Alatskivi.

A XIX (1931). **1.** J. Uudelt. Über das Blutbild Trachomkranker. — **2.** A. Öpik. Beiträge zur Kenntnis der Kukruse-(C₂-C₃-)Stufe in Eesti. IV. — **3.** H. Liedemann. Über die Sonnenscheindauer und Bewölkung in Eesti. — **4.** J. Sarw. Geometria alused. (Die Grundlagen der Geometrie.)

A XX (1931). **1.** J. Kuusk. Glühaufschliessung der Phosphorite mit Kieselsäure zwecks Gewinnung eines citrallöslichen Düngmittels. — **2.** U. Karell. Zur Behandlung und Prognose der Luxationsbrüche des Hüftgelenks. — **3.** A. Laur. Beiträge zur Kenntnis der Reaktion des Zinks mit Kaliumferrocyanid. I. — **4.** J. Kuusk. Beitrag zur Kalisalzgewinnung beim Zementbrennen mit besonderer Berücksichtigung der estländischen K-Mineralien. — **5.** L. Rinne. Über die Tiefe der Eisbildung und das Auftauen des Eises im Niedermoor. — **6.** J. Wilip. A galvanometrically registering vertical seismograph with temperature compensation. — **7.** J. Nuut. Eine arithmetische Analyse des Vierfarbenproblems. — **8.** G. Barkan. Dorpats Bedeutung für die Pharmakologie. — **9.** K. Schlossmann. Vanaduse ja surma mõistetud ajakohaste bioloogiliste andmete alusel. (Über die Begriffe Alter und Tod auf Grund der modernen biologischen Forschung.)

A XXI (1931). **1.** N. Kwaschnin-Ssamarin. Studien über die Herkunft des osteuropäischen Pferdes. — **2.** U. Karell. Beitrag zur Ätiologie der arteriellen Thrombosen. — **3.** E. Krahn. Über Eigenschwingungszahlen freier Platten. — **4.** A. Öpik. Über einige Karbonatgesteine im Glazialgeschiebe NW-Estlands. — **5.** A. Thomson. Wasserkulturversuche mit organischen Stickstoffverbindungen, angestellt zur Ermittlung der Assimilation ihres Stickstoffs von seiten der höheren grünen Pflanze.

A XXII (1932). **1.** U. Karell. An observation on a peculiarity of the cardiac opening reflex in operated cases of cardiospasmus. — **2.** E. Krahn. Die Wahrscheinlichkeit der Richtigkeit des Vierfarbensatzes. — **3.** A. Audova. Der wirkliche Kampf ums Dasein. — **4.** H. Perltitz. Abstandsänderungen nächster Nachbaratome in einigen Elementen und Legierungen bei Umordnung aus der kubischen flächenzentrierten Anordnung in die kubische raumzentrierte oder die hexagonale dichteste Anordnung.

A XXIII (1932). **1.** J. Port. Untersuchungen über die Wirkung der Neutralsalze auf das Keimlingswachstum bezüglich der Abhängigkeit von ihrer Konzentration. — **2.** E. Markus. Chorogenese und Grenzverschiebung. — **3.** A. Öpik. Über die Plectellinen. — **4.** J. Nuut. Einige Bemerkungen über Vierpunktaxiome. — **5.** K. Frisch. Die Veränderungen der klimatischen Elemente nach den meteorologischen Beobachtungen von Tartu 1866—1930.

A XXIV (1933). **1.** M. Gross. In der Butter vorkommende Sprosspilze und deren Einwirkung auf die Butter. — **2.** H. Perltitz. Bemerkungen zu den Regeln über Valenzelektronenkonzentrationen in

binären intermetallischen Legierungen. — 3. A. Öpik. Über *Scolithus* aus Estland. — 4. T. Lippmaa. Aperçu général sur la végétation autochtone du Lautaret (Hautes-Alpes). — 5. E. Markus. Die südöstliche Moorbucht von Lauge. — 6. A. Sprantsman. Über Herstellung makroskopischer Thalliumkristalle durch Elektrolyse. — 7. A. Öpik. Über Plectamboniten.

A XXV (1933). 1. A. Öpik. Über einige Dalmanellacea aus Estland. — 2. H. Richter. Ergänzungen zu: „Die Relation zwischen Form und Funktion und das teleologische Prinzip in den Naturphänomenen“. Die Rolle, welche „Spirale“ und „Wirbel“ in den biologischen Phänomenen spielt, besonders auch in bezug auf die feinere Struktur des lebendigen Protoplasmas. — 3. T. Lippmaa ja K. Eichwald. Eesti taimed I (1—50). (Estonian plants.) — 4. E. Piipenberg. Die Stadt Petseri in Estland. — 5. A. Miljan. Vegetationsuntersuchungen an Naturwiesen und Seen im Otepääschen Moränengebiet Estlands. I. — 6. R. Livländer. On the colour of Mars. — 7. A. Tudeberg. Über die Theorie und die Anwendungsmethoden der Quadraturreihen.

A XXVI (1934). 1. E. Blessig. Index ophthalmologiae Balticus. — 2. E. Öpik. Atomic collisions and radiation of meteors. — 3. J. Tehver und A. Kriisa. Zur Histologie des Harnleiters der Haussäugetiere. — 4. H. Kaho. Leelissoolade toimest taimeraku deplasmolüüsile. (Über den Einfluss von Alkalisalzen auf die Deplasmolyse der Pflanzenzellen.) — 5. A. Öpik. Über Klitamboniten. — 6. A. Tudeberg. Über die Beweisbarkeit einiger Anordnungsansagen in geometrischen Axiomensystemen.

A XXVII (1934). 1. K. Lellep. Simulation von Geisteskrankheiten und deren Grenzzuständen. — 2. M. Tiitso. Hingamise ergulisest regulatsioonist. I teadaanne: Stenoosi toime inimese hingamisele. (Über die nervöse Atemregulation. I. Mitteilung: Der Einfluss der Stenose auf die menschliche Atmung.) — 3. M. Tiitso. Hingamise ergulisest regulatsioonist. II teadaanne: Inimese hingamisfrekvents kopsude erineva täitumise korral. (Über die nervöse Atemregulation. II. Mitteilung: Die Atemfrequenz des Menschen bei abnormen Lungenfüllungen.) — 4. M. Tiitso. Hingamise ergulisest regulatsioonist. III teadaanne: Proprioseptiivsete aferentside toimest hingamisele. (Über die nervöse Atemregulation. III. Mitteilung: Über die Auswirkung der propriozeptiven Afferenzen auf die Atmung.) — 5. J. Tehver und M. Keerd. The number of ribs in the ox and pig. — 6. A. Kärnsa. Über das Problem der Vorhersage des nächtlichen Temperaturminimums. — 7. K. Schlossmann. A study of bacterial carbohydrates with special reference to the tubercle bacillus. — 8. A. Öpik. *Ristmacrinus*, a new ordovician crinoid from Estonia. — 9. A. Kipper. Variation of surface gravity upon two Cepheids — δ Cephei and η Aquilae. — 10. E. Lepik. Fungi Estonici exsiccati. Uredinaceae. [I.] — 11. H. Perlitz. The structure of the intermetallic compound Au_2Pb .

A XXVIII (1935). 1. T. Lippmaa. Une analyse des forêts de l'île estonienne d'Abruka (Abro) sur la base des associations unistrates.

— 2. J. Sarv. Foundations of arithmetic. — 3. A. Tudeberg. Orthogonalsysteme von Polynomen und Extremumprobleme der Interpolationsrechnung. — 4. T. Lippmaa. Eesti geobotaanika põhijooni. (Aperçu géobotanique de l'Estonie.)

A XXIX (1936). 1. A. Õpik. *Hoplocrinus* — eine stiellose Seellie aus dem Ordovizium Estlands. — 2. A. Kärnsna. Vereinfachte Methoden zur Berechnung des Korrelationskoeffizienten bei normaler Korrelation. — 3. J. Nuut. Eine nichteuklidische Deutung der relativistischen Welt. — 4. H. Kaho. Das Verhalten der Eiweissstoffe gesunder und abbaukranker Kartoffelknollen gegen Salze. — 5. T. Lippmaa ja K. Eichwald. Eesti taimed. II (51—100). (Estonian plants.) — 6. J. Nuut. Ansätze zu einer expansionistischen Kinematik. — 7. A. Lüüs. Données anthropologiques sur les nouveaux-nés estoniens. — 8. A. Tudeberg. Energieverluste im Eisenblech bei niederfrequenter Ummagnetisierung. — 9. Wilh. Anderson. Existiert eine obere Grenze für die Dichte der Materie und der Energie?

A XXX (1936). 1. E. Õpik. Researches on the physical theory of meteor phenomena. I. II. — 2. J. Gabovitš. The *TiO* colour effect, and the densities of *M* stars. — 3. J. Wilip. Über Lichtstrahlung während der Sonnenfinsternis am 21. August 1914 in Üxküll. — 4. E. Lepik. Fungi Estonici exsiccati. Uredinaceae. II. — 5. E. Markus. Geographische Kausalität. — 6. K. Schlossmann. Einige Gedanken über die Ausbildung des praktischen Arztes. — 7. U. Karell. Aneurism of the internal carotid and the ligation of the carotids. — 8. K. Kirde. Meteorological elements characterized by frequency-curves.

A XXXI (1937). 1. V. Ridala. Inquiries into the pathogenic effects produced by *Brucella Abortus* in the udder and certain other organs of the cow. — 2. Wilh. Anderson. Zu H. Vogts Ansichten über die obere Grenze der Sternmassen. — 3. J. Gabovitš. The pulsation theory of Mira Ceti. — 4. T. Lippmaa. E. V. Tartu Ülikooli Botaanikaiaia süstemaatilised ja taimegeograafilised kogud. (Les collections systématiques et phytogéographiques de l'Université estonienne à Tartu.) I (p. 1—192).

B I (1921). 1. M. Vasmer. Studien zur albanesischen Wortforschung. I. — 2. A. v. Bulmerincq. Einleitung in das Buch des Propheten Maleachi. I. — 3. M. Vasmer. Osteuropäische Ortsnamen. — 4. W. Anderson. Der Schwank von Kaiser und Abt bei den Minsker Juden. — 5. J. Bergman. Quaestiunculæ Horatianæ.

B II (1922). 1. J. Bergman. Aurelius Prudentius Clemens, der grösste christliche Dichter des Altertums. I. — 2. L. Kettunen. Lõunavepsa häälik-ajalugu. I. Konsonandid. (Südweptische Lautgeschichte. I. Konsonantismus.) — 3. W. Wiget. Altgermanische Lautuntersuchungen.

B III (1922). 1. A. v. Bulmerincq. Einleitung in das Buch des Propheten Maleachi. 2. — 2. M. A. Курчинский (M. A. Kurtshinsky). Социальный законъ, случай и свобода. (Das soziale

Gesetz, Zufall und Freiheit.) — 3. A. R. Cederberg. Die Erstlinge der estländischen Zeitungsliteratur. — 4. L. Kettunen. Lõunavepsa häälik-ajalugu. II. Vokaalid. (Südwepsische Lautgeschichte. II. Vokalismus.) — 5. E. Kieckers. Sprachwissenschaftliche Miscellen. [I.] — 6. A. M. Tallgren. Zur Archäologie Eestis. I.

B IV (1923). 1. E. Kieckers. Sprachwissenschaftliche Miscellen. II. — 2. A. v. Bulmerincq. Einleitung in das Buch des Propheten Maleachi. 3. — 3. W. Anderson. Nordasiatische Flutsagen. — 4. A. M. Tallgren. L'ethnographie préhistorique de la Russie du nord et des États Baltiques du nord. — 5. R. Gutmann. Eine unklare Stelle in der Oxforder Handschrift des Rolandsliedes.

B V (1924). 1. H. Mutschmann. Milton's eyesight and the chronology of his works. — 2. A. Pridik. Mut-em-wija, die Mutter Amenhotep's (Amenophis') III. — 3. A. Pridik. Der Mitregent des Königs Ptolemaios II Philadelphos. — 4. G. Suess. De Graecorum fabulis satyricis. — 5. A. Berendts und K. Grass. Flavius Josephus: Vom jüdischen Kriege, Buch I—IV, nach der slavischen Übersetzung deutsch herausgegeben und mit dem griechischen Text verglichen. I. Lief. (S. 1—160). — 6. H. Mutschmann. Studies concerning the origin of „Paradise Lost“.

B VI (1925). 1. A. Saareste. Leksikaalseist vahekordadest eesti murretes. I. Analüüs. (Du sectionnement lexicologique dans les patois estoniens. I. Analyse.) — 2. A. Bjerre. Zur Psychologie des Mordes.

B VII (1926). 1. A. v. Bulmerincq. Einleitung in das Buch des Propheten Maleachi. 4. — 2. W. Anderson. Der Chalifenmünzfund von Kochtel. (Mit Beiträgen von R. Vasmer.) — 3. J. Mägiste. Rosona (Eesti Ingeri) murde pääjooned. (Die Hauptzüge der Mundart von Rosona). — 4. M. A. Курчинский (M. A. Kurtschinsky). Европейский хаосъ. Экономическія послѣдствія великой войны. (Das europäische Chaos.)

B VIII (1926). 1. A. M. Tallgren. Zur Archäologie Eestis. II. — 2. H. Mutschmann. The secret of John Milton. — 3. L. Kettunen. Untersuchung über die livische Sprache. I. Phonetische Einführung. Sprachproben.

B IX (1926). 1. N. Maim. Parlamentarismist Prantsuse restauratsiooniajal (1814—1830). (Du parlementarisme en France pendant la Restauration.) — 2. S. v. Csekey. Die Quellen des estnischen Verwaltungsrechts. I. Teil (S. 1—102). — 3. A. Berendts und K. Grass. Flavius Josephus: Vom jüdischen Kriege, Buch I—IV, nach der slavischen Übersetzung deutsch herausgegeben und mit dem griechischen Text verglichen. II. Lief. (S. 161—288). — 4. G. Suess. De eo quem dicunt inesse Trimalchionis cenae sermone vulgari. — 5. E. Kieckers. Sprachwissenschaftliche Miscellen. III. — 6. C. Vilhelmsen. De ostraco quod Revaliae in museo provinciali servatur.

B X (1927). 1. H. B. Rahamägi. Eesti Evangeeliumi Luteri usu vaba rahvakirik vabas Eestis. (Die evangelisch-lutherische freie Volkskirche im freien Festi. Anhang: Das Gesetz betreffend die religiösen Gemeinschaften und ihre Verbände.) — 2. E. Kieckers. Sprachwissenschaftliche Miscellen. IV. — 3. A. Berendts und K. Grass. Fla-

vius Josephus: Vom jüdischen Kriege, Buch I—IV, nach der slavischen Übersetzung deutsch herausgegeben und mit dem griechischen Text verglichen. III. Lief. (S. 289—416). — 4. W. Schmied-Kowarzik. Die Objektivation des Geistigen. (Der objektive Geist und seine Formen.) — 5. W. Anderson. Novelline popolari sammarinesi. I.

B XI (1927). 1. O. Loorits. Liivi rahva usund. (Der Volksglaube der Liven.) I. — 2. A. Berendts und K. Grass. Flavius Josephus: Vom jüdischen Kriege, Buch I—IV, nach der slavischen Übersetzung deutsch herausgegeben und mit dem griechischen Text verglichen. IV. Lief. (S. 417—512). — 3. E. Kieckers. Sprachwissenschaftliche Miscellen. V.

B XII (1928). 1. O. Loorits. Liivi rahva usund. (Der Volksglaube der Liven.) II. — 2. J. Mägiste. *oi-, ei-*deminutiivid läänemesoome keelis. (Die *oi-, ei-*Deminutiva der ostseefinnischen Sprachen.)

B XIII (1928). 1. G. Suess. Petronii imitatio sermonis plebe qua necessitate coniungatur cum grammatica illius aetatis doctrina. — 2. С. Штейн (S. v. Stein). Пушкин и Гофман. (Puschkin und E. T. A. Hoffmann.) — 3. A. V. Kõrv. Värsimõõt Veske „Eesti rahvalauludes“. (Le metre des „Chansons populaires estoniennes“ de Veske.)

B XIV (1929). 1. H. Майм (N. Maim). Парламентаризм и суверенное государство. (Der Parlamentarismus und der souveräne Staat.) — 2. S. v. Csekey. Die Quellen des estnischen Verwaltungsrechts. II. Teil (S. 103—134). — 3. E. Virányi. Thalès Bernard, littérateur français, et ses relations avec la poésie populaire estonienne et finnoise.

B XV (1929). 1. A. v. Bulmerincq. Kommentar zum Buche des Propheten Maleachi. I (1, 2—11). — 2. W. E. Peters. Benito Mussolini und Leo Tolstoi. Eine Studie über europäische Menschheitstypen. — 3. W. E. Peters. Die stimmanalytische Methode. — 4. W. Freymann. Platons Suchen nach einer Grundlegung aller Philosophie.

B XVI (1929). 1. O. Loorits. Liivi rahva usund. (Der Volksglaube der Liven.) III. — 2. W. Süss. Karl Morgenstern (1770—1852). I. Teil (S. 1—160).

B XVII (1930). 1. A. R. Cederberg. Heinrich Fick. Ein Beitrag zur russischen Geschichte des XVIII. Jahrhunderts. — 2. E. Kieckers. Sprachwissenschaftliche Miscellen. VI. — 3. W. E. Peters. Wilson, Roosevelt, Taft und Harding. Eine Studie über nordamerikanisch-englische Menschheitstypen nach stimmanalytischer Methode. — 4. N. Maim. Parlamentarism ja fašism. (Parliamentarism and fascism.)

B XVIII (1930). 1. J. Vasar. Taani püüded Eestimaa taasvallutamiseks 1411—1422. (Dänemarks Bemühungen Estland zurückzugewinnen 1411—1422.) — 2. L. Leesment. Über die livländischen Gerichtssachen im Reichskammergericht und im Reichshofrat. — 3. А. И. Стендер-Петерсен (A. d. Stender-Petersen). О пережиточных следах аориста в славянских языках, преимущественно в русском. (Über rudimentäre Reste des Aorists in den slavischen Sprachen, vorzüglich im Russischen.) — 4. М. Курчинский

(M. Kourtschinsky). Соединенные Штаты Европы. (Les États-Unis de l'Europe.) — 5. K. Wilhelmson. Zum römischen Fiskalkauf in Ägypten.

B XIX (1930). 1. A. v. Bulmerincq. Kommentar zum Buche des Propheten Maleachi. 2 (1, 11—2, 9). — 2. W. Süß. Karl Morgenstern (1770—1852). II. Teil (S. 161—330). — 3. W. Anderson. Novelline popolari sammarinesi. II.

B XX (1930). 1. A. Oras. Milton's editors and commentators from Patrick Hume to Henry John Todd (1695—1801). I. — 2. J. Vasar. Die grosse livländische Güterreduktion. Die Entstehung des Konflikts zwischen Karl XI. und der livländischen Ritter- und Landschaft 1678—1684. Teil I (S. 1—176). — 3. S. v. Csekey. Die Quellen des estnischen Verwaltungsrechts. III. Teil (S. 135—150).

B XXI (1931). 1. W. Anderson. Der Schwank vom alten Hildebrand. Teil I (S. 1—176). — 2. A. Oras. Milton's editors and commentators from Patrick Hume to Henry John Todd (1695—1801). II. — 3. W. Anderson. Über P. Jensens Methode der vergleichenden Sagenforschung.

B XXII (1931). 1. E. Tennmann. G. Teichmüllers Philosophie des Christentums. — 2. J. Vasar. Die grosse livländische Güterreduktion. Die Entstehung des Konflikts zwischen Karl XI. und der livländischen Ritter- und Landschaft 1678—1684. Teil II (S. I—XXVII. 177—400).

B XXIII (1931). 1. W. Anderson. Der Schwank vom alten Hildebrand. Teil II (S. I—XIV. 177—329). — 2. A. v. Bulmerincq. Kommentar zum Buche des Propheten Maleachi. 3 (2, 10—3, 3). — 3. P. Arumaa. Litauische mundartliche Texte aus der Wilnaer Gegend. — 4. H. Mutschmann. A glossary of americanisms.

B XXIV (1931). 1. L. Leesment. Die Verbrechen des Diebstahls und des Raubes nach den Rechten Livlands im Mittelalter. — 2. N. Maim. Völkerbund und Staat. Teil I (S. 1—176).

B XXV (1931). 1. Ad. Stender-Petersen. Tragoediae Sacrae. Materialien und Beiträge zur Geschichte der polnisch-lateinischen Jesuitendramatik der Frühzeit. — 2. W. Anderson. Beiträge zur Topographie der „Promessi Sposi“. — 3. E. Kieckers. Sprachwissenschaftliche Miscellen. VII.

B XXVI (1932). 1. A. v. Bulmerincq. Kommentar zum Buche des Propheten Maleachi. 4 (3, 3—12). — 2. A. Pridik. Wer war Mutemwija? — 3. N. Maim. Völkerbund und Staat. Teil II (S. I—III. 177—356).

B XXVII (1932). 1. K. Schreinert. Johann Bernhard Hermann. Briefe an Albrecht Otto und Jean Paul (aus Jean Pauls Nachlass). I. Teil (S. 1—128). — 2. A. v. Bulmerincq. Kommentar zum Buche des Propheten Maleachi. 5 (3, 12—24). — 3. M. J. Eisen. Kevadised pühad. (Frühlingsfeste.) — 4. E. Kieckers. Sprachwissenschaftliche Miscellen. VIII.

B XXVIII (1932). 1. P. Pöld. Üldine kasvatusõpetus. (Allgemeine Erziehungslehre.) Redigeerinud (redigiert von) J. Tork. —

2. W. Wiget. Eine unbekannte Fassung von Klingers Zwillingen. —

3. A. Oras. The critical ideas of T. S. Eliot.

B XXIX (1933). 1. L. Leesment. Saaremaa halduskonna finantsid 1618/19. aastal. (Die Finanzen der Provinz Ösel im Jahre 1618/19.) — 2. L. Rudrauf. Un tableau disparu de Charles Le Brun. — 3. P. Ariste. Eesti-rootsi laensõnad eesti keeles. (Die estlandschwedischen Lehnwörter in der estnischen Sprache.) — 4. W. Süß. Studien zur lateinischen Bibel. I. Augustins Locutiones und das Problem der lateinischen Bibelsprache. — 5. M. Kurtschinsky. Zur Frage des Kapitalprofits.

B XXX (1933). 1. A. Pridik. König Ptolemaios I und die Philosophen. — 2. K. Schreinert. Johann Bernhard Hermann. Briefe an Albrecht Otto und Jean Paul (aus Jean Pauls Nachlass). II. Teil S. I—XLII + 129—221). — 3. D. Grimm. Zur Frage über den Begriff der Societas im klassischen römischen Rechte. — 4. E. Kieckers. Sprachwissenschaftliche Miscellen. IX.

B XXXI (1934). 1. E. Päss. Eesti liulaul. (Das estnische Rodellied.) — 2. W. Anderson. Novelline popolari sammarinesi. III. — 3. A. Kurlents. „Vanemate vara“. Monograafia ühest joomalaulust. („Der Eltern Schatz“. Monographie über ein Trinklied.) — 4. E. Kieckers. Sprachwissenschaftliche Miscellen. X.

B XXXII (1934). 1. A. Anni. F. R. Kreutzwaldi „Kalevi-poeg“. I osa: Kalevipoeg eesti rahvaluules. (F. R. Kreutzwalds „Kalevipoeg“. I. Teil: Kalevipoeg in den estnischen Volksüberlieferungen.) — 2. P. Arumaa. Untersuchungen zur Geschichte der litauischen Personalpronomina. — 3. E. Kieckers. Sprachwissenschaftliche Miscellen. XI. — 4. L. Gulkowitsch. Die Entwicklung des Begriffes Hāsīd im Alten Testament. — 5. H. Laakmann und W. Anderson. Ein neues Dokument über den estnischen Metsik-Kultus aus dem Jahre 1680.

B XXXIII (1936). 1. A. Annist (Anni). Fr. Kreutzwaldi „Kalevipoeg“. II osa: „Kalevipoja“ saamislugu. (Fr. Kreutzwalds „Kalevipoeg“. II. Teil: Die Entstehungsgeschichte des „Kalevipoeg“.) — 2. H. Mutschmann. Further studies concerning the origin of Paradise Lost. (The matter of the Armada.) — 3. P. Arumaa. De la désinence *-tu* du présent en slave. — 4. O. Loorits. Pharaos Heer in der Volksüberlieferung. I. — 5. E. Kieckers. Sprachwissenschaftliche Miscellen. XII.

B XXXIV (1935). 1. W. Anderson. Studien zur Wortsilbenstatistik der älteren estnischen Volkslieder. — 2. P. Ariste. Hulte vonkehäälk eesti keeles. (The labial vibrant in Estonian.) — 3. P. Wieselgren. Quellenstudien zur Võlsungasaga. I (S. 1—154).

B XXXV (1935). 1. A. Pridik. Berenike, die Schwester des Königs Ptolemaios III Euergetes. I. Hälfte (S. 1—176). — 2. J. Taul. Kristluse jumalariigi õpetus. (Die Reich-Gottes-Lehre des Christentums.) I pool (lk. I—VIII. 1—160).

B XXXVI (1935). 1. A. Pridik. Berenike, die Schwester des Königs Ptolemaios III Euergetes. II. Hälfte (S. I—VIII. 177—305). —

2. J. Taul. Kristluse jumalariigi õpetus. (Die Reich-Gottes-Lehre des Christentums.) II pool (lk. 161—304).

B XXXVII (1936). 1. A. v. Bulmerincq. Die Immanuel-weissagung (Jes. 7) im Lichte der neueren Forschung. — 2. L. Gulkowitsch. Das Wesen der maimonideischen Lehre. — 3. L. Gulkowitsch. Rationale und mystische Elemente in der jüdischen Lehre. — 4. W. Anderson. Achtzig neue Münzen aus dem Funde von Naginscina. — 5. P. Wieselgren. Quellenstudien zur Volsungasaga. II (S. 155—238). — 6. L. Gulkowitsch. Die Bildung des Begriffes Hāsīd. I

B XXXVIII (1936). 1. J. Mägiste. Einiges zum problem der *oi-*, *ei-*deminutiva und zu den prinzipien der wissenschaftlichen kritik. — 2. P. Wieselgren. Quellenstudien zur Volsungasaga. III (S. 239—430). — 3. W. Anderson. Zu Albert Wesselski's Angriffen auf die finnische folkloristische Forschungsmethode. — 4. A. Koort. Beiträge zur Logik des Typusbegriffs. Teil I (S. 1—138). — 5. E. Kieckers. Sprachwissenschaftliche Miscellen. XIII.

C I—III (1929). **I 1.** Ettelugemiste kava 1921. aasta I poolaastal. — **I 2.** Ettelugemiste kava 1921 aasta II poolaastal. — **I 3.** Dante pidu 14. IX. 1921. (Dantefeier 14. IX. 1921.) R. Gutmann. Dante Alighieri. W. Schmied-Kowarzik. Dantes Weltanschauung. — **II 1.** Ettelugemiste kava 1922. aasta I poolaastal. — **II 2.** Ettelugemiste kava 1922. aasta II poolaastal. — **III 1.** Ettelugemiste kava 1923. aasta I poolaastal. — **III 2.** Ettelugemiste kava 1923. aasta II poolaastal.

C IV—VI (1929). **IV 1.** Ettelugemiste kava 1924. aasta I poolaastal. — **IV 2.** Ettelugemiste kava 1924. aasta II poolaastal. — **V 1.** Ettelugemiste kava 1925. aasta I poolaastal. — **V 2.** Ettelugemiste kava 1925. aasta II poolaastal. — **VI 1.** Ettelugemiste kava 1926. aasta I poolaastal. — **VI 2.** Ettelugemiste kava 1926. aasta II poolaastal.

C VII—IX (1929). **VII 1.** Ettelugemiste kava 1927. aasta I poolaastal. — **VII 2.** Ettelugemiste kava 1927. aasta II poolaastal. — **VIII 1.** Loengute ja praktiliste tööde kava 1928. aasta I poolaastal. — **VIII 2.** Loengute ja praktiliste tööde kava 1928. aasta II poolaastal. — **IX 1.** Loengute ja praktiliste tööde kava 1929. aasta I poolaastal. — **IX 2.** Loengute ja praktiliste tööde kava 1929. aasta II poolaastal. — **IX 3.** Eesti Vabariigi Tartu Ülikooli isiklik koosseis 1. detsembril 1929.

C X (1929). Eesti Vabariigi Tartu Ülikool 1919—1929.

C XI—XIII (1934). **XI 1.** Loengute ja praktiliste tööde kava 1930. aasta I poolaastal. — **XI 2.** Loengute ja praktiliste tööde kava 1930. aasta II poolaastal. — **XI 3.** Eesti Vabariigi Tartu Ülikooli isiklik koosseis 1. detsembril 1930. — **XII 1.** Loengute ja praktiliste tööde kava 1931. aasta I poolaastal. — **XII 2.** Loengute ja praktiliste tööde kava 1931. aasta II poolaastal. — **XII 3.** Eesti Vabariigi Tartu Ülikooli isiklik koosseis 1. detsembril 1931. — **XIII 1.** Loengute ja praktiliste tööde kava 1932. aasta I poolaastal. — **XIII 2.** Loengute ja praktiliste tööde kava 1932. aasta II poolaastal. — **XIII 3.** Eesti Vabariigi Tartu Ülikooli isiklik koosseis 1. detsembril 1932. —

XIII 4. K. Schreinert. Goethes letzte Wandlung. Festrede. —
XIII 5. R. Mark. Dotsent Theodor Korssakov †. Nekroloog.

C XIV (1932). Tartu Ülikooli ajaloo allikaid. I. Academia Gustaviana. a) Ürikuid ja dokumente. (Quellen zur Geschichte der Universität Tartu (Dorpat). I. Academia Gustaviana. a) Urkunden und Dokumente.) Koostanud (herausgegeben von) J. Vasar.

C XV (1932). L. Ville court. L'Université de Tartu 1919—1932.

C XVI—XVIII (1936). **XVI 1.** Loengute ja praktiliste tööde kava 1933. aasta I poolaastal. — **XVI 2.** Loengute ja praktiliste tööde kava 1933. aasta II poolaastal. — **XVI 3.** Eesti Vabariigi Tartu Ülikooli isiklik koosseis 1. detsembril 1933. — **XVII 1.** Loengute ja praktiliste tööde kava 1934. aasta I poolaastal. — **XVII 2.** Loengute ja praktiliste tööde kava 1934. aasta II poolaastal. — **XVII 3.** Eesti Vabariigi Tartu Ülikooli isiklik koosseis 1. detsembril 1934. — **XVII 4.** R. Öunap. Tartu Ülikooli Õigusteaduskonna kriminalistikaõpetaja A. P. Melnikov †. — **XVII 5.** F. Puksov. Rahvusvahelise vaimse koostöötamise institutsioonid ja nende tegevus 1932—1933. — **XVIII 1.** Loengute ja praktiliste tööde kava 1935. aasta I poolaastal. — **XVIII 2.** Loengute ja praktiliste tööde kava 1935. aasta II poolaastal. — **XVIII 3.** Eesti Vabariigi Tartu Ülikooli isiklik koosseis 1. detsembril 1935.

Eesti koha- ja tänavanimed peavad olema väljendatud maksvate eestikeelsete nimetuste järgi kõigis Eestis avaldatavais trükitooteis ja perioodilise trükitoote nimetuses. Erandina võidakse tarvitada Eesti koha- või tänavanime muukeelset väljendust trükis avaldatavais ajaloolistes ürikuis ja üldse kirjutistes, kus koha- või tänavanimi esineb ajaloolises käsitluses. (Riigi Teataja 2 — 1935, art. 12, § 13.)

Les noms de lieux et de rues de l'Estonie doivent être donnés dans leur forme estonienne officielle dans tous les imprimés publiés en Estonie, et aussi dans les titres des périodiques. Exceptionnellement, on peut employer les formes étrangères des noms de lieux et de rues de l'Estonie en publiant des documents historiques, et en général dans des écrits où le nom d'un lieu ou d'une rue est traité du point de vue historique. (Riigi Teataja 2 — 1935, art. 12, § 13.)

TARTU ÜLIKOOI TOIMETUSED ilmuvad kolmes seerias:

A: Mathematica, physica, medica. (Matemaatika-loodusteaduskonna, arstiteaduskonna, loomaarstiteaduskonna ja põllumajandusteaduskonna tööd.)

B: Humaniora. (Usuteaduskonna, filosoofiateaduskonna ja õigusteaduskonna tööd.)

C: Annales. (Aastaruanded.)

Ladu: Ülikooli Raamatukogus, Tartus.

LES PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE TARTU (DORPAT) se font en trois séries:

A: Mathematica, physica, medica. (Mathématiques, sciences naturelles, médecine, sciences vétérinaires, agronomie.)

B: Humaniora. (Théologie, philosophie, philologie, histoire, jurisprudence.)

C: Annales.

Dépôt: La Bibliothèque de l'Université de Tartu, Estonie.
